VENDREDI 25 AOÛT 2023 - TERRES DE BOURGOGNE - N° 1746
Abonnement annuel : 120 € - le numéro : 2,40 € - ISSN 1969-8232
www.agribourgogne.fr
contact@terres-de-bourgogne.net

Terres de Bourgogne



Focus sur la sécurité des animaux



Les attaques contre des ovins ou des bovins sont de plus en plus fréquentes dans notre région. S'il n'est pas toujours possible d'être certain qu'elles sont dues à des loups, le soupçon et très fort. L'inquiétude des éleveurs ne fait que croître, d'autant plus qu'ils se sentent démunis face à un animal au statut protégé. Les représentants syndicaux de Bourgogne Franche-Comté ont adressé une lettre sur ce thème au préfet de Région, alors que se profile un nouveau Plan loup. Marc Fesneau, le ministre de l'Agriculture, en déplacement en Saône-et-Loire, est aussi revenu sur la question. D'autres part, les animaux d'élevage sont aussi affectés par des actes de malveillance.

Pages 03, 04, 05, 10

Encart : Flyer UCIA Foire de Chalon (sur certains cantons) - Mailing Sicarev Coop (sur certains cantons)



PRODUCTIONS P.13

Élevage // Retour sur la fête du charolais de Saulieu



PRODUCTIONS P.15

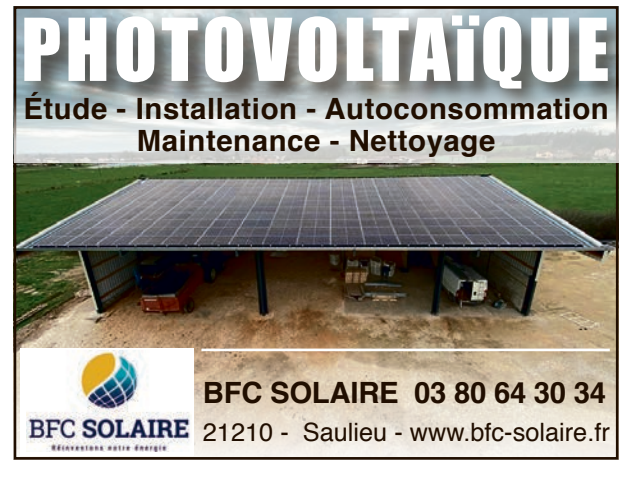
Cultures // Des maïs revenus de loin



RURALITÉ P.17

Portrait // La brasserie de Vézelay en vedette





// SOMMAIRE

ACTUALITÉ // DÉPARTEMENTS

.04 CHIENS DE PROTECTION : « C'EST UN MEMBRE DE LA FAMILLE »

.05 MORTS À RÉPÉTITION : UNE SITUATION DANS L'IMPASSE ?

.06 GENDARMERIE : LA PROXIMITÉ AVEC LE MONDE AGRICOLE

.07 JEUNES AGRICULTEURS : À VOS VOTES

.08 CONCOURS DE LABOUR DE SAINT-SAULGE : UNE ÉDITION ÉPIQUE !

.09 MFR AUXOIS-SUD MORVAN : DERNIÈRE LIGNE DROITE AVANT LA RENTRÉE

ACTUALITÉ // RÉGION

.10 PRÉDATION : UNE LETTRE ET DES PROPOSITIONS

PRODUCTIONS // CULTURES

.11 TRAVAUX AGRICOLES : UNE TENDANCE À « FAIRE FAIRE »

PRODUCTIONS // ÉLEVAGE

.12 OVINS REPRODUCTEURS : DES RACES ET DES PRIX À DECIZE

.13 ANIMAUX DE BOUCHERIE : PAS MAL DU TOUT

.14 PRODUCTION LAITIÈRE : SNOOPY, LA NOUVELLE RÉFÉRENCE

PRODUCTIONS // POLYCULTURE-ÉLEVAGE

.15 ALYSÉ : DES ANALYSES POUR ESTIMER LA RÉCOLTE DE MAÏS ENSILAGE

PRODUCTIONS // DIVERSIFICATION

.16 RECONVERSION : DES CHAMPIGNONS BIOS DANS DES CONTENEURS

RURALITÉ // TERRITOIRES

.17 PRODUCTION BRASSICOLE : GROS PLAN SUR LA BRASSERIE DE VÉZELAY

RURALITÉ // ÉCONOMIE

.18 CONSOMMATION : FACE À L'INFLATION, LES CONSOMMATEURS ARBITRENT

SERVICES

.19 TABLEAU DE BORD *(LES FORMATIONS, L'AGENDA PRO'...)*

.20 COURS & MARCHÉS *(COTATIONS BOVINS, OVINS-CAPRINS...)*

.22 PETITES ANNONCES

.24 ANNONCES LÉGALES

MAGAZINE // PORTRAIT // LOISIRS // OXYGÈNE

.25 TÉMOIGNAGE : RETOUR D'EXPÉRIENCE DU CANADA EN FEU

.26 ARTISANAT : JONATHAN GAYARD, BOUILLEUR AMBULANT

.27 HISTOIRE 1/3 : HOMMAGE AUX MATHIEU D'OYÉ EN BRIONNAIS ET AUX DAMAS D'ANLEZY

.28 PATRIMOINE : UN MORCEAU D'HISTOIRE AU CŒUR DE COULANGE-LA-VINEUSE

// LE DESSIN



// EN BREF

Élevage Le ministère de l'Agriculture lance une enquête sur l'impact des installations électriques

Comme relevé par nos confrères de Réussir, le ministère de l'Agriculture a lancé, en juillet, une enquête nationale visant à identifier des *« corrélations entre des difficultés qui pourraient être observées en élevage et la présence d'antennes téléphoniques, d'installations électriques ou d'éoliennes »*. Dans le détail, elle ne concerne que *« les exploitations situées à moins de 2 km d'installations électriques »*, est-il précisé: *« antenne téléphonique, ligne à haute tension ou très haute tension, transformateur électrique, parc photovoltaïque ou éoliennes »*. Selon France 3, l'enquête est réalisée dans le cadre d'une mission du CGAAER (ministère de l'Agriculture). À notre connaissance, aucune communication du ministère n'a été faite auprès de la presse agricole concernant l'existence de ce questionnaire, qui ne sera plus disponible à partir du 31 août. Il y a un an, le Conseil d'État avait annulé, pour une *« erreur de droit »* la décision du tribunal administratif de Clermont-Ferrand de suspendre temporairement une antenne relais soupçonnée de nuire à la santé d'un troupeau laitier en Haute-Loire. En 2021, un rapport parlementaire avait conclu à l'absence de lien établi entre *« champs électromagnétiques et troubles du comportement des animaux »*.

Eau La sécheresse des sols deux fois moins étendue qu'il y a un an en Europe

En reflux depuis la mi-juin, la sécheresse des sols est descendue début août à son plus bas niveau depuis début 2022 en Europe et sur tout le littoral méditerranéen, selon les données les plus récentes de l'European Drought Observatory (EDO) analysées par l'AFP. Du 1er au 10 août, la sécheresse des sols concernait 28 % du territoire européen et des côtes proche-orientales et africaines de la Méditerranée, à son plus bas niveau depuis janvier 2022. L'année dernière à la même époque, la sécheresse était deux fois plus étendue (55,8 %). L'indicateur européen, actualisé tous les dix jours environ, se fonde sur les anomalies des précipitations, de l'humidité des sols et de l'état de la végétation, selon les régions et les types de climat. En revanche, il ne prend pas en compte le niveau des nappes phréatiques, qui restent par exemple en France à un niveau anormalement bas. Si la sécheresse des sols est moins forte cette année, après une année 2022 extrêmement aride, les données récentes demeurent exceptionnelles. La proportion de terres touchées par la sécheresse n'est tombée que très rarement sous la barre des 30 % depuis le printemps 2021. Entre 2012, début des mesures de l'EDO, et 2018, il était très rare qu'elle atteigne ce seuil.

Fromage La coopérative de Fontain (25), reine du Morbier

La coopérative de Fontain, dans le Doubs, a remporté la médaille d'or du 32e Concours Interprofessionnel de l'AOP Morbier ! Le verdict est tombé ce vendredi 18 août, pour les 37 producteurs réunis pour décrocher le titre du meilleur Morbier de l'année 2023. Chaque fromage a été scrupuleusement noté par le jury composé de 24 membres (professionnels et experts de la filière) sur différents critères : forme de la meule, croûtage, goût, qualité de raie noire et de la pâte. La médaille d'argent est revenue à la coopérative fromagère Charquemont et celle de bronze à la fromagerie Monnin de Chantrans, toutes les deux situées également dans le Doubs. Comme chaque année, le concours s'est déroulé dans l'ambiance festive de la Fête du Morbier, organisée dans la ville du Jura. Les visiteurs sont venus célébrer le fameux fromage et participer aux nombreuses activités de cette journée ; marché artisanal, spectacle de musique country, dégustation de Morbier et l'incontournable "Morbiflette dansante".

// EN CHIFFRES

Ukraine La fin du corridor n'entraîne pas de flambée des cours de céréales

Depuis le début de la campagne, le prix de la tonne de blé - autour de 230 € - est inférieur de 100 € à 120 € à son niveau de l'été 2022 alors que venait d'être ouvert le corridor de la Mer Noire sous l'égide des Nations Unies. Pour le maïs, le différentiel de prix est similaire. Un an plus tard, la non-reconduction de ce corridor n'a pas généré de vent de panique. Les cours évoluent au rythme des nouvelles parvenant de Moscou et de Kiev mais aussi selon l'importance des destructions causées par les bombardements des infrastructures portuaires et routières, aussi bien russes qu'ukrainiennes. *« Pour autant, le risque en Mer Noire augmente de jour en jour. Toute menace sur les exportations russes a bien plus d'impacts que sur le corridor d'exportation ukrainien il y a encore quelques semaines »*, a déclaré Ole Houe, directeur général du courtier et conseiller IKON Commodities. La Russie doit exporter 45 millions de tonnes (Mt) pour écouler sa récolte (84 Mt) et résorber ses stocks de report record (17 Mt). Or la navigation sur la Mer d'Azov devient très risquée depuis que les ponts et les ports russes sont les cibles des drones lancés par l'armée ukrainienne. Par ailleurs l'idée d'acheminer des grains depuis les ports de la Mer Baltique et de la Mer Adriatique, avec le soutien financier de l'Union européenne, fait son chemin. Mais les céréaliers ukrainiens bradent leurs récoltes 110-120 € la tonne ! De son côté, l'Union européenne sera bien présente pour approvisionner les marchés mondiaux. Les Vingt-sept exporteront 36 Mt de blé en 2023-2024, l'équivalent de la production française (35,6 Mt). Toutes céréales confondues, 276 Mt de grains seraient récoltées, soit 10 Mt de plus que l'an passé grâce au redressement de la production de maïs (63 Mt, +11 Mt sur un an).



Terres de Bourgogne

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE
(Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139231 € *(Création 1989, pour une durée de 99 années).* RCS B. 351475504

Associés principaux : FDSEA Côte-d'Or ; FDSEA Nièvre ; FDSEA Yonne
Commission paritaire des journaux et publication 0526 T 88045
ISSN : 1969-8232 Dépôt légal : à parution
Tirage moyen par numéro : 6200 ex.
Abonnement annuel : 120 € - **Prix au numéro :** 2,40 €
Imprimeries : Roto Champagne,
rue des Frères Garnier, ZI de la Dame Huguenote,
52000 Chaumont.
Origine du papier : France / Belgique
Taux de fibres recyclées : 91 % - **Certification :** PEFC/FSC
« Eutrophisation » (ou impact sur l'eau) : Ptot 0,01 kg/tonne

LE TRI + FACILE BAC DE TRI

1, rue des Coulots
CS 80075
21110 Bretenière
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax 03 80 70 08 02

Syndicat national de la PRESSE AGRICOLE et RURALE

• **Gérante et Directrice de publication :** Mauricette Besançon

Rédaction

mail : redaction@terres-de-bourgogne.net

• **Rédacteur en chef :** Berty Robert
b.robert@terres-de-bourgogne.net

• **Secrétaire de rédaction :** Frédéric Duclos
fduclos@terres-de-bourgogne.net

Publicité

mail : pub@terres-de-bourgogne.net
• **Régionale :** Jean-Yves Blondat : 03 80 78 90 35
• **Nationale :** SAS Réussir 75683 Paris Cedex 14
Tél. 01 49 84 03 30

// VISITE MINISTÉRIELLE

Marc Fesneau de retour en Saône-et-Loire

De retour en Saône-et-Loire deux mois après sa précédente visite, le ministre de l'Agriculture Marc Fesneau s'est rendu, le 22 août, dans un Gaec à Saint-Maurice-de-Satonnay, puis à Davayé pour visiter le Vinipôle Sud Bourgogne.



Le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, Marc Fesneau, en visite au Vinipôle de Davayé, le 22 août.

Face aux diverses problématiques et inquiétudes soulevées par la profession agricole, le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, Marc Fesneau était en Saône-et-Loire le 22 août. Il a abordé des questions techniques et agronomiques, lors d'une visite du Gaec La Grange du Vernay à Saint-Maurice-de-Satonnay, près de Mâcon, puis en se rendant à Davayé, afin de visiter le Vinipôle Sud Bourgogne et échanger avec la profession. Il est intéressant de voir quelles réponses (ou pistes de réponses) a pu apporter le ministre. En effet, le dérèglement climatique *« inquiète tout le monde »* mais malheureusement, ce dernier va de pair avec d'autres enjeux cruciaux : renouvellement des générations, reconquête de la souveraineté alimentaire, répartition de la ressource en eau… Face au changement climatique, de manière globale, le ministre rappelle que les deux volets stratégiques, respectivement sur le court et moyen long terme, demeurent *« l'adaptation »* et *« l'atténuation »*. Il insiste d'ailleurs, dès le départ, sur le fait que *« les agriculteurs ne nous ont pas attendus pour trouver des solutions »*. Cette reconnaissance rassure, car il est évident que *« la filière ne part pas de rien »*. Ce qui n'empêche pas les élus locaux de demander aux pouvoirs publics *« qu'on remette de la noblesse dans l'acte de production »*, comme le soulignait le président de la Chambre d'agriculture de Saône-et-Loire, Bernard Lacour. Michel Barraud, président de la cave des Terres Secrètes, poursuivait en affirmant que les agriculteurs *« ont l'impression de toujours devoir lutter pour travailler »*. *« On assiste à une perte globale de bon sens »*, ajoutait-il. Après quoi il a interpellé directement le ministre : *« on vous renvoie la balle »*.

L'alerte sur les importations bien entendue

Lors de son passage récent à Jalogny, Marc Fesneau avait déjà pris connaissance des principaux défis à relever sur le département : sécurisation de l'abreuvement, diminution de la prédation du loup, valorisation des haies bocagères etc. Conscient qu'il n'y a *« pas de haies ni de prairies permanentes sans élevage »*, le ministre a bien entendu l'alerte redonnée par Guillaume Gauthier, président de la section bovine de la FDSEA 71, au sujet de la hausse des importations. De plus, si demain les températures continuent d'augmenter, bon nombre d'éleveurs cesseront d'engraisser leurs bêtes et *« exporteront tout en Italie »*. Idem pour les autres productions d'élevage. Patrice Labrosse, président de la Coopérative de production avicole de Saône-et-Loire (CPASL), regrettait que son métier ne soit plus attractif et comme beaucoup, il confiait avoir peu de perspectives. Surtout quand on sait combien il est difficile de concilier rénovation de bâtiments et baisse des aides publiques, surtout en Bourgogne Franche-Comté. Concernant les retenues d'eau, Marc Fesneau affichait une nette volonté pour que les éleveurs puissent stocker des volumes, grâce aux pics de pluviométrie. En total accord avec les propos de Luc Jeannin, vice-président à la FDSEA 71 : *« ce ne sont pas les agriculteurs qui ont plus besoin d'eau, c'est l'assiette du consommateur »*. Enfin, du côté du Plan Loup, le ministère de l'Agriculture a récemment rejeté la dernière proposition, jugée trop éloignée des attentes de la profession. D'où son report. En effet, ce Plan doit apporter une réelle nouveauté. Et permettre, entre autres, *« de faciliter l'octroi de tirs de défense »*, insistait Thibault Renaud, représentant des JA. *« Il faut faire la part des choses entre idéologie et pragmatisme »*, ajoutait-il. *« On a sauvé l'espèce, prenons acte de cela »*, se contentait de répondre Marc Fesneau.

La recherche au cœur de la viticulture

Cap ensuite vers Davayé et la viticulture. Témoin de la richesse et de la diversité des expérimentations menées au sein du Vinipôle (agroforesterie, matériel végétal…), Marc Fesneau tient à ce que la profession *« soit accompagnée via la recherche et l'innovation »*. L'objectif : transformer les incertitudes en références. *« J'ai le dossier flavescence à l'œil »*, déclarait le ministre, s'adressant notamment à Jérôme Chevalier, président de l'Union de producteurs de vins de Mâcon. Autre sujet qui sera peut-être amené à évoluer : le logement des vendangeurs sous tentes. Patrice Fortune, président de l'Union viticole 71, déplorait les actuels blocages réglementaires. Déjà que les équipes peinent à être complètes… Pour autant, *« il n'est jamais bon d'adopter des positions radicales »*, concluait Marc Fesneau. Lui qui refuse de *« tomber dans la collapsologie »*, le stress n'étant pas *« bon conseiller »*.

Florence Bouville



// CHIENS DE PROTECTION

58 « C'est un membre de la famille »

Deux chiens de protection sont décédés dans des circonstances suspectes, selon les propriétaires (Gérard, Nadine et Christophe Cotet – Ferme située aux Taumonts – Verneuil). Outre le fait de laisser un lot d'ovins sans surveillance, ces décès ont d'autres conséquences.



Gérard Cotet

Nadine Cotet et Phalco.

« L'exploitation n'est pas loin de la Saône-et-Loire où sont à déplorer pas mal d'attaques pour lesquelles la responsabilité du loup n'a pas été écartée. De ce fait, et afin de protéger notre troupe ovine, nous avons fait le choix d'investir depuis quatre ans dans des chiens de protection – en plus des chiens de troupeaux » souligne la famille Cotet (Nadine, Gérard et Christophe) avant d'ajouter : *« nous avons opté pour des Bergers d'Asie Centrale, plus costauds, moins aboyeurs et plus sociables que d'autres races. En sus, nous élevons nos chiens dans la proximité afin qu'ils soient sociabilisés et ne considèrent pas l'humain comme un danger. Alors, quand un de nos chiens décède, c'est un peu comme un membre de la famille qui s'en va ».*

Pour mémoire, Ruby (berger d'Asie centrale d'un an) fut retrouvé ensanglantée *« avec les deux fémurs fracturés et les dents sur l'asphalte »* à proximité de la parcelle Le Boué le 4 août 2021. Puis, ce fut au tour de Phalco (Berger d'Asie centrale de 4 ans) d'être empoisonné (1) *« par vraisemblablement l'ingestion d'andouillettes empoisonnées apparemment déposées sciemment toujours au Boué »,* le 19 juillet 2023, *« les vétérinaires ont tout fait pour le sauver, mais c'était trop tard ».* Face à la *« violence de ces événements »*, la famille Cotet vit dans l'angoisse d'un nouvel incident.

L'État attaqué ?

La famille Cotet en est persuadée : *« Ruby a été attirée sur la route car la clôture était découpée, et pour Phalco, les andouillettes ont été jetées volontairement dans la parcelle »* avant de poursuivre : *« Nous comprenons que les recherches ou les analyses nécessaires à la récolte d'indices prennent du temps même si ce dernier est vraiment très long. Mais, nous n'acceptons pas la formule : « ce n'est qu'un chien ». Pour nous, au-delà de l'infinie affection que nous pouvons leur porter, Ruby et Phalco représentaient un bien de l'État puisque leurs acquisitions avaient été financées par les subventions accordées dans le cadre du Plan national loup (entre 20 %, de crédits de l'État (ministère en charge de l'Agriculture et de l'Écologie) et, pour 80 %, du Feader (1)). Avec Ruby et Phalco, c'est déjà 1 000 euros par chien (prix d'achat uniquement, sans entretien) qui s'envolent… ».* Suivis par le réseau national sur les chiens de protection de l'Institut de l'élevage, Ruby et Phalco ont fait l'objet d'un courrier numérique de la part du réseau et transmis aux partenaires d'Idele et aux administrations concernées (Préfecture ou encore Chambre d'agriculture de la Nièvre, etc.). Dans celui-ci, il est indiqué *« on s'attaque par cet acte odieux [ndlr : référant à la mort de Phalco] à un des outils de lutte contre la prédation lupine préconisé par l'État […] Quel est le message envoyé aux éleveurs utilisateurs de chien de troupeau : que de s'en prendre à leurs animaux de travail reste impuni ! Quel est le signal envoyé aux éleveurs nivernais qui s'interrogent sur le fait de s'équiper d'un chien de protection ? »* avant d'insister : *« l'utilisation des moyens de protection qui sont des prérequis […] indispensables au maintien de l'élevage en zone de présence de grands prédateurs. Des outils plus que nécessaires puisque des attaques imputables au loup ont été constatées à quelques kilomètres de là ».*

Continuer sans relâche

Afin d'obtenir des réponses, et *« pour accélérer un peu la prise de position de l'État »*, la famille Cotet a saisi des associations de protection des animaux : la Fondation Brigitte Bardot et 30 millions d'amis. Pour eux, ces dernières sont des alliées de poids : *« ils luttent contre la maltraitance animale. Et, lorsque nous retrouvons nos chiens en train de hurler de douleur, nous pensons que légitimement nous pouvons parler de maltraitance animale ».* Pour le moment ces associations ne se sont pas encore portées partie civile. Dans l'expectative de voir leur plainte relative à la mort de Phalco avancer, la famille Cotet a pris des mesures : *« le lot dont était chargé Ruby puis Phalco est sans protection, ce qui ne nous rassure pas. Nous avons donc positionné des caméras de surveillance dans nos prés afin de pouvoir, si malheureusement cela se reproduit, avoir au moins des images »* et Christophe Cotet de conclure : *« J'ai repris, par choix, la ferme familiale en novembre 2022, et je vais continuer. Tant que le troupeau ovin sera là, j'aurais des chiens que ce soit de troupeau ou de protection. Je voudrais juste que la ou les personnes responsables des massacres de Ruby et Phalco soient enfermées afin que mes chiens actuels, comme ceux à venir, soient enfin en sécurité ».* Pour la suite, Christophe Cotet souhaiterait acquérir deux nouveaux canidés d'ici l'hiver, toujours de la même race. En attendant, Tina (7 mois), Saphir (2 ans) et Sultan (frère de Falco – 3 ans), tous Bergers d'Asie centrale protègent des lots dans diverses parcelles de l'exploitation de la famille Cotet.



Gérard Cotet

Gérard Cotet et Ruby.

Chloé Monget

(1) Des analyses toxicologiques sont en cours.

(2) https://www.nievre.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Faune-sauvage/Loup/Aide-a-la-protection-des-troupeaux-contre-le-loup

// MORTS À RÉPÉTITION

58 Une situation dans l'impasse ?

Depuis décembre 2022, Didier Pastor, exploitant à Montpillard (Crux-la-Ville) déplore la mort d'une dizaine d'animaux dans son exploitation. La cause est pour le moment inconnue et la perte sèche.



Didier Pastor et sa compagne Nathalie avec, derrière eux, le pré où les animaux ont été trouvés.



Ici, une partie du parcellaire de Didier Pastor, avec : en rouge, les lieux où ses animaux ont été retrouvés et en jaune le siège de l'exploitation (et la maison d'habitation de Didier).

Chaque matin, le rituel est le même : *« je fais le tour de mes prés pour contrôler mes animaux. Mais, depuis des mois, je marche avec la peur au ventre »*. Cette peur, Didier Pastor, exploitant à Montpillard (Crux-la-Ville) depuis 19 ans, en est rongé depuis décembre 2022 lorsque les morts inexpliquées ont démarré. Systématiquement, le scénario se répète : *« je vais au champ, et là je retrouve les brebis (certaines gestantes) éventrées et vidées. La dernière mort à déplorer est un agneau mâle, le 13 juillet. Nous n'avons retrouvé ni l'avant ni la tête… et nous avons cherché ! »* indique Didier Pastor.

Au total, ce sont près de 10 brebis et un agneau qui ont été retrouvées ainsi au fil des mois. *« Au-delà de l'état des animaux, le pré où ils ont été trouvés, et les quelque 2 000 euros de perte sèche que cela engendre (car outre les animaux massacrés j'ai aussi eu des avortements à la suite de ces événements), nous n'avons pas plus d'informations… »*.

Sans solution

Après avoir alerté l'OFB, Didier Pastor est dans le désarroi complet. *« La responsabilité du loup n'a pas été engagée. Et pire, la cause des morts est considérée comme inconnue. On ne sait donc pas ce qui déchiquette mon troupeau ! »*. Comme les conclusions de l'OFB, suite aux visites chez Didier Pastor, ne mettent pas en cause une prédation lupine, l'indemnisation par l'État n'est pas effective. Didier Pastor ajoute que dans le cadre du cerclage dont son exploitation fait partie (voir arrêté préfectoral n° 58-2023-05-31-00001 (1)), on lui a proposé de mettre des filets électriques. *« J'ai environ 330 brebis, et j'ai 59 ans…je ne vais pas m'amuser à les sortir et les rentrer tous les jours, ça serait ingérable. On m'a aussi indiqué que l'achat d'un chiot pour protéger le troupeau était possible. Mais encore une fois, j'ai 59 ans, que ferais-je du chien une fois en retraite ? De plus, un chien de troupeau est complètement dressé au bout de 4 ans, soit deux ans après mon départ théorique en retraite »*. Sans solution émise par l'État (2), et suite aux conseils de la gendarmerie, Didier Pastor a porté plainte contre X, le 5 avril dernier, pour attaque supposée de chien. Dans cette plainte, le préjudice estimé est de 1 800 euros au total pour 7 brebis (depuis le bilan s'est alourdi). Après ce dépôt, classé sans suite pour *« recherches infructueuses »* par le Tribunal de Nevers, Didier Pastor s'est tourné vers son assurance pour espérer obtenir une indemnisation.

Pas de prise en charge

« J'ai une assurance cheptel. Mais, il m'a été indiqué que je devais avoir le nom du propriétaire du chien en cause pour que je puisse obtenir de l'argent afin de compenser la perte de mes animaux (3). Comment puis-je avoir le nom du propriétaire lorsque je ne suis même pas sûr que ce soit un chien ? Et même si j'en avais la conviction, comment retrouver le nom du propriétaire ? On m'a soumis l'idée qu'il venait d'une résidence secondaire, mais dans le coin il y en a un paquet ! J'ai aussi demandé aux voisins s'ils avaient eu des décès similaires, mais ils n'ont rien rapporté ». En désespoir de cause, Didier Pastor étudie alors toutes les pistes : *« j'ai regardé si les dates coïncidaient avec des vacances scolaires, ou si elles pouvaient correspondre à des ponts ou des week-ends particuliers. J'ai aussi étudié le mouvement des lunes au cas où… mais il n'y a pas de motif récurrent »*. Sans préjugé sur les causes des décès de ces animaux, Didier Pastor martèle : *« Même si je ne suis pas indemnisé, je veux simplement avoir une solution pour que cela s'arrête, car pour le moment, je n'ai que mes yeux pour pleurer »*. Depuis la dernière attaque, il a pris la décision de vendre ses agneaux le plus rapidement possible : *« je préfère les voir partir que d'en trouver encore massacrés »*. Si la situation de Didier Pastor semble pour le moment dans l'impasse, il conclut : *« Je suis en train de tenter un recours face au dernier rapport de l'OFB pour l'agneau mort le 13 juillet. Nous verrons bien ce que cela peut donner »*. En attendant, Didier Pastor continue chaque matin son rituel de tour de champ…

Chloé Monget

(1) https://www.nievre.gouv.fr/contenu/telechargement/14487/124504/file/A_Cerclage2023_N%C2%B02.pdf

(2) ndlr : la préfecture a été contactée par nos services pour connaître les autres leviers possibles, pour le moment aucun retour n'a été fait.

(3) ndlr : contactée par nos services, l'assurance en question devrait nous donner plus d'informations sur le sujet courant septembre.



Didier Pastor

La dépouille de l'agneau mort en juillet.



// GENDARMERIE

La proximité avec le monde agricole

À l'occasion de la fête de l'agriculture des JA 89 (des 12 et 13 août à Angely et Sainte-Colombe dans l'Avallonnais), la gendarmerie était présente. Mais pas seulement pour assurer la sécurité de l'événement. Les forces de l'ordre occupaient un stand, avec pour objectif d'échanger avec le grand public, mais aussi le monde agricole, afin d'entretenir de vrais liens.



Le chef d'escadron Sébastien Goutourneau, commandant de la compagnie de gendarmerie d'Avallon, aux côtés de réservistes (à gauche) et de gendarmes de sa compagnie (à droite).

Les visiteurs de la fête de l'agriculture des JA 89 (qui a eu lieu les 12 et 13 août à Angely et Sainte-Colombe dans l'Avallonnais) l'auront sûrement remarqué : la gendarmerie était présente lors de cet événement, mais pas seulement pour en assurer la sécurité. Cette dernière occupait un stand. Une présence loin d'être anodine. « *La gendarmerie s'inscrit complètement dans le domaine de la ruralité et de cette proximité avec les agriculteurs, les éleveurs et les viticulteurs* », assure le chef d'escadron Sébastien Goutourneau, commandant de la compagnie de gendarmerie d'Avallon. Dans un milieu rural comme l'est l'Avallonnais, et à plus grande échelle le département dans son ensemble, l'objectif pour les forces de l'ordre, « *c'est d'être en symbiose avec le monde de l'agriculture et de nous inscrire dans leur saisonnalité. C'est-à-dire que l'on va avoir une vigilance sur les machines qui sont dans les champs en période de moisson, que l'on fait de la surveillance sur les animaux l'hiver… On essaye de coller avec l'activité agricole des exploitants* », explique le commandant. Pour ce dernier, « *le travail de la gendarmerie, c'est répondre présent sur tous les tableaux, en tout temps et pour tous. Et la ruralité fait partie de cela. Dans l'Avallonnais, on est dans un territoire attaché à sa ruralité et son agriculture. C'est aussi dans l'ADN de la gendarmerie. D'ailleurs, on a récemment fêté les 300 ans de certaines unités de gendarmerie de la compagnie d'Avallon. À l'époque, les gendarmes étaient présents, à cheval* », sourit-il.



Gendarmerie de l'Yonne

Les gendarmes ont échangé avec le grand public et les agriculteurs, lors de la fête de l'agriculture des JA 89, où ils avaient un stand.

Des messages à communiquer

Être présent lors de la fête de l'agriculture des JA 89 était une manière de communiquer auprès du monde agricole et du grand public. « *C'était l'occasion pour nous de diffuser des messages de prévention. On est dans une période où on a une délinquance au préjudice des agriculteurs, que ce soit à travers le vol de carburant, de GPS ou encore d'animaux* », confie le commandant Sébastien Goutourneau.

Les militaires étaient également présents pour parler recrutement. « *Celui-ci est pluriel. On a parlé du recrutement des gendarmes, bien sûr, mais aussi de celui de réservistes, qui viennent renforcer les gendarmes actifs, pour avoir une sécurisation encore plus élevée sur les sites (les réservistes sont des citoyens qui effectuent des périodes de réserve, jusqu'à 120 jours par an, pour venir soutenir les unités de gendarmerie, ndlr)* ».

Enfin, c'était aussi le moment de parler des actions de gendarmerie que le grand public ne remarque pas forcément. « *On est présents à toute heure de la journée. Le gendarme qui patrouille autour des exploitations agricoles à 3 heures du matin, on ne le voit pas forcément. Pourtant, il est là. On a besoin de rendre cela visible, en étant présents à des foires comme celles des JA 89* », conclut le commandant Sébastien Goutourneau.

Christopher Levé

L'application « ma sécurité »

Alors que le monde agricole est régulièrement victime de vols en tout genre, la gendarmerie s'inscrit dans une démarche de relais d'informations. Cela se fait dans un premier temps avec la participation citoyenne, un dispositif mis en place dans les communes, qui permet d'informer la population (dont les agriculteurs) sur les faits qui viennent d'avoir lieu, pour les alerter.

« *Outre cette participation citoyenne, on est très actifs sur l'application « ma sécurité », où l'on envoie des notifications lorsqu'on identifie des phénomènes, pour aviser la population. On envoie aussi des messages de prévention avec des bonnes pratiques* », ajoute le commandant Sébastien Goutourneau.

Un référent sûreté dans l'Yonne

Le groupement de gendarmerie de l'Yonne (sous le commandement du colonel Nicolas Nanni, qui a récemment succédé au colonel Christophe Plourin, ndlr) dispose d'un référent sûreté (le major Stéphane Verse). Ce dernier peut être contacté par le biais d'une brigade locale, pour venir proposer les bonnes pratiques pour la sécurisation d'une exploitation. « *Cela commence par verrouiller les portes des hangars, ne pas laisser les clés des machines sur le contact… Ce sont des moyens de sécurité passifs pour éviter d'avoir de mauvaises surprises. Ce sont des choses simples, gratuites, que l'on peut oublier avec une certaine routine* », indique le commandant Sébastien Goutourneau.

// FINALE DÉPARTEMENTALE DE LABOUR

Un rendez-vous immanquable !

Les JA de Moulins-Engilbert organisent la finale départementale de labour le 9 septembre à Vandenesse (Moulins-Engilbert).

Comme tous les ans, les JA 58 se mobilisent tous pour la finale départementale de labour. Cette année, l'événement aura lieu le 9 septembre à partir de 10 heures à Vandenesse et les JA de Moulins-Engilbert s'investissent pleinement pour l'organiser. Pour l'occasion, de nombreuses animations sont prévues, comme le détaillent Simon Gauche et Benjamin Maillault coprésidents des JA 58.

Pour tous

« Les visiteurs pourront aussi apprécier les démonstrations de véhicules modifiés avec des traîne-culs, des moiss-bat cross ou encore des 2 CV cross. Nous avons aussi prévu des attractions gonflables pour les enfants. Pour ravir les papilles des plus grands, nous avons mis au point un marché de producteurs locaux et un marché « l'Amour est dans le pré ». Nous espérons pouvoir faire découvrir le monde agricole au grand public dans une ambiance bon enfant et conviviale ». Si l'ouverture vers les non-initiés est indispensable pour les coprésidents, cet événement revêt une autre dimension, plus professionnelle.

Dimension syndicale

« Nous sommes tous là pour passer un bon moment afin de célébrer la fin de la moisson. Mais, c'est aussi l'occasion pour nous de voir certains adhérents JA que nous n'aurions pas croisés dans les manifestations cantonales. Cela permet de retisser des liens entre les JA à tous les niveaux. Pour nous, ces relations sont nécessaires pour porter les dossiers syndicaux le mieux possible les mois suivants. De plus, avec les remontées de terrain que les cantons peuvent nous faire, les combats des JA 58 prennent tout leur sens tout en s'ancrant dans les enjeux spécifiques à notre territoire. C'est ensemble que nous pouvons avancer ». Ils concluent : *« Nous espérons que tous seront au rendez-vous du 9 septembre à Vandenesse et qui sait, pourquoi pas pour aussi les croiser à la régionale qui se déroulera l'an prochain dans le Doubs afin de soutenir le ou les Nivernais qualifiés ! ».*

Chloé Monget

Renseignements : 07 86 95 37 96.



Camille Deroche

Les JA de Moulins-Engilbert organisent, en association avec les JA 58, la finale départementale de labour à Vandenesse.

// JEUNES AGRICULTEURS

21 À vos votes

Les cantons JA ont créé des structures de paille le long des axes routiers pour annoncer la tenue de la fête régionale de l'agriculture. La plus belle réalisation va être récompensée.



Le tracteur de l'équipe d'Arnay-Nolay, sur la commune de Mimeure.



Deux C15 créés par les jeunes agriculteurs semurois, sur la commune de Courcelles.



Structure de paille des JA d'Aignay-Baigneux, à proximité d'Étormay.

Tous les moyens sont bons pour faire la promotion des Terres de Jade, qui se tiennent les 2 et 3 septembre au lycée La Barotte de Châtillon-sur-Seine. Le réseau JA21 a invité les différentes équipes cantonales à installer des structures de paille sur leur territoire, comme c'est le cas depuis plusieurs années. Et on ne change pas une formule gagnante : un petit concours est proposé aux internautes pour élire la plus belle réalisation. Les photos des structures sont vraisemblablement déjà postées sur la page Facebook *« Association Fête de l'Agriculture »*. Si ce n'est pas encore le cas, cela ne saurait tarder (d'autres clichés devaient être proposés ces derniers jours, notamment ceux de Mirebeau). L'équipe JA dont le cliché recueillera le plus grand nombre de *« likes »* se verra remettre un panier garni lors de la fête de l'agriculture, avec des produits fournis par chaque exposant du marché du terroir. Avec 640 votes à leur actif, les JA d'Arnay-Nolay avaient remporté ce concours l'an passé en amont de la fête de Saint-Léger-Triey. Leurs homologues de Seurre avaient terminé à la seconde place (581 likes), devant Aignay-Baigneux (230).

AG



Les JA de Saulieu et leur vache XXL sur la commune de Sussey.



Structures proposées par l'équipe de Montbard-Venarey, le long de l'axe routier reliant les deux villes.

// JEUNES AGRICULTEURS

21 Objectif atteint

Les JA de Châtillon-Laignes-Montigny ont dépassé la barre des 150 bénévoles pour la fête de l'agriculture. Tout se présente pour le mieux à l'approche des 2 et 3 septembre.

Cela va sans dire : l'organisation d'une fête n'est pas possible sans bénévoles. Encore moins quand il s'agit d'une festivité régionale censée attirer 20 000 visiteurs sur deux journées. Les JA de Châtillon-Laignes-Montigny avaient *« tablé »* sur 150 bénévoles pour la fête régionale de l'agriculture des 2 et 3 septembre au lycée La Barotte : excellente nouvelle, cet effectif a été atteint, et rapidement qui plus est. *« C'est vraiment le top, que tout le monde soit remercié. Nous approchons même les 160 personnes. L'objectif est plus que réussi, nous sommes au complet ! »*, se félicite Jérémy Rognon, le coprésident des Terres de Jade.

De 15 à 77 ans

Tous les âges sont représentés parmi les volontaires, comme l'indique le jeune exploitant de Pothières : *« cette mobilisation est exceptionnelle. En plus de notre propre équipe, le bouche-à-oreille a bien fonctionné : des Jeunes agriculteurs du département et des anciens ont répondu présent. Notre groupe rassemble plusieurs générations entre des grands-parents, leurs enfants et leurs petits-enfants. Je crois savoir que les âges vont de 15 à 77 ans »*. Plus de la moitié de ces bénévoles étaient présents le 5 août pour une première réunion d'information : *« nous avons passé un moment très sympa, avec la présence d'un groupe de musique. L'idée était de tisser les liens entre nous. Nous avons présenté les différents postes pour le jour J. Une feuille a circulé : chacun a pu indiquer ses préférences et ses disponibilités »*. La restauration et la buvette mobiliseront pas moins de 80 personnes lors du déjeuner : *« c'est de très loin le poste le plus demandeur en main-d'œuvre. Une quinzaine de bénévoles seront aussi les bienvenus pour la gestion du parking. Pour nos animations mécaniques, nous serons au moins une dizaine »*, informe Jérémy Rognon. Une nouvelle réunion se tiendra la veille de la fête pour finaliser les tâches de chacun. Chaque bénévole sera préalablement contacté et informé par mail.

AG



Une première réunion de préparation s'est tenue le 5 août à La Barotte.

// CONCOURS DE LABOUR DE SAINT-SAULGE

58

Une édition épique !

Le 14 août, les JA du canton de Saint-Saulge organisaient leur concours de labour, avec des animations diverses en sus.



Camille Deroche

De gauche à droite : Jean-Luc Gauthier, Valerian Gauche, Romain Lorré (arrivé 2e), Guillaume Thomas (1er), Emmanuel Chyra, Noah Lausteauneau (3e), Simon Gauche, Michel Quere (au micro), Corinne Bouchard.



Camille Deroche

Le concours de labour de Saint-Saulge a réuni 38 participants.

« C'est historique » s'exclame Simon Gauche, vice-président JA du canton de Saint-Saulge lors du concours de labour organisé le 14 août sur les terres du Gaec de Grèze. Pour comprendre sa surprise, quelques chiffres sont nécessaires.

En chiffres

« Nous avons accueilli 38 participants pour le concours qui ont pu se déployer sur 20 ha. Durant la journée, près de 500 visiteurs ont fait le déplacement et nous avons servi 250 repas et une centaine de petites restaurations dans la soirée ». Pour expliquer cet engouement, il souligne que *« c'est la première fois que nous avons autant de monde. Je pense que, suite à notre événement de 2022, qui était dans la même veine de simplicité et de convivialité que cette année, le bouche-à-oreille a fonctionné »*. En plus de cette communication, il précise qu'un autre élément est à prendre en compte dans cette réussite : *« nous avons ajouté un ball-trap afin d'attirer un nouveau public. Et, cette population s'est parfaitement intégrée avec celle des laboureurs car tous partagent des valeurs communes. Nous sommes ravis qu'ils aient passé un excellent moment »*.

Échanges

Même si ces points ont contribué à rendre cette manifestation inoubliable, *« il ne faut pas oublier l'investissement des JA de Saint-Saulge, des familles des JA et des autres cantons. Un élément de base pour arriver à tout ceci. En effet, pour notre concours, les JA des autres cantons sont venus nous soutenir et je suis persuadé que le fait de participer aux événements des collègues est un bon moyen de resserrer les liens entre nous tous afin de transmettre une dynamique nouvelle. La relation inter-cantons est la pierre angulaire de notre réussite et donne tout son sens aux JA : être ensemble pour aller de l'avant, sans se prendre la tête ! »*.

Chloé Monget

Palmarès

Brabant :
1. Guillaume Thomas, 2. Romain Lorré, 3. Noah Loustauneau.

Charrue :
1. Baptiste Guillaumin, 2. Alice et Enzo, 3. Louis Lejeault.

// COMICE DE CHÂTEAU-CHINON

58

« Ça restera dans les mémoires »

Du 11 au 13 août avait lieu le comice de Château-Chinon (voir TDB n° 1743) dans une ambiance dépassant toutes les espérances, avec plus de 3 500 personnes au rendez-vous.

« Ça restera dans les mémoires, j'en suis sûr ! » s'exclame Jean-Michel Dupuis, président du comité du comice, concernant le comice de Château-Chinon, qui s'est déroulé du 11 au 13 août. *« Les dates sélectionnées ont sans nul doute permis d'avoir un public en nombre. De plus la météo était au rendez-vous durant les trois jours, ce qui a été un atout indéniable »*. Pour rappel, diverses activités et animations étaient prévues durant tout le week-end, comme Jean-Michel Dupuis le souligne.

La recette de la réussite

« La multitude d'événements organisée durant le comice offrait un panel intéressant pour le public ; nous permettant de comptabiliser une superbe affluence d'environ 3 500 personnes sur les trois jours. Que ce soit pour le marché de producteurs du vendredi qui réunissaient une trentaine d'exposants, pour le défilé des 17 chars, pour le concours de labour, pour la messe du comice le dimanche ou les repas/concerts, le public a répondu présent ! Et nous le remercions chaleureusement ». Parmi les autres remerciements, Jean-Michel Dupuis insiste : *« Tout ceci n'aurait pas été possible sans le soutien de la ville de Château-Chinon et des communes alentour (qui ont prêté les 25 chapiteaux). De même, les bénévoles et les JA ont travaillé avec une belle cohésion, en se répartissant les tâches intelligemment pour offrir à tous un comice qui restera dans le cœur de chacun ! Donc, merci et bravo à tous ! »*. Du côté des JA de Château-Chinon, le son de cloche est identique, comme le stipule Baptiste Flory, président des JA du canton : *« C'est un comice hors normes qui a pu avoir lieu grâce à l'investissement de tous ! »* et de marteler : *« je pense que ce qui était proposé était en accord avec nos valeurs locales, à l'image des menus du midi et du soir qui offraient un superbe rapport qualité prix. En effet, respectivement à 14 et 12 euros, nous avions opté pour des produits locaux, et pour la majorité, transformés maison ! Au final, c'est près de 1 300 repas qui ont été servis le samedi ! »*. Si le labeur était nécessaire à la tenue de cet événement, Baptiste Flory rappelle : *« tout cela en valait la peine et je remercie, entre autres, les JA de Tannay pour le prêt de leur char buvette ou encore les JA de Châtillon-en-Bazois pour l'avoir tenu toute la journée du samedi »*.

Concours

En sus, les JA organisaient le concours de labour regroupant trois catégories : les vétérans (35 ans et plus), les jeunes (de 12 ans à 35 ans) et les juniors (de 4 ans à 11 ans). Baptiste Flory détaille : *« nous avons eu énormément de demandes pour ouvrir cette dernière catégorie. Les petits jeunes sont très dynamiques, prometteurs et courageux. Pour nous, c'est un super signal pour l'avenir car tous souhaitent devenir exploitants ; il nous paraissait donc logique de leur accorder une catégorie spécifique »*. Au total, 31 participants se sont disputés les places du podium : *« Tous les candidats étaient du canton et nous les remercions de cette mobilisation qui prouve encore une fois un engagement indéniable des actifs. Les retraités n'ont pas non plus été mis de côté puisqu'ils ont fait des démonstrations de battage à l'ancienne notamment »*. Baptiste Flory conclut : *« le comice a tenu toutes ses promesses voir plus puisqu'il a resserré les liens entre tous, toutes générations confondues, offrant de belles amitiés en perspective »* et de Jean-Michel Dupuis de rebondir : *« On peut faire de grandes choses dans nos territoires si tous se dirigent dans le même sens et cela donne confiance en l'avenir des territoires ruraux »*.

Chloé Monget



Camille Deroche

Les 31 candidats du concours de labour venaient uniquement du canton.



Camille Deroche

Le char buvette prêté par les JA de Tannay.

Palmarès

Catégorie junior en charrue :
1er : Paul Trinquet, 2e ex æquo : Maxence Devouard - Maxence Prévotat, 4e : Jules Buteau, 5e : Baptiste Courrault, 6e : Maxime Prévotat, 7e : Florent Devouard, 8e : Mathieu Prévotat, 9e : Simon Séguinier, 10e : Raphaël Séguinier

Catégorie jeune en brabant
1er : Benoît Buchli, 2e : Antoine Truchot, 3e : Louis Lauferon, 4e : Nolan Auboussu, 5e : Louis Fléty

Catégorie Jeune en charrue
1er : Simon Boulenger, 2e : Paul Diard, 3e : Maxime Petit, 4e : Gabriel Boulin, 5e : Maxence Verrier, 6e : Alexandre Bondoux, 7e : Florian Prévotat, 8e : Yanis Régerat

Catégorie Vétéran en brabant :
1er : Emmanuel Devouard, 2e : Laurent Gey, 3e : Bruno Sautreau

Catégorie Vétéran en charrue :
1er : Laurent Goulot, 2e : Sébastien Perruchot, 3e : Stéphane Prévotat, 4e : Laura Decate, 5e : Robert Petit

// MFR AUXOIS-SUD MORVAN

21

Dernière ligne droite avant la rentrée

Le personnel de la MFR de Pouilly-en-Auxois s'active pour réussir sa nouvelle année scolaire.



Juliette Geoffray, assistante administrative et Nadine Jeannin, directrice, il y a quelques jours, avant leur départ en Estonie.

Ça sonnait creux, la semaine dernière, dans les couloirs de la MFR, en l'absence des 140 apprenants et de la majorité des 21 salariés de l'établissement. Cette situation n'allait toutefois plus guère durer, comme l'indiquait Nadine Jeannin : *« La rentrée se rapproche de plus en plus, nous y serons très vite. La date est fixée au 4 septembre ! »*. D'ici là, pas de quoi *« chômer »* à la maison familiale nouvellement présidée par Abel Bizouard : *« un important travail administratif est à assurer, nous réalisons l'enregistrement des dossiers, nous réglons et renseignons les logiciels pour les plannings, sachant que nous sommes en plein dans la réforme du Bac pro… Les plans de formation doivent être finalisés à temps, sans oublier les signatures des contrats d'apprentissage avec des visites dans les différentes exploitations partenaires »*. Des travaux manuels étaient également à l'ordre du jour : le 16 août, Nadine Jeannin et Juliette Geoffray aménageaient d'ailleurs un nouvel espace dans les bureaux : *« nous allons accueillir une coordinatrice pédagogique qui habite la commune. Nous aurons également une nouvelle apprentie, qui se spécialisera dans l'animation »*.

Voyage, voyage

La préparation de cette rentrée 2023 est très originale pour la MFR : une mobilité Erasmus de cinq jours en Estonie a été proposée à tous les salariés. Vingt et une personnes se sont ainsi envolées ce lundi 21 août, leur retour est programmé ce vendredi en fin d'après-midi à l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle. L'équipe côte-d'orienne composée de formateurs, de personnels administratifs, et de tous les intervenants dans la vie autour de l'établissement a été accueillie dans un lycée agricole partenaire, où un stage professionnel les attendait auprès de leurs collègues estoniens. Une autre originalité de la rentrée sera la célébration du 70e anniversaire de la MFR. La date à retenir : samedi 7 octobre, comme le détaille Nadine Jeannin : *« les festivités débuteront l'après-midi. Des petits jeux seront proposés, ils consisteront à reconnaître d'anciens apprenants sur des photos d'archives. Un petit quiz sera au programme. Parmi les animations : d'anciens apprentis partageront leurs souvenirs dans des témoignages, sous forme de vidéos. Cela va sans dire, ces mêmes personnes seront invitées le jour J pour fêter cet anniversaire. Les 150 agriculteurs avec qui nous travaillons chaque année seront bien sûr conviés, ce sera pour nous une énième occasion de les remercier pour leur investissement dans l'enseignement. Le 7 octobre, il sera possible de se restaurer, des burgers seront notamment au menu. Un groupe musical assurera l'ambiance de cette belle journée ! Un photomaton sera à disposition et permettra d'immortaliser ces bons moments »*.

AG

// CONCOURS

89

Deux représentants de la région en lice pour Graines d'agriculteurs

Graines d'agriculteurs est un concours national qui, chaque année, ambitionne de révéler de nouveaux talents. En 2023, il met en avant l'élevage en tant que filière d'avenir attractive, outil de lutte contre le changement climatique et terrain fertile des innovations. Parmi les 10 finalistes, on trouve une agricultrice de l'Yonne et un de Saône-et-Loire.

Créé en 2011 et organisé depuis 2016 par Terres Innovantes (fonds de dotation des Jeunes Agriculteurs) Graines d'agriculteurs est le seul concours agricole qui permet de soutenir les agriculteurs candidats par un vote. Il vise à encourager le sens de l'entrepreneuriat agricole, la vision à long terme, la démarche durable, l'inventivité et l'innovation d'agricultrices et d'agriculteurs récemment installés, entre le 1er janvier 2016 et le 31 décembre 2021. Après avoir reçu de nombreuses candidatures de qualité, le jury a retenu 10 finalistes. Ces candidats ont été sélectionnés selon des critères économiques, de qualité et de cohérence du projet. Parmi les dix finalistes, on trouve deux agriculteurs bourguignons : Océane Abry, âgée de 29 ans et installée à Leugny, dans l'Yonne, au sud-ouest d'Auxerre, et Benoît Corsin, 28 ans, de Blanot, en Saône-et-Loire, près de Mâcon.



Océane Abry a 29 ans. Installée dans l'Yonne, elle s'est engagée dans une démarche exclusive d'engraissement à l'herbe.

Océane Abry a décidé de faire évoluer l'alimentation des animaux. Associée avec sa sœur sur l'exploitation familiale, elle élève 70 mères limousines et 70 brebis laitières de race Lacaune en agriculture biologique. Leur objectif : montrer que l'élevage peut être vertueux pour l'environnement et le bien manger. Il y a trois ans elle a décidé, avec sa sœur, d'engraisser ses limousines totalement à l'herbe, supprimant aliments, céréales et compléments. Ce choix a impacté directement l'assolement et a nécessité de la détermination et de la confiance à Océane pour persévérer. Les résultats au bout de 3 ans la comblent : *« la qualité de la viande est au rendez-vous. Les bêtes sont engraissées doucement ce qui donne une viande persillée avec un caractère particulier, lié au territoire »*.

Benoît Corsin s'est engagé dans la diversification pour s'adapter. À la ferme de Mont-Rouge, après 3 ans consécutifs de sécheresse, Benoît et sa compagne, Marine, ont choisi de diminuer leur troupeau de bovins et de créer un atelier porcs de plein air. L'achat de fourrage grevait trop durement la trésorerie de l'exploitation. Les agriculteurs ont alors décidé de vendre dix vaches, gagnant ainsi une dizaine d'hectares de fourrage pour le reste des bêtes, et de compenser la perte financière en élevant des porcs sur seulement 2 ha de plein air. Les résultats économiques ont permis d'embaucher un salarié à temps plein. À moyen terme l'autonomie est le projet phare de l'exploitation de Benoît.

Votez en ligne

Le public peut voter en ligne pour le ou la candidat (te) de son choix. Le jury final se tiendra début septembre pour déterminer le ou les lauréats, sur la base du vote du public et de l'analyse du jury, qui seront récompensés par une dotation de 3 000 € pour les aider dans leur projet. La remise des prix se tiendra lors des Terres de Jim, organisées du vendredi 8 au dimanche 10 septembre, à Cambrai dans le Nord.

Berty Robert, avec communiqué

Pour voter en ligne : graines-agriculteurs.fr

Crédit



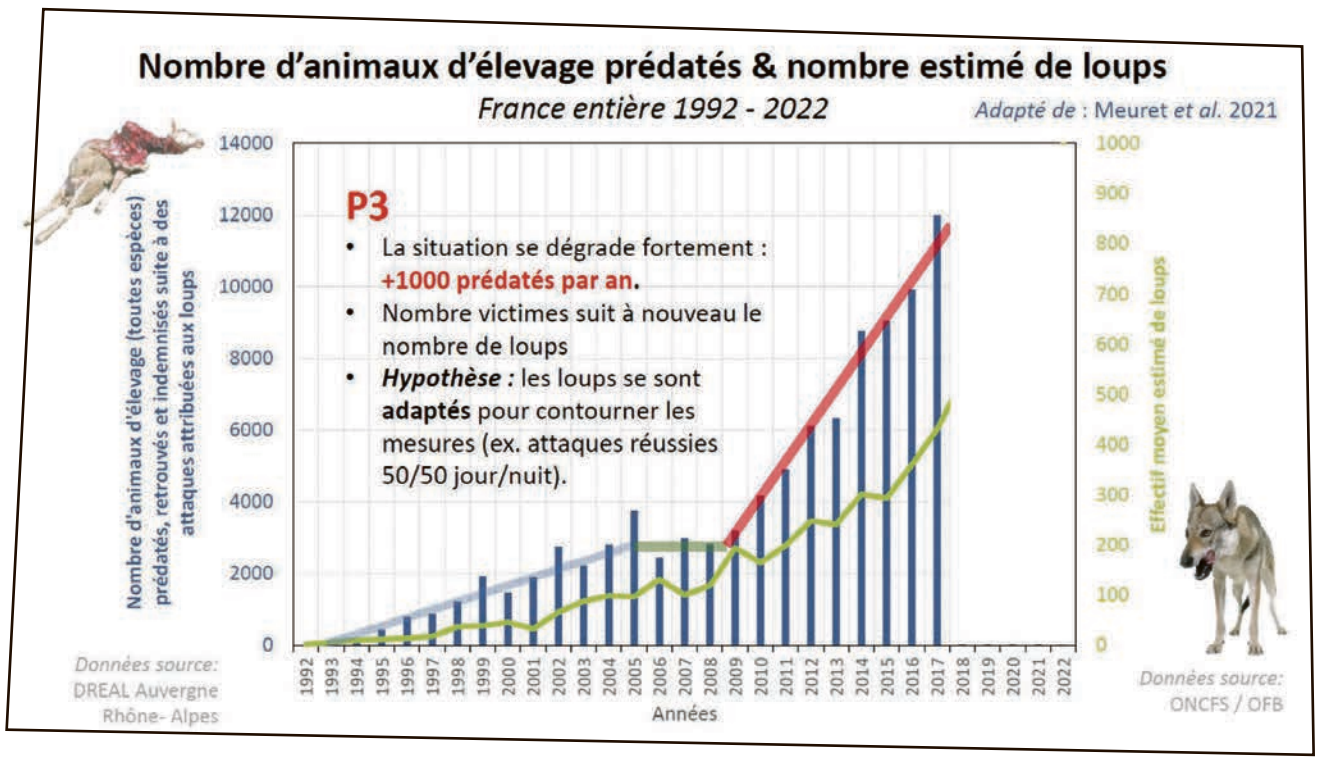
// PRÉDATION

Une lettre et des propositions

Christophe Chambon, président de la FRSEA BFC, et Florent Point, président de JA BFC, ont adressé, le 18 août, une lettre au Préfet de Région, Franck Robine. Elle aborde l'idée d'un plan de sauvetage de l'élevage face au prédateur, plutôt qu'un nouveau plan loup, et porte une série de propositions concrètes.

« Monsieur le Préfet, un nouveau plan national d'actions sur le loup sera proposé début septembre. Compte tenu de la situation, ce futur plan doit absolument sauvegarder l'élevage en plein air aujourd'hui menacé par les conséquences des attaques des loups sur les troupeaux, que ce soit sur les ovins, les bovins ou autres animaux domestiques. Ces attaques de plus en plus nombreuses remettent en question les systèmes de pâturage qui façonnent nos paysages, stockent du carbone, préservent notre biodiversité et assurent notre souveraineté alimentaire dans le cadre d'une agriculture économique et durable. Mais surtout, elles affectent profondément la santé des éleveurs. Le loup produit de l'isolement. Il met en jeu la réputation des éleveurs y compris dans leurs familles. Il y a un sentiment de dépossession vis-à-vis du travail de l'éleveur. Sur la période 2018-2023, le nombre de loups est passé de 430 à près de 1 000 individus. Les zones de présence permanente du loup sont passées de 74 à près de 180. Le nombre de départements colonisés par le loup est passé de 22 en 2018 à 53 en 2023 et notamment en Saône-et-Loire, en Côte-d'Or, dans la Nièvre et dans l'Yonne mais aussi le Jura, le Doubs et la Haute-Saône. C'est désormais un fait avéré, le loup n'est plus une espèce en voie de disparition. Son seuil de viabilité, estimé par les scientifiques à 500, est largement dépassé. En revanche, les éleveurs qui pratiquent l'élevage à l'herbe sont menacés d'extinction, si le nouveau plan de régulation du loup ne permet pas aux éleveurs de se prémunir réellement des attaques des prédateurs. Les éleveurs doivent pouvoir agir en écartant préventivement les loups qui menacent les élevages. Dans cet objectif, une simplification des règles actuelles de gestion du loup est une nécessité absolue, avec des mesures efficaces. Par exemple, il est urgent de fusionner les tirs de défense en un seul. Celui-ci doit être mis en place dans tous les territoires de présence du loup, sans restriction, ni priorisation pour assurer réellement la défense des troupeaux. Au-delà des déclarations de bonnes intentions, il devient impératif de tester des solutions plus adaptatives et aussi plus respectueuses des contextes locaux. À l'échelle des territoires, il s'agit de proposer de réelles solutions pour répondre concrètement à la détresse des éleveurs. Nous ne pouvons accepter le plan loup tel qu'il est actuellement. Les pouvoirs publics se doivent d'adopter un plan de sauvegarde de l'élevage et non un énième plan loup, incapable de préserver l'élevage à l'herbe et les éleveurs, ni même d'assurer la gestion du prédateur sur le territoire. Nous devons conserver notre souveraineté alimentaire, notre droit à produire, et la vie de nos territoires, mais pour cela, l'élevage doit être mis au centre des priorités politiques. C'est pourquoi, vous trouverez dans ce courrier, une liste de propositions pour le plan national action 2024-2029, qui permettra de préserver les éleveurs sur nos territoires. En vous remerciant de l'attention que vous porterez à notre demande, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de notre haute considération ».

« Les éleveurs qui pratiquent l'élevage à l'herbe sont menacés d'extinction, si le nouveau plan de régulation du loup ne permet pas aux éleveurs de se prémunir réellement des attaques des prédateurs »



La correspondance entre le nombre de loups et celui des animaux prédatés apparaît sur ce document bâti à partir de données fournies par la Dreal Auvergne-Rhône-Alpes.

Christophe Chambon,
président de la FRSEA BFC
et Florent Point, président de JA BFC

Prendre en compte les particularités de chaque territoire :

- Revoir la gouvernance et laisser plus de possibilités d'actions aux régions et aux massifs pour prendre en compte les spécificités territoriales.
- Encourager et favoriser la diversification des mesures de protection en fonction des caractéristiques propres à chaque territoire.

Confirmer le statut non protégeable des troupeaux :

- Conserver le statut non-protégeable pour les troupeaux de bovins et dans le cadre d'un tir de défense, il ne doit pas être conditionné à un diagnostic de vulnérabilité.
- Expérimenter avec les instituts techniques dans les territoires non protégeables, des moyens opérationnels pour les éleveurs volontaires avec des outils innovants d'aide à la protection des troupeaux.

Donner les moyens aux éleveurs pour défendre leurs troupeaux :

- Améliorer les délais de reconnaissance de la responsabilité du loup lors d'une attaque : l'absence de réponse de l'administration à une demande de tirs dans les 48 heures suivant ladite demande, équivaut à une autorisation.
- Octroyer les tirs de défense simple (TDS) et renforcée (TDR) valables sur tous les territoires et durant toute la campagne sans restriction, ni priorisation pour assurer la défense des troupeaux y compris pour les troupeaux voisins d'un troupeau prédaté.
- Supprimer le plafond de destruction de 19 %, de sorte que puissent être mis en œuvre des tirs de défense de manière systématique dès lors qu'est constatée une attaque sur troupeaux.
- Accorder des tirs de prélèvements toute l'année par le Préfet coordinateur, dès lors qu'est constatée une forte prédation sur les troupeaux, sans autre condition (tir territorialisé).

Faire évoluer le statut juridique des chiens de protection des troupeaux (CPT) :

- Mettre en place une loi spécifique au statut du chien de protection des troupeaux afin de délivrer aux éleveurs des dérogations concernant les réglementations applicables en matière d'ICPE, d'aboiement, de divagation des CPT et de responsabilité pénale des éleveurs.
- Interdire l'élevage, la détention et la commercialisation des hybrides, chiens-loups tchécoslovaques et chiens-loups de Saarloos.

Donner plus de moyens aux éleveurs, aux louvetiers et à la brigade mobile d'intervention :

- Donner la possibilité aux éleveurs et chasseurs ayant suivi une formation, d'avoir des armes dotées de lunettes à vision nocturne, limitées aujourd'hui aux seuls lieutenants de louveterie.
- Rémunérer les lieutenants de louveterie pour le temps passé à l'appui aux éleveurs, augmenter les effectifs et financer le matériel nécessaire.
- Augmenter l'effectif des brigades mobiles pour intervenir dans les départements dès les premières attaques.

Améliorer les financements pour la protection des troupeaux et des éleveurs :

- Financer le coût de la prédation sur des fonds du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires et non plus sur le Feader ou les crédits agricoles nationaux.
- Permettre aux éleveurs de ne pas avancer la trésorerie sur les charges engagées pour la protection des troupeaux.
- Financer la main-d'œuvre nécessaire à la pose et l'entretien des clôtures électrifiées.

Proposer une meilleure prise en compte des pertes :

- Actualiser annuellement le barème d'indemnisation des animaux en fonction des cours du marché.
- Financer par l'État l'enlèvement des animaux prédatés.
- Prendre en compte la valeur génétique de l'animal prédaté.
- Indemniser à la valeur réelle des jeunes animaux (veaux, agneaux…) et les avortements qui se produisent dans les jours ou mois après l'attaque et augmenter significativement le forfait pour indemniser le stress, les impacts sanitaires et de productivité.
- Indemniser les animaux disparus à leur valeur réelle (et non en forfait de 20 % des pertes directes).
- Indemniser le temps passé à la recherche des cadavres et aux démarches administratives.
- Prévoir une indemnisation auprès de l'éleveur pour préjudice moral.

Avoir un système de comptage et de suivi précis et neutre de la population lupine :

- Revoir les modalités d'estimation de la population lupine pour un suivi et une évolution précis des populations, avec, en début de saison, des informations retransmises aux représentants agricoles sur l'évolution des populations.
- Prévoir les équipements et les financements nécessaires afin de suivre précisément l'évolution de cette population.

Revoir le statut de protection du loup dans la Convention de Berne et la directive Habitats :

- Revoir le statut du loup comme « espèce strictement protégée », car il est à l'origine des limites que connaissent les éleveurs pour se défendre contre la prédation et vivre sereinement de leur métier. Nous souhaitons un déclassement du loup au statut d'espèce protégée pour avoir plus de souplesse dans la gestion de la population. À terme, étant donné l'évolution favorable de la population, nous souhaitons l'exclusion du loup des textes internationaux.
- Améliorer la surveillance des parcs à loups, exiger a minima un registre d'élevage avec suivi des naissances.
- Revoir les modalités d'estimation de la population lupine, notamment par le financement d'outils technologiques tels que les pièges photos et caméras thermiques.

// TRAVAUX AGRICOLES

Une tendance à « faire faire »

Clément Guichot gère une entreprise de travaux agricoles avec Joël, son père, près de Pouilly-en-Auxois. Le recours à une ETA est de plus en plus courant, d'après ce jeune homme de 23 ans.

Des coûts de matériels en forte hausse et de plus en plus de travail sur les fermes : tout est réuni, aujourd'hui, pour *« déléguer »* certaines tâches et faire appel à une ETA. Clément Guichot, entrepreneur à Châtellenot, perçoit cette tendance depuis *« au moins deux ou trois ans »* : *« C'est principalement le cas lors des moissons. Avec le prix actuel des pièces et une main-d'œuvre de moins en moins importante sur les exploitations, le recours à une ETA devient assez fréquent. Les agriculteurs qui approchent de la retraite lèvent également le pied sur les investissements et sollicitent de plus en plus notre type d'entreprise : c'est une autre caractéristique du moment. Et plus globalement : un éleveur de tout âge qui a moins de 100 ha à moissonner a tout intérêt à faire appel à une ETA, car acheter une batteuse revient extrêmement cher, surtout si l'on considère son faible temps d'utilisation dans l'année »*.

Une problématique partagée

La hausse du prix des matériels est aussi une grosse contrainte pour les ETA, reconnaît Clément Guichot : *« rien n'est évident pour personne. Les charges, dans leur ensemble, sont en nette augmentation pour tout le monde. Je pense notamment au carburant : les prix ont plus que doublé depuis la création de notre entreprise en 2015. Forcément, nous sommes dans l'obligation de le prendre en compte dans nos tarifs. Le prix des équipements connaît aussi de fortes augmentations et il faut sans cesse s'adapter. Dans notre cas, pour limiter les frais, nous assurons nous-mêmes l'entretien et la réparation des machines, 95 % du temps. Nous faisons rarement appel à un mécanicien, uniquement quand le souci est électronique »*. Les dernières moissons se sont déroulées sans le moindre problème majeur, à la plus grande satisfaction de l'ETA de la Gravelle : *« il y a eu quelques bricoles inévitables, mais pas de quoi nous arrêter. C'est tant mieux, car cette période est très chargée. Tout est mis en œuvre pour satisfaire un maximum de clients, nombre d'hectares ont par exemple été moissonnés la nuit. Début juillet, en l'espace de trois nuits, je n'ai dormi que six heures, c'était notre pic d'activités ! Malgré tout, il nous est impossible d'être partout à la fois et ça, nos clients les plus fidèles le comprennent bien. Merci à eux ! »*.

AG



L'entrepreneur dans son bâtiment, la semaine dernière à Châtellenot.

« Papa, on lance une ETA ? »

D'une simple discussion entre un père et son fils peuvent naître de beaux projets. La création de l'ETA de la Gravelle en est un parfait exemple, comme le retrace Clément Guichot : *« J'ai toujours été passionné par les machines agricoles, à force d'en croiser dans notre campagne. L'année de mes 14 ans, j'ai dit à mon père qu'il serait bien de se lancer dans une entreprise de travaux agricoles, car il y avait déjà de la demande sur le terrain. Il a fini par m'écouter et cela s'est concrétisé par l'achat d'une première moissonneuse. Nous en avions déjà une à l'époque car nous avons 20 ha de champs, mais celle-ci était bien trop ancienne pour faire quelque chose de correct »*. **Joël Guichot a conservé son métier d'agent autoroutier, tout en développant l'entreprise.** *« Je l'ai rejoint en 2020 à la fin de mes études. J'ai même écourté mon BTS Acse à la MFR de Liernais et de Pouilly tellement j'avais envie de travailler »*, **ajoute Clément Guichot,** *« l'ETA compte aujourd'hui deux moissonneuses, trois tracteurs et tous les équipements nécessaires pour semer, récolter et déchaumer. Nous récoltons tout sauf du maïs, mais nous allons sans doute combler cette lacune à court ou moyen terme. Nous sommes également équipés pour broyer les haies. L'ETA peut intervenir dans un périmètre de 100 km aux alentours de Châtellenot : nous étudions toute proposition. L'an passé, nous avons d'ailleurs assuré des moissons dans l'Yonne »*. **Contact : 06 87 94 46 52.**

INSTALLATION PHOTOVOLTAÏQUE
de 36 à 500 KWc
SOLAIRFACILE
Grand Lugues - 58270 Beaumont-Sardolles
06 10 05 63 32
solairfacile@gmail.com

AGUIRRE
SEMOIRS PNEUMATIQUES TRAINÉS
PRÉSENT À INNOVAGRI
> Le seul constructeur qui vous propose quatre trémies (quatre distributions) sur ce type de semoir ; capacité totale jusqu'à 7000 L.
> Inter-rangs possibles : 12,5 cm | 14,5 cm | 16 cm | 19 cm.
> Dents fines 12 mm, résistance de 160 kg par dent .
• Semoir pneumatique de grand rendement (Vitesse de travail élevée)
• Largeur de travail de 6 à 9 m.
• Train de semis en trois éléments indépendants du châssis de la cuve
• Double parallélogramme
• Roues de jauge avant et arrière
• Exclusivité AGUIRRE, cette conception unique vous garantit une régularité de semis inégalée.
• Électro-Drive, pesée électrique et modulation dosage par G.P.S.
31300 TAFALLA - Espagne
Teléfono +34 948 70 06 92
E-mail aguirre@aguirreagricola.com
www.aguirreagricola.com
Contactez votre concessionnaire habituel
RESPONSABLE SECTEUR
M. Philippe TOUSSAINT
Port. 06 22 28 15 99
philippetoussaint54@gmail.com
Ets BUCHEZ MATERIEL AGRICOLE
Corbigny - Autun - Luzy - Moulins-Engilbert
03 86 20 17 38
Ets DEBRUIN MATERIEL AGRICOLE
Cerisiers - Charny - Chateauneuf-Val-de-Bargis
03 86 96 20 08 - Agent : Agritech
BOucheron TRACTEURS ET MATÉRIELS AGRICOLES
Lézinnes - Agent : BSA Cussy-les Forges
03 86 75 63 22
OUANNE AGRI
Ouanne
03 86 47 65 87

ÉLEVAGE

// OVINS REPRODUCTEURS

Des races et des prix à Decize

Comme tous les ans, le troisième mardi d'août (soit le 15 août cette année) est l'occasion pour Decize d'accueillir la foire aux ovins reproducteurs. Même si ce rendez-vous est traditionnel, il n'est jamais identique !



Les Southdown étaient les égéries de cette 46e édition.

Au total 255 béliers et 23 agnelles étaient présentés lors de la 46e Foire nationale aux ovins reproducteurs de Decize. Si les apports et les ventes (80 béliers de vendus) restent au diapason des années précédentes, certains éléments tendent à évoluer.

Panel au rendez-vous

En effet, Claudie Vilaine, présidente du comité de la foire aux béliers de Decize, souligne : *« Cela fait de très nombreuses années que nous n'avions pas eu 10 races différentes. Cette diversité permet à chacun de trouver le reproducteur qu'il recherche »* avant d'ajouter : *« même si les agnelles n'ont pas été au centre des transactions, leur présence à permis à certains éleveurs de prendre des contacts pour réaliser, nous l'espérons, des ventes en ferme par la suite »*. Jean-Paul Moiron, éleveur à Guillon-Terre-Plaine (89) et participant à la foire depuis plus de 10 ans, rebondit : *« les éleveurs tendent à acheter leurs béliers via les groupements car ils ont de moins en moins de temps à consacrer à leurs achats sur les foires, il y a donc une perte du côté convivial. Mais, pour moi c'est un moment privilégié pour faire connaître les races comme le Suffolk de type Anglais - que j'ai apporté - car cela mérite d'être connu. Cette race, certes exigeante en termes de nourriture, offre de belles qualités laitières, et une vitesse de croissance que l'on ne retrouve pas ailleurs »*. De son côté, la foire de Decize fut une première pour Yves Bernier, éleveur à Champvert (58) : *« même si du commerce peut se réaliser dans les exploitations, il faut déjà se faire connaître, et quoi de mieux qu'une foire. Ces événements sont idéaux pour présenter certaines races encore peu diffusées »*. Au-delà de la renommée qu'une foire peut offrir, les éleveurs sont aussi d'accord sur le fait qu'elles permettent de réaliser des transactions intéressantes.

En hausse

Question tarifs, Christophe Rainon, membre du comité organisateur et conseiller à la Chambre d'agriculture de la Nièvre indique que : *« les 80 béliers ont été vendus pour un prix moyen de 476 euros (hors taxes) toutes catégories confondues. Cela représente une augmentation de la tarification de 8 % par rapport à celle observée en 2022 ; encourageant pour la filière. Cela étant dit, cette hausse n'a rien de surprenante puisqu'elle est calquée sur l'évolution des cours des agneaux de boucherie tout en étant une nécessité pour faire face à la hausse des charges opérationnelles et de structures des exploitations »*. Ainsi, avec des prix en hausse et un panel de races plus étoffé, cette édition est *« encore une réussite »* pour Claudie Vilaine. L'événement s'est clôturé par la remise des prix pour le classement sur ascendance FNROD.

Chloé Monget

Palmarès

La 46e foire aux ovins reproducteurs de Decize fut aussi l'occasion de réaliser le traditionnel classement par ascendance FNROD.
1. Ile-de-France : Sylvain Ray (Meillard – 03). 2. Texel : Gaec Pariot (Le Theil – 03), 3. Rouge de l'Ouest : Pascal Dedieu (Gibles – 71), 4. Mouton Charollais : EARL Bernard Bonnot (Champlecy- 71), 5. Mouton Charollais : Gaec Marion Michel et Michaël (Luzy – 58), 6. Suffolk : Élevage Sébastien Boissonnade (Maltat – 71), 7. Mouton Charollais : EARL Blin (Montagny-lès-Beaune – 21), 8. Charmoise : Gaec Roux (Lussat – 23), 9. Mouton Charollais : Laure Rogemont (Alluy -58), 10. Mouton Charollais : Julien Boutonnat (Varennes-sur-Tèche – 03).



Yves Bernier et ses Bleu du Maine.

// FOIRE DE CORBIGNY

Une première pour évoluer

Le 12 août, la nouvelle équipe du comité des foires de Corbigny organisait sa première foire aux ovins reproducteurs. Une édition marquée par la prudence et l'envie d'évoluer.

Une dizaine d'éleveurs avaient fait le déplacement, le 12 août, pour participer à la foire aux ovins reproducteurs de Corbigny qui se déroulait en même temps que la brocante de la ville. Franck-Loup Moreau, président du comité des foires, pointe : *« l'affluence engendrée par la brocante offre une belle visibilité à la foire et à la filière auprès du grand public. Dans cette optique, nous avions d'ailleurs proposé une démonstration de tonte qui a attiré jeunes et moins jeunes, professionnels ou non »* tout en nuançant : *« cela étant, et malgré une affluence en demi-teinte, un minimum de sept animaux ont changé de main et des contacts ont été pris, présageant des ventes futures »*.

Un déplacement nécessaire

Ainsi, les acheteurs ont pu découvrir une soixantaine d'agneaux et antenais : Moutons Charollais, Texel, Île-de-France, Berrichon du Cher, Suffolk ou encore Bleu du Maine. Franck-Loup Moreau précise : *« Nous aurions dû avoir plus d'animaux, mais certains exploitants ayant déjà vendu leurs lots en ferme, ne sont pas venus. Même si cela est un excellent point pour la filière, cela l'est moins pour les foires. Ceci dit, ces dernières sont encore utiles pour ceux qui ont besoin de se faire connaître, car si on ne sort pas on ne vend pas »*. Parmi les éleveurs présents, Georges Keyes, 22 ans (Limanton), était là pour la première fois : *« Je suis ravi car le commerce peut se faire sans problème, même pour un jeune comme moi. Je reviendrai donc l'année prochaine »* avant d'ajouter : *« J'espère que l'an prochain, la foire sera complétée par un concours afin d'avoir encore plus d'animation »*.

À travailler

En effet, pour cette édition – la première organisée par la nouvelle équipe du comité des foires de Corbigny (constituée en 2022) - il n'y avait pas de concours. Franck-Loup Moreau justifie ce choix : *« nous avons opté pour la simplicité, car cela demandait plus de fonds et plus d'organisation. Nous préférons reporter ce pan à 2024 pour le faire dans de bonnes conditions »*. Il ajoute que : *« 2023 est une année test nous permettant de cibler les points à améliorer »*. Parmi ces derniers, il souligne notamment la mise en place d'une restauration via traiteur en plus de la buvette : *« nous voudrions que chacun puisse se restaurer sur place sans contraintes »*. Si tous les professionnels furent ravis de cette première, l'équipe du comité prévoit donc des évolutions pour l'avenir : *« nous sommes motivés pour relancer une nouvelle dynamique »* insiste Franck-Loup Moreau avant de convier les éleveurs à la prochaine foire aux veaux le 26 octobre : Renseignements : 06 82 98 16 60 (Jean-François Nandrot).

Chloé Monget



La foire de Corbigny a accueilli une soixantaine d'agneaux et antenais pour cette édition 2023.

ÉLEVAGE

// ANIMAUX DE BOUCHERIE

21

Pas mal du tout

La Fête du Charolais a montré une belle image de l'agriculture le week-end dernier à Saulieu.



Nous l'avions rencontré il y a quelques semaines pour annoncer cette Fête du Charolais. Benoît Rummler, qui a repris la ferme de Jean-Louis Bolatre à Liernais, réalise un magnifique concours pour sa première participation à son nom : ce jeune éleveur décroche un grand prix, celui de l'ambassade du Charolais.

Des bovins, mais aussi des ovins, des volailles, des lapins et même des chevaux et des chiens avec de jolis spectacles l'après-midi : la Fête du Charolais avait *« de la gueule »* les 19 et 20 août à l'espace Jean-Bertin. Michel Bureau, président du comice agricole local, se félicitait de ce nouveau succès et des effectifs présents, notamment dans le concours phare des bovins : *« Nous avons 156 animaux. À quelques bêtes près, cette affluence est la même depuis une décennie, c'est une satisfaction. Les ovins sont eux aussi très bien représentés avec 40 lots. L'aviculture fait son retour lors de cette édition : cela n'était plus arrivé depuis 5 ou 6 ans, nous sommes heureux de les accueillir. Et avec toutes les animations proposées, tout est réuni pour passer un très bon week-end à Saulieu »*. L'éleveur du hameau Le Bras de fer saluait également la présence de *« marchands »* dans les allées du hall des expositions. Une petite *« enquête »* menée auprès de plusieurs éleveurs laissait transparaître un niveau de commerce tout à fait correct, au moins chez les personnes sondées. Cette impression a été confirmée à l'issue du concours, avec des taux de vente impressionnants : 98 % en bovins et 100 % chez les ovins. Les membres du comice saluent l'excellent travail réalisé par les bénévoles, avec l'appui technique de la Chambre d'agriculture. Les sponsors et partenaires, les exposants et bien sûr l'ensemble des visiteurs de ce très chaud week-end ont eux aussi été remerciés.

AG

Palmarès

Bovins

Grands prix

Excellence bouchère : Pierre Desloire, prix de la ville de Saulieu : Pierre Desloire, prix du comice agricole : EARL Sagetat, prix de l'ambassade du Charolais : SARL Rummler.

Prix d'honneur

Femelle non naisseur : Pierre Desloire, femelle naisseur : Gaec Loiseau, culard non naisseur : Pierre Desloire, culard naisseur : Gaec de Pensière, mâle naisseur : EARL Sagetat, culard non naisseur : EARL de la Croix Cargeot, vaches moins de 5 ans naisseur : Gaec Renon, vaches entre 5 et 8 ans naisseur : Gaec Renon, vaches plus de 8 ans naisseur : Anne-Marie Bondoux, vache non naisseur : SARL Rummler, Blanc bleu belge : La Ferme de Montvaltin, croisées : EARL de Cherchilly

Prix d'ensemble

Mâles naisseur : Gaec de Pensière, femelles naisseur : 1) Gaec de Pensière, 2) Tursin Sébastien, femelles non naisseur : 1) Alexandre Lorre, 2) Gaec Loiseau

Prix de championnat

Bœufs 2 ans naisseur : EARL de la Croix Cargeot, bœufs 3 ans et + naisseur : Gaec Loiseau, EARL Sagetat, culards 3 ans et + naisseur : Gaec Flety, culard 3 ans et + non naisseur : EARL de la Croix Cargeot, culardes 3 ans et + naisseur : Gaec de Pensière. culardes 3 ans et + non naisseur : Pierre Desloire, génisses 2 ans naisseur : Gaec Lenoble Daniel et Patricia, Gaec Dupaquier Posanges, génisses 2 ans non naisseur : Gaec Dupaquier Posanges, génisses 3 ans et + naisseur, première section : Gaec Variot, Jérôme Mille, William Desloire, deuxième section : Gaec Loiseau, SCEA Tursin Sébastien, Gaec de Pensière, EARL de Cherchilly, génisses 3 ans et + non naisseur : Pierre Desloire, EARL de Cherchilly, EARL Sagetat, génisses autres races : Pierre Desloire, génisses croisées : EARL de Cherchilly, vaches moins de 5 ans naisseur : Gaec Renon, Gaec de l'Huilerie Raux, vaches moins de 5 ans non naisseur : SARL Rummler, vaches 5-8 ans naisseur : Gérard Pierre, Gaec Renon, vaches 5-8 ans non naisseur : SARL Rummler, vaches + de 8 ans naisseur : Gaec Dupaquier Posanges, Anne-Marie Bondoux, vaches blanc bleu belge : La Ferme de Montvaltin.

Ovins

Agneaux standards

Grand prix d'honneur : Sébastien Jeannin, meilleur agneau : Sébastien Jeannin, prix d'honneur : Gaec Guenot père et fils. Premiers prix : Alexandre Daniel, Loic Rummler

Agneaux Lourds

Grand prix d'honneur : Laurent Fougère, meilleur agneau : Sébastien Jeannin, prix d'honneur : Sébastien Jeannin. Premiers prix : Sébastien Jeannin, Alexandre Daniel (2), Gabriel Papillon.



Très belle distinction pour Julia Sagetat, éleveuse à Viécourt, sur la commune de Sussey, qui repart avec le prix du comice agricole de Saulieu.



Coup double pour Pierre Desloire, de Maligny, avec deux grands prix à son actif : le prix de l'excellence bouchère et celui de la ville de Saulieu.



Deux vaches présentées et deux prix d'honneur remportés ! Le Gaec Renon, de Lacour-d'Arcenay, a lui aussi réussi son concours.



Sébastien Jeannin, de Souhey, réalise un carton en ovins avec le grand prix d'honneur et le prix du meilleur agneau dans la catégorie standards. En agneaux lourds, l'éleveur remporte le prix d'honneur, le prix du meilleur agneau ainsi qu'un premier prix.



Passer dans Terres de Bourgogne avant un concours porterait-il chance ? Tout comme Benoît Rummler, titré en bovins, Émeline Guenot avait présenté ses ovins dans nos colonnes, en amont de la Fête du Charolais. La jeune femme de Liernais remporte le prix d'honneur en agneaux standards.

ÉLEVAGE

// PRODUCTION LAITIÈRE

21 Snoopy, la nouvelle référence

Un taureau né au Gaec Colson, près d'Is-sur-Tille, affiche des index records dans la race Brune. Il sera certainement l'une des attractions de la prochaine revue Brune Contact.



Le reproducteur né le 1er octobre 2022 à Moloy se trouve actuellement au centre d'insémination d'Elva Novia, à Fontaines (71).

La Côte-d'Or est une terre de génétique et vient encore de le prouver. Un taureau de race Brune provenant du Gaec Colson affole les compteurs à en croire Olivier Bulot, le directeur de BGS: *« Cet animal atteint 208 points en Isu, ce niveau de performances n'a jamais été atteint! Snoopy est notamment un champion de la production: il affiche +2 293 kg de lait! Généralement, les meilleurs taureaux arrivent à +1 700 voire difficilement à + 1800, mais jamais à +2 000! C'est plus que certain, ses filles donneront largement plus de lait que la moyenne »*. La mère de Snoopy, nommée Perdrix (Majesté), était présente au dernier concours de Châtillon: cette jeune vache avait déjà produit 11 758 kg de lait en 278 jours dans sa première lactation. *« Nous sommes là aussi sur des niveaux extrêmement élevés. Il faudrait vérifier mais il pourrait bien s'agir d'un record pour une primipare »*, poursuit Olivier Bulot. Pour les connaisseurs, Snoopy est le meilleur fils de Jonmar, un taureau diffusé dans de nombreux pays: *« Snoopy descend de la famille de Namur et Luther, deux taureaux nés également en Côte-d'Or, en l'occurrence chez Pascal Meunier, au Gaec des Ardelons de Semur-en-Auxois. Une autre anecdote: ces deux taureaux avaient la même mère, née elle aussi au Gaec des Ardelons et issue d'embryons achetés au Gaec Colson à Moloy… L'histoire est très belle, nous retrouvons les mêmes familles »*. La disponibilité des doses sexées de Snoopy est encore limitée: Brune Génétique Services informe que les premiers échantillons ne seront disponibles qu'à partir de début septembre. *« Toutes les infos et modalités seront proposées dans la prochaine revue Brune Contact, qui sortira sous peu »*, termine le directeur.

AG

Aussi en Simmental



Un autre taureau né en Côte-d'Or se distingue avec ses index, cette fois-ci dans la race Simmental Française. Sénateur P, né au Gaec Magnière à Chazeuil, est lui aussi le meilleur taureau français avec un Isu de 183 points, comme l'indique Hervé Vignon, responsable technique à Simmental France: *« Ce taureau est hyper complet, il améliorera le lait, les taux et tous les postes de morphologie. Il est aussi utilisable sur génisses. Sénateur P est un taureau hétérozygote sans corne: l'éleveur qui l'utilise a donc une chance sur deux d'avoir un veau sans corne lui aussi. Il sera également disponible en doses sexées ».*

// TRAIT AUXOIS

21 Un chouette concours

Vitteaux a accueilli son traditionnel rendez-vous modèles et allures mardi 15 août.

Belle participation et bonne ambiance la semaine dernière au concours Trait Auxois de Vitteaux. Treize élevages étaient de la partie. L'enjeu ? Décrocher des billets qualificatifs pour le Spécial de Semur. Trente des 48 chevaux en lice ont atteint cet objectif et seront présents au grand rendez-vous des 9 et 10 septembre, au cours duquel le Trait Auxois fête son 110e anniversaire.

Voici les podiums des huit sections constituées lors de ce concours modèles et allures de Vitteaux.

Pouliches de 1 an, section 1: 1er Man de la Fonée (Gérard Kotylak), 2e Maligne sous Posanges (Alain Cibois), 3e Magie noire des granges (Gaec des Granges de Vesvres), **section 2:** 1er Muse de Posanges (Déborah Renon), 2e Marquise de Posanges (Gaec Dupaquier), 3e Marquise des Granges (Gaec des Granges de Vesvres).

Pouliches de 2 ans, petite taille: 1er Libellule de Marcilly (Maëlys Diot), 2e Louve de Posanges (Gaec Dupaquier), 3e Loganne de Marcilly (Maëlys Diot), **grande taille:** 1er Laction de Posanges (Arnaud Dupaquier), 2e Lionne de Posanges (Déborah Renon), 3e Lolita d'Avallon (Samantha Icos).

Pouliches de 3 ans: 1er Kaline de Marcilly (Gaec de Marcilly), 2e Kiarha des Granges (Gaec des Granges de Vesvres), 3e Kaolla de Posanges (Déborah Renon).

Poulinières suitées, petite taille: 1er Ixy de Baude (Alain Cibois), 2e Élite de Posanges (Gaec Dupaquier), 3e Arène des Granges (Gaec des Granges de Vesvres), **moyenne taille:** 1er Épine de Posanges (Gaec Dupaquier), 2e Capucine de Posanges (Gaec Renon), 3e Image de Posanges (Alain Cibois), **grande taille:** 1er Félie de Posanges (Déborah Renon), 2e Étoile des Granges (Gaec des Granges de Vesvres), 3e Geolla de Posanges (Gaec Dupaquier).

AG

CHAPUIS FRÈRES

EXPERT ROBOTIQUE

Votre spécialiste de la traite sur les secteurs Côte d'Or, Yonne et Aube



Robot VMS 310



Roto



Salle de traite

21450 Saint Marc/Seine - 03 80 93 22 28
Alexis Chapuis - 07 78 87 26 57
www.chapuis-freres.fr

DeLaval



De gauche à droite: Arnaud et Yves Dupaquier, Florian, Léah et Déborah Renon, aux côtés d'Élie de Posanges, première de section chez les juments suitées.

// ALYSÉ

89

Des analyses pour estimer la récolte de maïs ensilage

Dans l'Yonne, mais aussi en Côte-d'Or, dans l'Aube, le Cher et le Loiret, la coopérative Alysé a organisé des temps dans les diverses zones d'élevage, pour analyser les échantillons de maïs ensilage des éleveurs, afin que ces derniers puissent estimer au mieux leur date de récolte.

Du 14 au 24 août, la coopérative Alysé et ses conseillers se sont rendus dans les diverses zones d'élevage de l'Yonne, de la Côte-d'Or, de l'Aube, du Cher et du Loiret, afin d'analyser les échantillons de maïs ensilages que les éleveurs leur ont apporté, pour que ces derniers puissent estimer au mieux leur date de récolte.

Dans le département icaunais, quatre journées ont eu lieu : à Treigny (le 17 août), à Butteaux (le 18 août), à Tannerre-en-Puisaye et Domats (le 21 août) et à Étaule (le 24 août).

« *Lors de ces journées, on évalue la MS (matière sèche) des échantillons que les éleveurs nous apportent* », indique Jérôme Laviron, responsable du pôle viande et du pôle fourrage à Alysé. « *L'objectif pour l'éleveur est d'avoir un ensilage de bonne qualité, qui serait entre 32 et 35 % de MS. En dessous de 30 % de MS, le risque est que cela fasse du jus lorsqu'on le tasse dans le silo, ce qui pose problème. Et s'il est trop sec, c'est la qualité nutritive qui est moins bonne, on perd en digestibilité* ».

Une analyse de la MS qui permet à l'éleveur d'estimer sa date de récolte. « *Quand on a un maïs qu'on évalue à 25-26 % de MS, comme c'est le cas en moyenne ce matin à Tannerre-en-Puisaye (le jour de notre rencontre, ndlr), on sait qu'il va manquer entre 6 et 12 jours, selon la météo, pour arriver au pourcentage de MS souhaité. Il faut entre 20 et 24 °C de température pour que le maïs ensilage prenne un point de MS* », poursuit Jérôme Laviron.

Des préconisations pour compléter l'analyse

Cette analyse, elle est faite par Ophélie Collard, conseillère bovins lait et fourrages à Alysé. « *Au cours de mon processus d'analyse, je commence par regarder la poupée pour voir si le maïs est analysable, si le grain est bien rempli. Si ce n'est pas le cas, l'analyse n'aurait aucun intérêt puisque le maïs ne serait pas au stade où la MS évolue* », explique-t-elle. « *Je regarde l'aspect visuel du maïs, si une lentille vitreuse (que l'on voit surtout sur la variété le maïs corné-denté, ndlr) est apparue. Ensuite, je goûte un grain de maïs* », sourit-elle. « *Cela me permet de me rendre compte de la proportion de lait dans le grain, ainsi que de sa texture. Puis je mets les pieds de maïs dans une broyeuse afin d'obtenir le mélange qui sert à l'ensilage. Et j'analyse des échantillons deux à trois fois avec l'appareil AgriNIR, pour être sûr des données, que je donne ensuite aux éleveurs. L'appareil AgriNIR ? C'est un outil qui fait une analyse, avec son système à infrarouge, des échantillons, donnant le pourcentage de MS* ».

Le travail des conseillers sur place ne s'arrête pas là. « *On leur donne aussi nos préconisations. On ne se contente pas de faire l'analyse avec la machine* », assure Ophélie Collard. « *Le but n'est pas seulement de leur dire, par exemple, d'ensiler le 2 septembre. C'est leur apporter un ensemble de conseils en fonction de ce que l'on voit sur le terrain* », ajoute Jérôme Laviron. « *On se rend compte, lorsqu'on fait notre rendu à l'éleveur avec le pourcentage de MS et les dates d'ensilage prévisionnelles, que ces derniers ont beaucoup de choses à prendre en compte, notamment en ce qui concerne la main-d'œuvre* », reprend la conseillère. « *En général, ils ont besoin de réserver cette date d'ensilage, que les conseillers leur donnent, ne serait-ce que pour leur entrepreneur. Et pour certains éleveurs, qui sont notamment en Cuma, ces journées leur permettent de s'organiser entre eux. Ils viennent ensemble faire analyser leurs échantillons, voient les résultats et cela leur permet de faire un planning, en fonction de ceux qui sont plus avancés que les autres (ou l'inverse) au niveau des pourcentages de MS* », conclut Jérôme Laviron.

Christopher Levé



Les pieds de maïs ensilage sont broyés avant d'être analysés.



Une fois les pieds broyés, le mélange est analysé avec l'appareil AgriNIR pour connaître le pourcentage de MS.

// PRODUCTIONS VÉGÉTALES

21

Le maïs ensilage s'est-il « retapé » ?

Mal embarquée en début d'été, la culture si chère aux éleveurs et à leurs animaux s'est-elle refait une santé avec le retour des précipitations ? Le point avec des Côte-d'oriens, aux « quatre coins » du département.

Les agriculteurs rencontrés lors des moissons d'été exprimaient une inquiétude certaine quant au devenir de leur maïs ensilage. Un revirement de situation est-il observé avec la météo pluvieuse des dernières semaines ? Quatre Côte-d'oriens donnent ici des éléments de réponse. Débutons ce mini-sondage au nord du département, à Villotte-sur-Ource, au sein de la SCEA des 4 Chênes, où Virginie Brion déplorait un « *sale état* » de son maïs il y a encore quelque temps : « *il n'avait pas plu du tout en juin, les plantes souffraient beaucoup du sec et de la chaleur… Heureusement, ces dernières pluies ont été bénéfiques, je dirais même qu'elles ont sauvé la mise ! Le maïs a bien reverdi et le grain devrait être au rendez-vous, contrairement aux deux dernières campagnes. Il manquera tout de même du volume mais si la qualité compense cette lacune, ce sera déjà ça. C'est une chance : le stade du maïs était en retard début juillet, dans le cas contraire il aurait très certainement grillé sur pied* ». Virginie Brion devrait ensiler tout début septembre.



Miser sur la qualité

Direction « *l'Ouest* » désormais, près de Semur-en-Auxois, et plus précisément à Vic-de-Chassenay, dans le maïs de Julien Baulot. Ce jeune agriculteur ne donnait « *vraiment pas cher de sa peau* » après une très mauvaise levée due au froid et aucune pluie « *digne de ce nom* » au moment des semis : « *Cela a d'ailleurs laissé le temps aux corbeaux de se servir comme bon leur semblait, sans oublier les sangliers… Ce maïs partait très mal mais il est tombé 80 mm fin juillet - début août : les plantes ont repris des forces et ont développé pas mal d'épis. Cela pourrait compenser en partie le manque de pieds suite aux dégâts que nous avons eus. Il manquera quoiqu'il arrive de la quantité, nous espérons que la qualité soit au rendez-vous* ». Julien Baulot pense « *attaquer* » la récolte à la mi-septembre.

Même constat

Plus au sud, chez Benoît Dureuil sur la commune de Magnien, ces plantes destinées à l'alimentation du bétail étaient tout aussi mal embarquées : « *Une partie du maïs, semée le 4 mai, avait tout de même réussi à bien lever, contrairement à l'autre moitié, semée quatre jours plus tard… Entre ces semis et le 1er juillet, il n'est tombé que 25 mm et les plantes n'ont pas poussé. Les précipitations suivantes n'ont pas eu l'effet escompté : il a bien plu 35 mm en juillet mais pas plus de 5 mm à chaque fois. Cumulé au vent, les plantes n'ont pas plus profité pleinement. Le mal était fait, nous nous dirigeons vers une demi-récolte. Toutefois, les pluies qui ont suivi ont fait du bien à un certain niveau : à ma grande surprise, de très beaux épis se sont développés malgré la petite taille des maïs. Cela devrait nous garantir, je l'espère, une bonne qualité à la récolte. Celle-ci devrait avoir lieu durant la première quinzaine de septembre* ».

Encore plus beau

Les pluies estivales ont fait du bien partout, même dans les champs où le maïs était déjà prometteur. À l'est du département, à Pagny-le-Château dans le Val de Saône, les maïs de Nicolas Michaud avaient plus que résisté aux mois de mai et juin très secs : « *Ils sont positionnés dans de grosses argiles au bord de la Saône, donc ces maïs se sont très bien tenus. Avec les pluies de juillet et août, les plantes ont encore repris de la vigueur, elles sont actuellement très belles. Reste à savoir quelle sera la qualité, c'est la grande inconnue… Je pense que nous nous dirigeons vers une année normale, ni catastrophique, ni exceptionnelle* ». L'éleveur de vaches laitières a vraisemblablement déjà ensilé sa culture le jour de la sortie de cette édition de Terres de Bourgogne : « *ce sera le cas pour au moins douze exploitations du secteur, qui ont participé à un récent rendez-vous technique d'Alysé. Nous avons réalisé à cette occasion des analyses permettant de connaître le taux précis de matière sèche afin de déclencher la récolte à une date optimale. L'ensilage, pour tout le monde ici, c'est pour cette semaine ! Ces analyses présentent un double avantage : nous visons la meilleure qualité possible du maïs et nous optimisons les chantiers de récolte* ».

AG

// RECONVERSION

Des champignons bios dans des conteneurs

À 51 et 45 ans, Christophe Laurent et Ludivine Denaës, anciens fonctionnaires, ont tout lâché pour produire des shiitakés et des pleurotes bios. Un changement de vie pour l'amour du vivant.

Depuis le 1er novembre 2022, deux conteneurs maritimes sont posés à Artres, près de Valenciennes (Nord). Qui pourrait se douter qu'à l'intérieur, shiitakés et pleurotes poussent tranquillement, sous le regard attentif de Christophe Laurent, 51 ans, et de Ludivine Denaës, 45 ans. Anciens fonctionnaires, les deux tourtereaux ont tout plaqué pour se lancer dans la production de champignons bios. Un retour aux sources pour l'un, une découverte pour l'autre, mais une même envie : travailler le vivant.



Eglantine Puel

Christophe Laurent et Ludivine Denaës espèrent à terme vendre 100 kg de champignons par semaine.

Inspirés par la jeunesse

Tous deux Valenciennois d'origine, ils n'ont pas du tout les mêmes parcours. Post-bac, Christophe Laurent étudie la biologie marine à la faculté de Valenciennes avant de partir travailler dans un labo du CNRS à Paris, puis avec des ostréiculteurs en Vendée avant de devenir… vendeur dans un magasin de sport à Marseille ! Ludivine Denaës, elle, entre en contrat aidé à la mairie de Valenciennes à 18 ans et grimpe les échelons rapidement jusqu'à arriver au syndicat intercommunal d'assainissement de Valenciennes. C'est là que les deux se rencontrent. *« Nous y avons fait beaucoup de choses. À la fin, nous avions pour mission de cartographier le réseau d'assainissement de Valenciennes. C'était passionnant ! Mais ça a changé après les confinements »*, racontent-ils. Le projet sur lequel ils travaillent est plus ou moins abandonné et le couple ne *« s'y retrouve plus »*. Il décide donc de profiter du dispositif de rupture conventionnelle mis en place dans la fonction publique. Ils quittent leur travail le 1er septembre 2020. *« On a été pas mal inspirés par des jeunes dans notre entourage qui avait franchi le pas de se reconvertir »*, explique Ludivine.

Utiliser ses mains

Mais voilà, maintenant qu'ils ont tout quitté, que faire ? *« On savait qu'on souhaitait travailler le vivant et utiliser nos mains. On savait aussi qu'on ne voulait pas se relancer dans des études longues… Rapidement, on a eu cette idée des champignons et en se renseignant on s'est aperçu qu'il existait des formations très courtes : une semaine dans le Jura et une autre semaine vers Lyon. On a fait les deux »*, se souviennent-ils.

Ensuite, Ludivine et Christophe se renseignent auprès de la DDTM pour savoir s'il existe des carrières ou des cavités propres à accueillir une production de champignons. *« Ce n'était pas le cas donc on s'est rabattus sur les conteneurs maritimes qui ont l'avantage d'être isolés, ce qui permet de ne pas avoir à changer les réglages de températures trop souvent »*, explique Christophe. Reste à savoir quelles variétés produire. Ce sera les shiitakés et les pleurotes car *« ce sont des espèces adaptées à la culture en conteneur »*.

Fragiles et capricieux

Deux conteneurs maritimes achetés plus tard (un pour les pleurotes et un pour les shiitakés), la production peut démarrer. *« Chaque conteneur a un système de ventilation à lui, son taux d'humidité, sa température… adapté à l'espèce. On ne peut pas les mélanger, elles ont des besoins spécifiques »*, explique le duo. Concrètement, Ludivine et Christophe achètent des blocs de substrat (un mélange de paille, céréales, amendement azoté et de mycélium). Ils posent ces blocs sur des étagères dans le conteneur adéquat et ensuite, ils surveillent tous les jours l'avancée de la pousse pour ajuster les différents paramètres. *« C'est 365 jours par an de travail car, finalement, on récolte tous les jours. Il faut compter dix jours pour voir apparaître les premiers champignons sur un bloc mais ensuite ils peuvent doubler de volume d'un jour à l'autre »*, sourient-ils.

Dans les deux cas, la récolte se fait à la main. Pour les shiitakés, il faut les cueillir un par un, pour les pleurotes, elles poussent en bouquet, c'est un peu plus simple. *« On essaye d'avoir de beaux et gros champignons. Mais c'est très fragile, il faut être très précautionneux »*, décrit Ludivine. Autre difficulté : la vente. Car, qui dit produit fragile dit mise en vente le plus rapidement possible.

Circuit court

Au départ, Ludivine et Christophe souhaitaient vendre leur production principalement à des restaurateurs et des traiteurs : *« Mais c'était compliqué car ils voulaient tester le produit avant, ce qui est normal. Du coup, on s'est retrouvés avec une quantité importante de champignons sur les bras… »*

C'est en discutant avec leur comptable que celle-ci leur parle du Biotope, maraîchage bio à Le Quesnoy tenu par Marine Coine qui, chaque vendredi, vend ses légumes en direct. Le plus, c'est que d'autres producteurs peuvent y vendre également leurs produits. *« On y est allés un jeudi, pour dire bonjour et montrer nos champignons. Elle nous a dit de venir les vendre le lendemain ! »*

Décision est alors prise d'avoir recours à la vente directe pour Les champignons de la Rhônelle, principalement via les marchés mais aussi quelques Amap, le Biotope, la Ruche qui dit oui et plus récemment El'cagette à Roubaix.

« On a été super bien accueillis finalement et surtout, avec la vente directe, on a le retour des clients. C'est très plaisant et certains nous envoient même des photos de leurs recettes ! » À terme, le couple espère vendre 100 kg de champignons par semaine.

En tout cas, à leurs sourires on en est convaincu, ils ne regrettent rien.

Églantine Puel



Eglantine Puel

Les champignons poussent sur des blocs de substrat dans lesquels on trouve de la paille, des céréales, des amendements azotés et du mycélium



Eglantine Puel

Les shiitakés sont des champignons très utilisés dans la cuisine asiatique.

// PRODUCTION BRASSICOLE

89

Gros plan sur la brasserie de Vézelay

Créée en 2012, la brasserie de Vézelay met la production de bière à l'honneur au sein du département icaunais. Nous sommes allés la découvrir.



Sébastien Azzopardi est le responsable de production de la brasserie de Vézelay.

Avec les fortes chaleurs de ces derniers jours, personne ne refuserait une petite pause fraîcheur. Et bien sûr, de quoi se désaltérer. Pour cela, inutile d'aller bien loin. Nous, nous sommes allés dans l'Avallonnais, rencontrer les brasseurs de la brasserie de Vézelay. Car on ne va pas se mentir, lorsqu'on parle de boisson fraîche, on pense tous immédiatement à la bière.

Sur place, nous tombons sur Sébastien Azzopardi, responsable de production de la brasserie de Vézelay. Ce dernier nous raconte l'histoire de la brasserie. « *Elle existe depuis 2012. Elle a été créée à travers la rencontre entre Marc Neyret, le fondateur, et Stefan Peter Stadler, un maître brasseur bavarois* ».

Si, depuis 2022, toutes les parts de la brasserie ont été cédées au collectif français Fabulous French Brasseurs, dont fait également parti la brasserie de Bretagne (Finistère), la brasserie du Dauphiné (Isère) et la brasserie artisanale du Sud (Drôme), Sébastien Azzopardi l'assure : « *la brasserie de Vézelay reste indépendante dans sa production* ». Lui-même participe d'ailleurs à la création des recettes. Et des bières, la brasserie de Vézelay en compte 13 types différents. « *Il y a la blonde, la blanche, l'ambrée, l'IPA (india pale ale), la brune, la stout, la french pale ale, la white IPA, la barbe rouge, la ginger beer, les bières infusions (des douelles de tonneaux de vin pasteurisés sont mises en fermentation avec la bière pendant 21 jours dans les tanks pour la fabrication de ces bières, ndlr), la bière de Noël et la bière sans alcool* », liste-t-il. « *On fait beaucoup de bières IPA, très à la mode en ce moment, qui sont très houblonnées* », précise Sébastien Azzopardi.

Des orges 100 % bourguignonnes

Pas moins de 12 personnes travaillent sur le site. Quant à la capacité de production ? « *Elle est d'environ 10 000 hl par an, ce qui fait à peu près 2 millions de bouteilles de 33 et 75 cl. On peut faire jusqu'à 10 000 bouteilles de bière par jour. Cela représente environ 2 000 bouteilles à l'heure* », détaille le responsable de production de la brasserie.

Et à la brasserie de Vézelay, tout est bio. « *Toutes les orges utilisées sont 100 % bios et bourguignonnes* », confirme Sébastien Azzopardi. « *On ne choisit que des matières premières de qualité. C'est pour cela que nos bières sont de très haute qualité. On est sur des bières de dégustation et non des bières de soif. C'est un choix qui a été fait par les gérants* ».

La distribution, elle, se fait à 90 % avec la GMS (grande et moyenne surface). « *Il y a aussi 8 % de la production qui est destinée aux cafés, hôtels et restaurants, et 2 % qui va aux épiceries fines et la vente en direct* ».

Si les bières de la brasserie de Vézelay sont connues un peu partout, la volonté est désormais d'accroître le marché local et la proximité avec les clients. « *Cela se développe. Bien souvent, les gens découvrent nos bières en supermarché, voient que cela vient d'une brasserie proche de chez eux, la goûtent, puis décident de venir visiter la brasserie par la suite, pour nous rencontrer, pour voir où ces bières sont produites. On prend toujours le temps ici de faire visiter la brasserie et expliquer notre fonctionnement. C'est toujours plaisant de montrer aux clients où et comment sont produites nos bières* », conclut Sébastien Azzopardi.

Christopher Levé

Des bières primées au world beer awards

Récemment, la brasserie de Vézelay s'est distinguée à l'occasion du world beer awards, avec 6 médailles glanées (le collectif français Fabulous French Brasseurs, dont fait partie la brasserie de Vézelay, a remporté au total 14 médailles lors de cette édition, ndlr) : l'or et le prix Country Winner pour la Stout ; l'argent pour l'Abbaye (une bière blonde), la blonde et la white IPA ; le bronze pour l'ambrée.

Des récompenses qui viennent compléter les distinctions obtenues par la brasserie depuis le début de l'année. En effet, la brasserie de Vézelay a déjà obtenu trois médailles d'argent pour l'ambert IPA, la stout et la white IPA au concours général agricole ; l'argent pour l'ambrée et l'Abbaye au France bière challenge ; ainsi que l'or pour l'ambrée et la white IPA, et l'argent pour la Stout, au concours international Lyon. « *Ce que cela représente d'être primé ? C'est une grande satisfaction, une reconnaissance de notre travail. Le public et les professionnels (les jurys peuvent soit être des professionnels du monde brassicole, soit des consommateurs, en fonction des concours, ndlr) reconnaissent la qualité de nos produits à travers ces récompenses* », confie Sébastien Azzopardi.

ÉCONOMIE

// CONSOMMATION

Face à l'inflation, les consommateurs arbitrent

En juin 2023, les prix à la consommation ont augmenté de 4,5 %, selon l'Insee, après une hausse de 5,1 % le mois précédent. Une inflation que subissent les consommateurs français depuis plusieurs mois maintenant, les forçant à certains arbitrages au moment de remplir leur caddie.



Pexels/Gustavo Frin

Le premier critère de choix d'une enseigne alimentaire est à 98 % le prix des produits selon le sondage Opinon Way pour Sofinco de mars 2023.

Depuis plusieurs mois, l'inflation sur les prix à la consommation a flambé avant de légèrement fléchir en mai et juin derniers. En effet, sur un an, selon l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) et son étude provisoire réalisée en fin de mois de juin, les prix à la consommation ont augmenté de 4,5 % en juin 2023, après une hausse de 5,1 % le mois précédent. Si l'inflation semble ralentir un peu sa course, à l'exception des produits frais dont l'indice a augmenté de 0,4 point en un mois, les Français continuent, de leur côté, à faire des arbitrages sur les produits qu'ils glissent dans leur caddie au moment de faire leurs courses alimentaires. En effet, l'année 2022 a marqué le début d'une ère d'incertitude.

Si la volonté de se faire plaisir demeure pour près de 40 % des Français, selon Tendances conso du cabinet Kantar, une large part de la population française (près de 53 %) est persuadée que la situation va se dégrader. *« 30 % des ménages affirment avoir déjà renoncé à faire des courses alimentaires essentielles pour des raisons budgétaires au cours des douze derniers mois. Cette situation ne concerne pas seulement le secteur alimentaire. Près de la moitié des Français ne partira pas en vacances cet été, près de 63 % des foyers les plus modestes »*, a souligné Romain Le Texier, directeur des études au pôle prospective à l'interprofession des produits laitiers, Cniel, lors de l'assemblée générale du Criel Alpes Massif central le 30 juin dans la Loire.



Pexels/David Gomes

Certaines enseignes de grande distribution comme E.Leclerc, Lidl ou encore Aldi ont gagné en parts de marché grâce à leur capital historique d'enseigne luttant contre la vie chère.

Le plébiscite des MDD

Le premier critère pour choisir une enseigne alimentaire est à 98 % le prix des produits, selon le sondage Opinon Way pour Sofinco de mars 2023. Les promotions suivent de près (93 %) quand le pouvoir d'achat est la principale préoccupation des Français (48 %) concernant la situation du pays, selon le sondage CSA/JDD de septembre 2022. Les Français se tournent alors vers des produits moins chers et en moins grande quantité. En effet, au cours des douze derniers mois, 51 % des Français ont cherché à remplacer un produit alimentaire qu'ils avaient l'habitude d'acheter par un équivalent de marque moins chère. *« Les marques de distributeurs (MDD) sont plébiscitées par les foyers, même par ceux qui ne sont pas si contraints budgétairement que cela. Elles représentent près d'un achat alimentaire sur deux en France. Tous produits confondus (PGC-FLS), les MDD ont une croissance en volume deux fois supérieure à celle des marques nationales (13,3 % vs 5,9 %) »*, a précisé le directeur des études du Cniel. Selon l'institut Kantar, le rapport qualité prix des MDD a grimpé de 0,9 point dans l'opinion des Français quand celui des marques nationales a perdu 0,8 point. L'indice de confiance des MDD a également gagné 0,8 point contre une perte de 0,3 point pour les marques nationales. Celui du plaisir a augmenté de 1,3 point pour les MDD et baissé de 0,3 point pour les marques nationales. *« Il faut le reconnaître, les MDD ont considérablement amélioré leur cahier des charges. Elles ont travaillé leur image de marque »*, a expliqué le représentant du Cniel. Et selon une étude Toluna Harris Interactive pour Cetelem de février 2023, pour 67 % des Français ces changements autour des marques vont s'installer dans la durée. Conséquences : les Français font des arbitrages au détriment des produits les plus valorisés.

Toujours y croire

« La majorité des appellations d'origine protégée (AOP) ont perdu des parts de marché comme le bio. Pour autant, cette tendance ne veut pas dire que les consommateurs n'y croient plus ou moins. Aujourd'hui, nous sommes dans le dur. Le travail doit se poursuivre pour qu'une fois que l'inflation sera derrière nous, les consommateurs reviennent à ces appellations qui sont gage de qualité », a nuancé Romain Le Texier, avant de rappeler que le local est également fortement apprécié des Français qui mettent cet argument en haut de la liste des critères d'achat. *« Il existe une vraie confiance dans les produits qui sont produits à côté de chez soi ! »* Autres critères de choix pour les consommateurs : la lutte contre le gaspillage et la protection de l'environnement.

Marie-Cécile Seigle-Buyat

Les produits laitiers toujours en première ligne

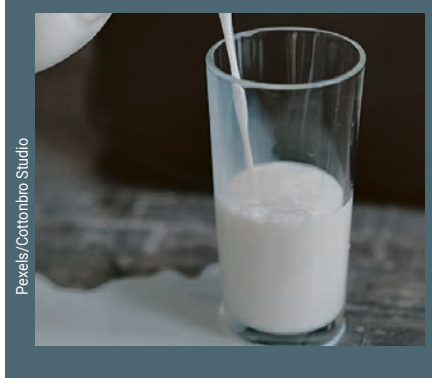


Apasec

Romain Le Texier, directeur des études au pôle prospective du Cniel.

Si les Français sont pour beaucoup contraints de réaliser des arbitrages au moment de faire leurs courses pour des raisons budgétaires, les produits laitiers continuent dans l'ensemble à faire partir des habitudes alimentaires des Français, malgré une sensibilité à l'inflation accrue [ndlr : en avril 2023, la crème affichait une inflation à un an de 24,7 % et les yaourts de 20,2 % contre 16,4 % pour la moyenne des produits alimentaires]. *« Les produits laitiers arrivent, en effet, assez bas dans la réflexion d'arbitrage. Ils sont des produits du quotidien et apportent du plaisir »*, a commenté Romain Le Texier, directeur des études au pôle prospective à l'interprofession des produits laitiers (Cniel), lors de l'assemblée générale du Criel Alpes Massif central le 30 juin dans la Loire. *« 64 % des caddies réalisés en France en grande consommation (PGC-FLS) contiennent des produits laitiers »*, a-t-il poursuivi. Selon Kantar Food Usage, 83 % des Français consomment du fromage et 75 % de l'ultra-frais chaque semaine. *« Quasiment 100 % des foyers sont acheteurs de fromages ou encore d'ultra-frais hors compotes »*, a avancé Romain Le Texier. À noter également que seuls 23 % des Français ont renoncé à acheter du lait, des produits laitiers ou des œufs au cours des douze derniers mois, selon l'étude Toluna Harris Interactive pour Cetelem de février 2023.

Déconsommation pour le lait et le beurre



Pexels/Cottonbro Studio

Pour autant, si les produits laitiers conservent une place de choix dans le panier de la ménagère, le lait et le beurre marquent le pas. Le lait retrouve sa tendance historique avec une baisse de 5 % des ventes en volume depuis 2019. Le beurre semble quant à lui davantage souffrir de l'inflation avec une baisse de 4 %. Une tendance qui se retrouve dans l'ensemble des régions de France.

Place aux pâtes fraîches

Côté fromages, *« les réalités sont légion,* selon Romain Le Texier. *Nous notons un décrochage des pâtes persillées alors que les pâtes fraîches sont toujours appréciées »*. Toutefois, davantage que par l'inflation, cette tendance s'explique *« par un changement de génération, de goût et de pratiques alimentaires. Le roquefort a par exemple du mal à trouver un nouveau public parmi la jeune génération »*, a justifié le représentant de l'interprofession des produits laitiers. Côté marques, comme l'ensemble des produits de consommation, les marques de distributeurs sont davantage plébiscitées.

TABLEAU DE BORD

LES FORMATIONS

CÔTE D'OR

// Versement de l'allocation rentrée scolaire

• Depuis le 16 août

L'Allocation de rentrée scolaire (ARS) aide, chaque année, les familles à financer les dépenses générées par la scolarité de leurs enfants, âgés de 6 à 18 ans. Elle est versée automatiquement par la MSA Bourgogne sur les comptes bancaires depuis le 16 août. Le délai de virement est variable selon les banques. Pour les 16-18 ans, afin de bénéficier de l'ARS, n'oubliez pas de déclarer à votre MSA que votre enfant est toujours scolarisé ou en apprentissage pour la rentrée 2023-2024. Cette démarche s'effectue directement en ligne sur bourgogne.msa.fr, dans Mon espace privé. Pour plus d'information sur l'ARS et les démarches à effectuer, rendez-vous sur : https://bourgogne.msa.fr/lfy/web/msa-de-bourgogne/famille/allocation-rentree-scolaire.

// Formation aux Gestes qui sauvent (GQS)

• 4 et 5 septembre

Groupama organise de nombreuses sessions Gestes qui sauvent (GQS), jusqu'en octobre en Côte-d'Or. Elles sont ouvertes à tous, dès 10 ans. Toutes les sessions ont lieu au sein des casernes des pompiers des communes concernées selon les horaires précisés sur le site internet de Groupama : https://www.groupama.fr/regions/grand-est/inscription-gestes-qui-sauvent/. Les inscriptions se font sur le même site. Une session est prévue les 4 et 5 septembre à Dijon de 17 heures à 19 heures.

NIÈVRE

// Deux formations qualifiantes

• À partir de septembre

À partir de septembre, le CFPPA du Morvan proposera deux nouvelles formations : un BPREA (du 21 septembre 2023 au 12 juillet 2024) pour mener à bien une installation en milieu agricole et un BPJEPS mention animation sociale qui permet de concevoir et conduire des projets visant le développement du volet social ou du maintien de l'autonomie (du 28 septembre 2023 au 31 juillet 2024).

CFPPA du Morvan à cfppa.chateau-chinon@educagri.fr ou au 03 86 79 49 30.

// Réunions d'informations pour formations agricoles

• 7 septembre

Une réunion d'information est organisée, à partir de 9 h, le 7 septembre au CFPPA de Challuy (243 route de Lyon à Challuy) pour présenter les CAP option polycultures-élevage et option maraîchage (les deux auront lieu du 9 octobre 2023 au 21 juin 2024). Pour rappel, l'option maraîchage vise à former les apprenants aux travaux des cultures, au suivi de culture et également à l'agroforesterie. De son côté, l'option polycultures-élevage se focalisera sur la conduite d'élevage, la production d'aliments pour bétail (selon règles de l'agriculture bio) et enfin sur les grandes cultures. Les deux formations proposent également des modules autour de l'entretien de matériel, de la vente directe ou encore de la certification Certiphyto, etc.

Renseignements : cfppa.nevers@educagri.fr ou 03 86 21 66 08.

// Référent Bien-être : en quoi cela consiste-t-il ?

• Mardi 19 septembre

Depuis quelques années, les attentes sociétales sont fortes quant aux conditions d'élevage des animaux. Les consommateurs sont de plus en plus soucieux de la qualité de vie des animaux d'élevage. Ainsi depuis janvier 2022, les éleveurs doivent désigner un référent bien-être animal sur leur exploitation. Dans ce cadre la chambre d'Agriculture de la Nièvre organise une formation sur ce thème le 19 septembre (horaires et lieux à venir).

Renseignements : centre.formation@nievre.chambagri.fr ou 03 86 93 40 37

L'AGENDA PRO'

CÔTE D'OR

// Bilan des moissons

• Jeudi 7 septembre

Afin de tirer les enseignements de la campagne et préparer la prochaine, la FDSEA 21 et la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or vous invitent à une réunion d'échanges sur la moisson 2023 qui se tiendra à la Maison de l'Agriculture, 1, rue des Coulots à Bretenière. Ce bilan est co-construit avec Arvalis, Terres Inovia, l'APGMB, la Draaf, CER France BFC et la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or. Les organismes stockeurs feront un point sur la collecte et Groupama et Pacifica feront de même sur l'assurance récolte.

NIÈVRE

// Ciné-Rencontre

• Mardi 5 septembre

Les producteurs locaux de sapins de Noël cherchent à renforcer leurs équipes afin de répondre à la demande croissante des consommateurs. Pour présenter les postes à pourvoir, ils seront présents à Corbigny à 14 h le 5 septembre pour la Ciné-rencontre orchestrée par la Fabrique emploi et Territoires.

Renseignements : ma.alexandre@lafabriquemploi.fr.

// S'installer en chanvre

• Vendredi 8 septembre

La Chambre d'agriculture de la Nièvre organise le 8 septembre une journée dédiée à l'installation en chanvre. Ainsi de 9 h à 12 h en salle (dans les locaux de la Chambre d'agriculture de la Nièvre) aura lieu une présentation générale de la filière avec les aspects techniques de la culture et les différents débouchés par Terres Inovia. Ensuite, un point sera fait sur son application innovante et écologique avec l'utilisation du chanvre comme matériau d'isolation. À partir de 13 h 30, une visite est proposée à l'EARL Brossard Lucien et Emmanuel à Raveau où les participants pourront découvrir un atelier de transformation d'huile avec des explication sur les autres valorisations du chanvre CBD (fleurs, infusions, etc.) par le Jardin des Thorains.

Renseignements : marine.vaillant@nievre.chambagri.fr ou 03 86 93 40 39.

// Portes ouvertes

• Les 15, 16 et 17 septembre

Le Gaec du Verger (960, rue du Verger-Magny, 58170 Millay) vous ouvre ses portes durant trois jours pour découvrir : 20 veaux de l'année, un taureau de 18 mois et un taureau adulte. Pour rappel, le Gaec, composé de Rémy et Quentin Montcharmont, est un élevage Charolais HBC et Moutons Charollais.

Renseignements : 06 19 86 62 27 ou au 06 09 74 90 23

// 18e Rencontre technique

• Jeudi 21 septembre

La 18e rencontre technique ovine de Bourgogne Franche-Comté aura lieu le 21 septembre à partir de 13 h 30 au Gaec Nandrot (Brèches – Saint-Révérien). Au programme, diverses interventions sont prévues pour présenter la complémentarité bovin-ovin : GDS du Doubs, vétérinaire, OS Mouton Charollais, Alysé, Terre d'Ovin et les Chambres d'agriculture du 71, 70, 89, 58, 21. Des thèmes spécifiques seront abordés au travers de 4 ateliers : « Pâturage mixte et parasitisme », « stratégie de renouvellement des agnelles », « cohérence de l'association bovins/ovins », « aménagement d'anciens bâtiments ».

Renseignements : Christophe Rainon à christophe.rainon@nievre.chambagri.fr ou au 06 72 39 76 43.

// Développer son activité d'agritourisme

• Le 26 septembre

Le 26 septembre à Chateauneuf-Val-de-Bargis, la Chambre d'Agriculture en partenariat avec Nièvre Attractive propose une journée dédiée aux porteurs de projet et agriculteurs qui souhaitent se diversifier avec une activité touristique. De 9 h à 12 h 30, il sera présenté notamment les différents « labels » touristiques, les aides existantes ou encore la réglementation touristique. Puis, de 14 h à 16 h 30, une visite et échanges avec Florance Massé de l'Auberge de la Ferme du Mont sont organisés. Repas du midi sur inscription avant le 18 septembre (18 euros).

Renseignements : Marine Vaillant à marine.vaillant@nievre.chambagri.fr ou au 03 86 93 40 39.

YONNE

// Commande de fioul « gros volumes »

• Lundi 28 août

En prévision des travaux d'automne (vendanges et semis), un appel d'offres (réservé aux adhérents de la FDSEA de l'Yonne) pour une commande de fioul « gros volumes » est organisé par la FDSEA de l'Yonne. Les commandes doivent parvenir au plus tard le lundi 28 août à midi, avec la mention « gros volumes ».

Contact : Véronique Léger (FDSEA de l'Yonne) au 03 86 49 48 20.

Vos repères

SALAIRES ET COTISATIONS

// GRILLE DE SALAIRES

Un nouvel accord sur les salaires minima pour les entreprises de la production agricole et les Cuma

Afin de prendre en compte la dernière augmentation du SMIC de 2,2%, soit 11,52 €, au 1er mai, la FNSEA, la FNCUMA et l'ensemble des organisations syndicales de salariés sont parvenus à un accord sur l'évolution de la grille nationale des salaires minima pour les entreprises agricoles de la production et des CUMA. Il s'agit de l'avenant 7 du 25 mai 2023 à la convention collective national de la Production agricole et des Cuma du 15 septembre 2020.

Coefficient	Palier	Taux horaire (en €)
9 - 11	1	11,52
12 - 16	2	11,61
17 - 24	3	11,78
25 - 35	4	12,03
36 - 51	5	12,56
52 - 73	6	13,15
74 - 104	7	13,92
105 - 143	8	14,88
144 - 196	9	16,11
197 - 270	10	17,84
271 - 399	11	20,30
400	12	23,20

INDICES DES FERMAGES

Depuis la loi de modernisation de l'agriculture de 2010, l'indice national des fermages est fixé par arrêté ministériel chaque année. Il s'applique pour toutes les échéances annuelles du 1er octobre 2022 au 30 septembre 2023 sur l'ensemble du territoire français et pour toute production. Cet indice sert à réévaluer le prix de location des terres.
Pour la campagne 2022-2023 l'arrêté du 13 juillet 2022 paru au Journal officiel du 16 juillet 2022 a fixé l'indice national des fermages à **110,26**. L'indice progresse de 3,55 % par rapport à la campagne précédente.
Cet indice repose à 60 % sur l'indice d'évolution du revenu brut d'exploitation agricole (RBEA) à l'hectare national des cinq dernières années et à 40 % sur l'évolution du niveau général des prix correspondant au prix intérieur brut de l'année précédente.

Pour calculer le montant des loyers des terres agricoles entre le 1er octobre 2022 et le 30 septembre 2023, la formule est la suivante :

$$\frac{\text{Montant du loyer par hectare N-1 x 110,26 (indice 2022)}}{\text{106,48 (indice 2021)}}$$

Pour rappel, voici les indices de fermage depuis 2010 :

Année	Indice	Variation
2010	98,37	-1,63 %
2011	101,25	+2,92 %
2012	103,95	+2,67 %
2013	106,68	+2,63 %
2014	108,3	+1,52 %
2015	110,05	+1,61 %
2016	109,59	-0,42 %
2017	106,28	-3,02 %
2018	103,05	-3,04 %
2019	104,76	+1,66%
2020	105,33	+0,55%
2021	106,48	+1,09%
2022	110,26	+3,55%
2023	116,46	+5,63%

COURS ET MARCHÉS

MARCHÉS LOCAUX *Bovins*

// SICAFOME (MOULINS-ENGILBERT, 58)

22/08/2023

BROUTARDS 6-12 MOIS (€/kg vif) — *Effectif : 274 - Vente : 88 %*

Catégorie		Poids	Mini	Maxi	Moyenne	Variation
M	U	300-350	3,50	3,67	3,55	
		350-400	3,53	3,60	3,56	0,14
		400-450	3,54	3,58	3,55	0,07
		450-500	3,46	3,50	3,46	
F	U	300-350	3,36	3,37	3,37	0,13
		350-400	3,30	3,35	3,33	0,01

BOVINS MAIGRES 12-18 MOIS (€/kg vif) — *Effectif : 160 - Vente : 76 %*

Catégorie		Poids	Mini	Maxi	Moyenne	Variation
M	U	350-400	3,20	3,32	3,23	-0,07
		400-450	3,20	3,37	3,30	0,01
		450-500	3,42	3,42	3,42	0,06
		500 et +	2,80	3,18	3,14	
	R	400-450	2,84	3,17	3,05	
F	U	350-400	3,14	3,15	3,15	-0,18
		400-450	3,07	3,07	3,07	
		450 et +	3,14	3,14	3,14	

BOVINS MAIGRES +18 MOIS (€/kg vif) — *Effectif : 261 - Vente : 100 %*

Catégorie		Poids	Mini	Maxi	Moyenne	Variation
F	U	24 à 36 mois	2,98	3,46	3,14	0,04
		- 5 ans	2,83	3,25	2,98	0,04
		5 à 10 ans	2,78	3,27	2,92	0,09
		+ de 10 ans	2,63	3,10	2,80	0,12
	R	24 à 36 mois	2,65	2,96	2,85	
		- 5 ans	2,76	2,82	2,78	0,02
		5 à 10 ans	2,52	2,77	2,67	0,03
		+ de 10 ans	2,56	2,64	2,59	0,09

OBSERVATIONS

Effectif global : 695 - Taux de vente : 90 %

Broutards/taurillons : Vente active et totale dans les bons lots qui semblent très recherchés et qui reprennent de la valeur.
Taurillons / génisses de 18 mois : Présentation très hétérogène avec un écart de prix conséquent entre les lots vaccinés de qualité correcte et les lots plus médiocres non vaccinés avec quelques invendus.
Laitonnes : L'offre ne suffit pas à couvrir la demande et les tarifs progressent.
Vaches / génisses de 30 mois : Marché bien approvisionné avec des animaux de qualité. Présence de beaucoup d'acheteurs, ce qui a permis de créer une bonne ambiance commerciale avec un rythme de vente soutenu et des cours à haussiers. Aucun invendu, tendances à confirmer lors du prochain marché.

// SICAGEMAC (CORBIGNY, 58)

21/08/2023

Effectif : 124

Broutards :	(250 - 410 kg)	880 - 1450	3,44 - 3,55
Génisses 16 - 24 mois :	(400 kg)	1260	3,10
Génisses 24 - 36 mois :	(690 - 790 kg)	2030 - 2350	2,93 - 2,95
Taureaux :	(710 - 1150 kg)	1690 - 2970	2,35 - 2,57
Vaches :		1380 - 2880	

Sortie des premiers broutards, placement assez rapide à des cours corrects.
En femelles, les tarifs sont maintenus.
Les vaches bien soignées trouvent facilement preneurs.

Bovins gras : 7
Vaches de viande : 5,45 à 5,52 € kg de viande.
Génisses de viande : 5,62 € kg de viande.

Vente rapide et globale à des tarifs fermes.



MARCHÉS LOCAUX *Ovins*

// SICAFOME (MOULINS-ENGILBERT, 58)

21/08/2023

AGNEAUX DE BOUCHERIE (€/kg vif) — *Effectif : 541 - Vente : 91 %*

Catégorie		Poids	Mini	Maxi	Moyenne	Variation
	U	de 32 à 38 kg	3,56	3,81	3,68	-0,04
		de 38 à 44 kg	3,46	3,85	3,67	-0,09
		de 44 à 50 kg	3,40	3,61	3,44	-0,09
		+ de 50 kg	2,84	3,31	3,10	-0,03
	R	de 32 à 38 kg	3,25	3,53	3,34	0,30
		de 38 à 44 kg	3,28	3,59	3,42	0,06

OVINS DE BOUCHERIE + 1an (€/kg vif) — *Effectif : 137 - Vente : 100 %*

Catégorie		Poids	Mini	Maxi	Moyenne	Variation
F	U	- de 60 kg	1,15	1,36	1,33	
		+ de 60 kg	1,37	1,51	1,42	0,03
	R	- de 60 kg	0,48	0,84	0,76	-0,20
		+ de 60 kg	1,26	1,36	1,30	0,14
	O	+ de 60 kg	0,91	0,91	0,91	

AGNEAUX MAIGRES — *Effectif : 44 - Vente : 86 %*

Catégorie		Poids	Min	Maxi	Moyen	Variation
	R	de 25 à 35 kg	77	110	90	5,00

OBSERVATIONS

Effectif global : 725 - Taux de vente : 92 %

Agneaux : L'ambiance commerciale reste calme.
Brebis : Transactions dynamiques. Cours fermes à haussiers.

// SICAGEMAC (CORBIGNY, 58)

21/08/2023

Effectif : 50

Agneaux	115 - 154	(2,96 - 3,50)
Brebis	106	(1,34)

Commerce plus discuté en agneaux à des tarifs orientés à la baisse.
Cours stables en brebis. Vente totale.

MARCHÉS VOISINS *Bovins*

// SA DES GRIVELLES (SANCOINS, 18)

02/08/2023

BROUTARDS 6-12 MOIS (€/kg vif) — *Effectif : 79 - Vente : 89 %*

Catégorie		Poids	Mini	Maxi	Moyenne	Variation
M	U (Charolais)	400-450	3,50	3,50	3,50	
	U (Limousins)	400-450	3,48	3,48	3,48	

BOVINS MAIGRES + 18 MOIS (€/kg vif) — *Effectif : 57 - Vente : 100 %*

Catégorie		Poids	Mini	Maxi	Moyenne	Variation
F	U	- 5 ans	2,77	3,08	2,91	
		5 à 10 ans	2,67	3,02	2,82	-0,03
		+ de 10 ans	2,54	2,77	2,66	0,11

OBSERVATIONS

Effectif global : 136 - Taux de vente : 94 %.

Vaches : Les cours sont reconduits dans toutes les catégories. Les animaux recherchés sont ceux proche de la finition.

MARCHÉS VOISINS *Ovins*

// SA DES GRIVELLES (SANCOINS, 18)

02/08/2023

AGNEAUX DE BOUCHERIE (€/kg vif) — *Effectif : 679 - Vente : 72 %*

Catégorie		Poids	Mini	Maxi	Moyenne	Variation
	U	de 32 à 38 kg	3,30	3,76	3,54	-0,40
		de 38 à 44 kg	3,19	3,75	3,52	-0,41

OVINS DE BOUCHERIE + 1an (€/kg vif) — *Effectif : 522 - Vente : 98 %*

Catégorie		Poids	Mini	Maxi	Moyenne	Variation
F	U	- de 60 kg	1,38	2,26	1,55	0,24
		+ de 60 kg	1,58	2,33	1,88	0,15

AGNEAUX MAIGRES — *Effectif : 182 - Vente : 84 %*

Catégorie		Poids	Min	Maxi	Moyen	Variation
	R	de 25 à 35 kg	71	105	79	-13,00

OBSERVATIONS

Effectif global : 1 396 - Taux de vente : 84 %

Agneaux : Chute vertigineuse des cours cette semaine, la demande semble en nette diminution. Beaucoup trop d'animaux pas annoncés (plus de la moitié) ne permettant pas d'attirer d'acheteurs supplémentaire.
Brebis : Cours euphoriques, la présence d'acheteurs favorisent les cours.

ANALYSES ET TENDANCES

TABLEAU DE BORD FNB *Viande bovine*

21 Août 2023

TABLEAU DE BORD DE LA SEMAINE

MARCHÉ

Gros bovins finis : bonne demande dans toutes les catégories, avec besoin criant en femelles. Être ferme sur les prix et aller chercher la nécessaire valorisation !

Bovins maigres : les cours sont reconduits et l'activité est très réduite en cette période de congés et de chaleurs estivales.

POLITIQUES

Dans un communiqué de presse du 9 août, le ministère de l'agriculture fait part des priorités quant au débat en cours à Bruxelles sur la révision de la législation bien être animal. La France appelle la Commission européenne à ne pas créer de situations plaçant une nouvelle fois l'élevage européen en situation de distorsion de concurrence ou de perte de compétitivité. Et considèrent que les évolutions doivent se faire au regard des connaissances scientifiques, de l'existence de modes de production alternatifs et d'études d'impact préalables

SANITAIRE

Afin de favoriser l'action pour un maillage vétérinaire suffisant, dans un contexte croissant de désertification, les pouvoirs publics viennent de publier le 14 août un décret qui met en œuvre la décision de la loi dite « 3DS » adoptée l'an passée.
Ce texte étend désormais à tout le territoire national la capacité pour les collectivités territoriales d'accorder des aides pour soutenir l'exercice vétérinaire (cabinets vétos et étudiants).

APPLICATION DE LA LOI EGALIM 2 EN FILIERE VIANDE BOVINE

Un arrêté paru au Journal officiel le 4 août a fixé la liste des secteurs pour lesquels n'est plus obligatoire la clause de renégociation dans les contrats amont et aval en cas de fluctuation des matières premières. Sont seulement concernés les vins, les céréales et graines d'oléo-protéagineux, ainsi que les produits transformés qui en sont issus. Pour les secteurs de l'élevage, dont la viande bovine, cette clause de renégociation doit donc toujours figurer dans les contrats.

FAIT DE LA SEMAINE

« Perspectives d'avenir des relations entre Elevage et Société « , c'est le titre d'un rapport de mission publié fin juillet par le CGAAER (inspecteurs généraux du ministère de l'agriculture). Il préconise un plan d'action par le Ministère pour une meilleure compréhension, une clarification du débat par des apports supplémentaires des scientifiques, d'élaborer des messages accessibles au public sur l'élevage, et de veiller à la réciprocité des normes vis-à-vis des imports.

FOCUS

Demande d'aides pour le secteur bio : le guichet de dépôt des demandes est désormais ouvert depuis le 16 août sur la plateforme du site internet de FranceAgriMer.
La date limite de dépôt est fixée au 20 septembre à 14H00. Il faut donc sans tarder pour ceux qui peuvent être éligibles au disposiitif rassembler les justificatifs nécessaires, dont les attestations comptables. Ce Plan du gouvernement est doté de 60 millions d'euros pour toules secteurs bio.

CHIFFRE A RETENIR

+26%

La déforestation a augmenté en juillet 2023 de 26% dans le Cerrado (zone de savane au Brésil qui couvre environ un quart de la surface). Dans cette région, la déforestation est à son plus haut niveau depuis 2017 selon les relevés satellitaires. Des experts continuent d'alerter sur l'enjeu de ne pas seulement veiller aux données environnementales brésiliennes concernant la forêt amazonienne.

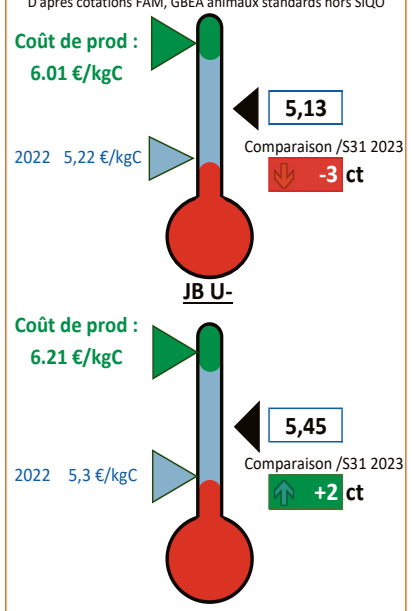
EN REGION

Les éleveurs et jeunes agriculteurs normands ont mené une opération coup de poing le samedi 12 août dans un supermarché du Calvados.
Motif : une vérification de l'étiquetage de l'origine qui a conduit à mettre en évidence notamment des barquettes de bavettes à griller étiquetées «viande bovine française» alors que la viande était importée du Royaume-Uni !
Les barquettes ont été retirées des rayons et le directeur du magasin a reconnu l'erreur.

INDICATEUR DE MARCHÉ FNB *Viande bovine*

Cotations françaises gros bovins entrée abattoirs standards

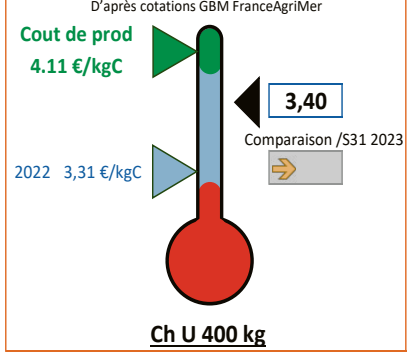
D'après cotations FAM, GBEA animaux standards hors SIQO



Les coûts de production sont calculés en sortie ferme, donc ne tiennent pas compte des frais d'approche.

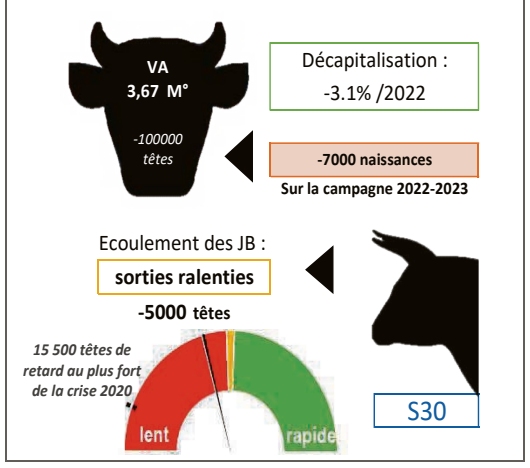
Cotations françaises maigre

D'après cotations GBM FranceAgriMer



Effectifs d'animaux

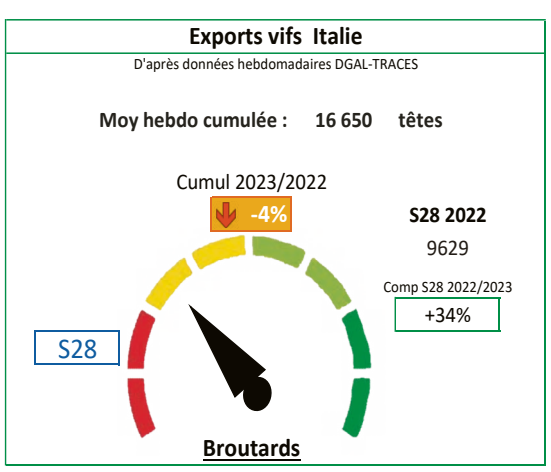
GEB-Idele d'après BDNI-SPIE-Normabev, projet Modemo



Exports vifs Italie

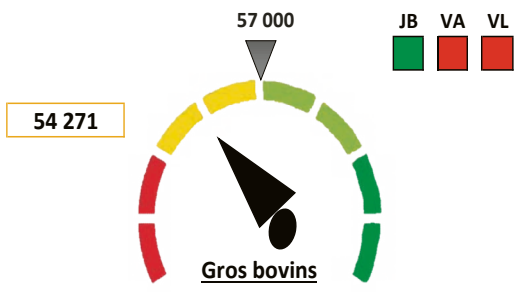
D'après données hebdomadaires DGAL-TRACES

Moy hebdo cumulée : 16 650 têtes



Abattages hebdo gros bovins

D'après données hebdomadaire Normabev (concernant les abattoirs de plus de 1500 tec/semaine)



Indicateurs de prix de revient

D'après l'accord interprofessionnal INTERBEV

6,21	Vache Charolaise R = (€/kg éc.)
6,79	Génisse R + (€/kg éc.)
6,01	Jeune Bovin U - (€/kg éc.)
4,11	Broutard 400 kg (€/kgvif)

1er trimestre 2023

Le ciseau des prix....

D'après INSEE - GEB-Idele et FranceAgriMer

En 25 ans...

+100%	Sur les prix à la consommation
+105%	Sur les charges en élevage
+80%	Sur les prix payés aux poducteurs

* Sources : Normabev, DGAL-TRACE, GEB-Idele d'après INSEE et BDNI et SPIE-Normabev-Bovex (projet Modemo), cotations FAM, cotations Modène, INSEE, INTERBEV

TENDANCES

Synthèse générale

Tendances des Marchés aux Bestiaux
Semaine 32
du 7 au 13 août 2023

Cette synthèse nationale sur le commerce de bétail vous est proposée par la FMBV, d'après les cotations relevées sur les marchés de bétail vif et les dires d'experts des gestionnaires et chefs des ventes des marchés.

Broutard(e)s : L'offre est limitée ce qui rend le commerce plus actif avec peu d'invendus. Les lots de qualité, vaccinés autour de 350-400 kg trouvent facilement preneurs, les cours sont globalement reconduits. Inversement, les tarifs sont plus discutés dans les animaux plus légers, et de mauvaise qualité. En femelles, la demande reste dynamique : le placement est fluide et les tarifs fermes.

Gros bovins maigres : Les volumes sont de saison, parfois de qualité hétérogène. Les vaches lourdes et proches de la finition se valorisent toujours correctement à des tarifs fermes. Il faut concéder quelques centimes dans les sujets moins bien préparés.

Boucherie : L'offre est très limitée ce qui facilite le commerce. La demande est bonne en toutes gammes avec des cours facilement reconduits en races à viande et un arrêt de la baisse en vaches de types mixte et laitier.

Veaux : L'offre est toujours importante et le tri est toujours sévère, les places sont limitées tant à l'export qu'à l'intégration. Les tarifs sont globalement revus à la baisse. La marchandise inférieure est difficilement vendable. En veaux gras, le commerce est plus facile en femelles qu'en mâles.

Ovins : Les apports se stabilisent face à une demande calme mais régulière, ce qui permet de reconduire les cours après les fortes baisses de la semaine dernière. En brebis, la vente est toujours très facile à des cours en hausse en bonnes brebis.

PETITES ANNONCES

Matériel

Tracteur

TRACTO PELLE JD410
Révisé, T.B.É.
3 godets, godet AV drop
Prix 8500 € STVA
CASS TRACT 21
03 80 23 30 22

43 - Cherche MOTEUR pour International 1046 ou TRACTEUR complet pour pièces
✆ 06 08 12 48 74

57 - Vends moteur Perkins pour tracteur Renault N-71 sup. 7, 7D, 5, 5D, 2.500 h, état neuf.
✆ 03 61 38 04 28 ou 06 23 03 30 54

89 - Vends Rotavator Howard 2 mètres, modèle Entreprise, bon état de marche, livraison possible.
✆ 06 81 82 73 32

Travail du sol

58 - Vends semoir à engrais Sulky DPX Prima, 900 l., - herse rotative 2.50 m. Quivogne, - 1 cultivateur Rau 3 m. grandes dents, - bétaillère Ponge 5.50 m. (3402)
✆ 06 11 32 57 22

Récolte

01 - Recherche faucheuse à disques de 3 à 4 m. Marque indifférente.
✆ 06 40 18 07 28

18 - Urgent, recherche une moissonneuse-batteuse New Holland, type 80/70 ou 80/60, peu importe l'état ou la région, je me déplace.
✆ 06 21 49 50 89

58 - Vends plateau tournesol Proget 4.80 m., 22 pièces, - charrue Duro NS 3 CDRP, - cover crop Souchu Pinet 28 disques x auto porteur (3404).
✆ 06 77 36 09 89

Arbo-viti

07 - Cherche gyrobroyeur occasion 1.20 m largeur environ.
✆ 06 89 17 62 32

Forestiers

07 - Vente de bois Hêtre + résineux. Tél le soir ou laisser message.
✆ 09 79 72 18 16

Divers

01 - Vends râtelier BR entre boxe pivotant + interface chargeur Stoll Mailleux état neuf.
✆ 06 98 36 65 15

01 - Vends charrue KV 4 socs ; herse rotative Maschio 3m combiné Amazone ; semoir à engrais Bogball 1250 L.
✆ 06 10 48 93 53

21 - Recherche tracteurs , - mois. bat., - presses, - chariots élévateur, - télescopiques, - charrues, - bennes, - épandeurs et autres machines agricoles (3201).
✆ 06 30 11 59 25

26 - Caisse frigo très bon état, 33 m3, Groupe Supra 550, cloison intérieure sur rail, prix HT 8800 euros.
✆ 06 49 59 87 21

38 - Vends chambre froide 1 000 m3 évaporateur compresseur 6 ventilateurs + gaz.
✆ 06 89 61 06 78

38 - Vends tracteur Ford 5000 2RM Godet drop pour tractopelle MF 60 HX.
✆ 06 75 04 60 70

84 - Vends caisse frigo avec groupe SUPRA 550 TBE 33 m3 sur châssis. 380V + batterie. Cloison mobile à l'intérieur. 8 800 € HT.
✆ 06 49 59 87 21

Grand Voyant Médium
M. Damaro
Retour immédiat de l'être aimé. Résout tous vos problèmes : amour, travail, attraction clientèle, argent, chance, examens, jeux, protection, famille, agricole, voisinage, etc.
Réussit là où les autres ont échoué
Résultats efficaces
Tél. 06 23 42 11 71

Elevage

38 - Cherche motoréducteur racleur à lisier 1,5kw chaîne marine 8 tours minute.
✆ 06 08 32 83 74

Véhicule

Utilitaire

89 - Vends toyota Hilux 34 D, 177 000 kms, boîte auto. CT OK, 18 000 euros (3406).
✆ 06 82 02 32 50

26 - Vends 4 jantes Land Rover 5 trous bon état 120 euros le lot.
✆ 06 89 99 42 88

34 - Recherche Toyota à partir de 1980 dans l'état, même sans CT + Tous pick-up + Dacia.
✆ 06 42 69 14 31

Tourisme

18 - Recherche 205 Peugeot pour restauration. 205 GTI , XS Green, Roland-Garros, Indiana, Lacoste.
✆ 06 67 62 75 15

Achat-Vente

Récolte

01 - Région Bresse, cause accident cultural vends 18 ha de maïs pour ensilage.
✆ 06 40 18 07 28

07 - Vend petite arracheuse à pomme de terre. Département 07.
✆ 04 75 30 32 87

39 - Vends foin prairie permanente récolte 2023, 120x120, filet, région Lons le Saunier
✆ 06 84 21 69 15

43 - Vends FOIN 60 bottes rondes bonne qualité 300kg liage filet.
✆ 06 42 44 03 44

71 - Vends bon foin 2023, balles rondes 250 kgs, prairie naturelle sans engrais, 100 €/tonne (3405).
✆ 06 14 81 05 65

Fourrage

39 - Vente paille, blé, orge, foin de prairie naturelle, et foin de luzerne.
✆ 06 73 92 81 55

52 - Producteur vend betteraves fourragères récolte 2023, luzerne enrubannée diamètre 115 coupe fine, foins, luzerne et sainfoin, farines de pailles.
✆ 06 51 56 58 22

67 - Vends foin bonne qualité rouleaux à 1,35 m.
✆ 06 78 60 55 42

88 - Vends très belle paille de blé ou d'orge ainsi que paille déclassée en départ ou livrée.
✆ 06 36 83 53 99

Terrain

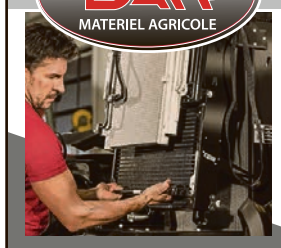
38 - Achète terrains agricoles à la Chapelle de la Tour ou communes voisines.
✆ 06 08 22 25 90

Immobilier

01 - Recherche ferme, exploitation agricole terrain sur toute la Région Rhône-Alpes-Auvergne. Discrétion.
✆ 06 74 47 20 20

42 - Recherche ancienne Ferme, exploitation agricole, terrain sur toute la région Rhône Alpes Auvergne. Discrétion assurée.
✆ 06 74 47 20 20

Emploi

DAFP MATERIEL AGRICOLE
RECRUTE

SUR SA BASE DE TOUCY (89)
• 1 technicien (H/F)
connaissances mécaniques, hydrauliques appréciées.
Formation assurée
Débutant accepté
Envoyer CV à s.bonfillou@dafp.fr
Tel. 06 07 54 76 70
CASE IH

SICAREV COOP ÉLEVEUR DE GOÛT
recrute à BELLENOT-SOUS-POUILLY (21) :
1 TECHNICO-COMMERCIAL BOVIN h/f – CDI
• Réaliser, à partir d'un portefeuille commercial et en prospection sur un secteur géographique défini, les achats de bovins.
• Organiser la production afin d'en améliorer la valorisation.
Formation BAC+2 dans le domaine agricole.
Permis de conduire
TECHNICO-COMMERCIAL BOVIN h/f
Vous êtes attiré(e) par le monde de l'élevage et la commercialisation des animaux et vous voulez en faire votre métier. Nous vous accompagnons durant toute votre alternance !
Envoyez votre candidature à l'adresse suivante :
contactrh@sicarev.com

Offre

01 - Nous sommes un petit service de remplacement dans le département de l'Ain (01). Existant depuis plus de 20 ans, nous recherchons un(e) salarié(e) pour un CDI temps partiel à convenir – pouvant évoluer sur un temps plein. Missions de traites et soins aux animaux + conduite de tracteurs. Secteur : 25 kms autour de Bourg-en-Bresse (01000). Conditions de travail et salaire à discuter Renseignements complémentaires et prise de rendez-vous par téléphone ou par mail à carole.l01@orange.f.r
✆ 06 77 89 19 23

18 - Le Service de Remplacement du Cher recrute un(e) salarié(e) agricole polyvalent(e), ayant de la rigueur, une grande motivation et une capacité d'adaptation, pour intervenir dans un Groupe d'Emploi Partagé (GEP) sur

// PETITES ANNONCES // RESERVEES AUX PARTICULIERS //

3, 10 OU 27 DÉPARTEMENTS // LE JOURNAL ACCEPTE LES PETITES ANNONCES JUSQU'AU LUNDI 12 H

1 Remplissez votre grille (en lettres capitales lisibles, une par case, une case blanche entre chaque mot)

La ligne supplémentaire : 3,05 €TTC

❑ Annonce encadrée : 3,05 €TTC ❑ Annonce domiciliée au journal : 4,57 €TTC

2 Cochez la zone de diffusion de votre choix et le nombre de parution(s)

❑ **Régionale - 3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❑ 1 parution : 10 €TTC
❑ 2 parutions : 15 €TTC
❑ parution supplémentaire : 5 €TTC
(identiques et consécutives)

❑ **Vallée du Rhône & Bourgogne - 10 dépt.**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône & Loire, Vaucluse, Yonne)
❑ 1 parution : 17 €TTC
❑ 2 parutions : 26 €TTC
❑ parution supplémentaire : 10 €TTC
(identiques et consécutives)

❑ **Grande Région - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, *Gard*, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe & Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas-Rhin, Rhône, Saône & Loire, Haute-Saône, Savoie, Haute-Savoie, Vosge, Territoire de Belfort, Yonne)
❑ 1 parution 29 €TTC - ❑ 2 parutions 43 €TTC - ❑ parution supplémentaire 15 €TTC (identiques et consécutives)

3 Cochez la rubrique de votre choix

❑ Tracteurs
❑ Matériels de travail du sol
❑ Matériels de récolte
❑ Matériels de traitement
❑ Matériels arbo-viti
❑ Matériels de distribution
❑ Matériels d'épandage
❑ Matériels d'irrigation
❑ Matériels forestiers
❑ Matériels travaux publics
❑ Matériels de cave
❑ Matériels de manutention
❑ Matériels de station
❑ Matériels de taille
❑ Matériels agricoles divers
❑ Véhicules utilitaires
❑ Véhicules tourisme
❑ Ventes/achats de récoltes
❑ Cultures sous abris
❑ Plants/pépinières/droits à produire
❑ Bâtiments professionnels
❑ Propriétés achat/ventes
❑ Terrains
❑ Locations agricoles
❑ Locations autres
❑ Offres d'emplois
❑ Demandes d'emplois
❑ Propositions commerciales
❑ Offres de service
❑ Mariage-rencontres
❑ Divers
❑ Animaux divers
❑ Bovins
❑ Caprins
❑ Ovins
❑ Porcins
❑ Équins
❑ Volailles/lapins
❑ Chiens
❑ Chasse/gibier

4 Joignez votre règlement et envoyez le tout à Terres de Bourgogne

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code postal : Ville :
❑ Je joins un chèque de €TTC
à l'ordre de Terres de Bourgogne.
❑ Je règle par CB la somme de €TTC
carte n° |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_|
expire fin |_|_| / |_|_| Signature :
Banque :

Terres de Bourgogne
1, rue des Coulots
CS 80075 - 21110 Bretenière
Tél. : 03 80 78 90 40 - Fax : 03 80 70 08 02

Votre justificatif comptable

À découper et à conserver
parue le :
Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
.....

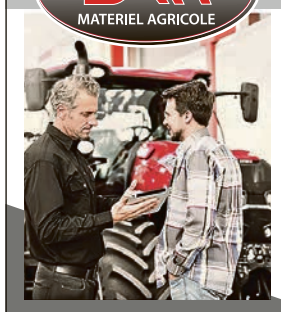
Collez ici votre annonce parue dans le journal

Montant : € TTC
(dont TVA 20 % soit €)

PETITES ANNONCES

DAFP MATERIEL AGRICOLE

RECRUTE



SUR SA BASE DE VENOY (89)

- **2 commerciaux (H/F)** motivés, débutants acceptés, véhicule, PC, tel portable fournis
- **1 technicien (H/F)** connaissances mécaniques, hydrauliques appréciées. Formation assurée
- **1 ouvrier polyvalent (H/F)** débutant accepté

Envoyer CV à s.bonfillou@dafp.fr
Tel. 06 07 54 76 70

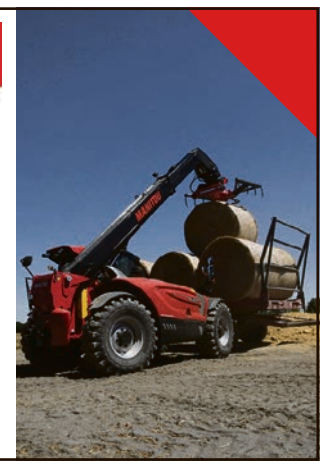
CASE IH

Cichy Manutention

concessionnaire Manitou/Yanmar

RECHERCHE MÉCANICIEN H/F.

Contacter Mme Galland
au 03 86 40 91 00
ou envoyer votre candidature
à g.galland@cichy.fr



AGENT AGRICOLE SECTEUR TONNERRE (89)
RECHERCHE COMMERCIAL (H/F)

MASSEY FERGUSON

Pour vente de matériels agricoles
sur les secteurs : Yonne / Côte d'or / Aube
Poste en CDI

Missions : Développement du fichier client, conseil technique dans le choix du matériel, rédaction des devis et bons de commande

Mise à disposition : voiture,carburant,téléphone portable,ordinateur portable, indemnisation frais de repas

Rémunération : fixe + commissions sur ventes

Envoyer CV + LM à lucas.fils@orange.fr
Contact téléphonique : 03 86 75 20 98

SICAREV COOP ÉLEVEUR DE GOÛT

recrute à BELLENOT-SOUS-POUILLY (21) :

1 TECHNICIEN DE CENTRE - BOUVIER AIDE AGRICOLE H/F - CDI

- Gérer les flux et le tri des bovins (réception, manipulation, pesée, gestion de la traçabilité, expédition).
- Assurer le bien-être des bovins au centre : alimentation des bovins, suivi sanitaire.
- Assurer le nettoyage et maintenance du centre.
- Connaissances et aptitudes à la manipulation des bovins.

Envoyez votre candidature à l'adresse suivante :
contactrh@sicarev.com

le secteur de Lury-sur-Arnon. Travail à effectuer : traite, alimentation entretien et manutention des bovins laits/ bovins allaitants/ caprins, travaux en lien avec les grandes cultures (conduite d'engins agricoles, travaux du sol, semis, entretien du matériel…), travaux en lien avec l'activité viticole (taille des vignes, mise en bouteille …). Poste en CDD, à pourvoir actuellement – Connaissance du milieu agricole souhaité. Permis B et véhicule personnel obligatoire.

✆ 02 48 23 45 89 ou
06 03 46 99 24

18 - Le Service de Remplacement du Cher recrute un(e) salarié(e) agricole polyvalent(e), ayant de la curiosité, de la rigueur, une capacité d'adaptation et une grande motivation, pour être l'agent de remplacement de 7 exploitations, sur le secteur du Châtelet/Lignières. Compétences : être capable d'effectuer l'entretien, la manipulation et l'alimentation des animaux (bovins allaitants/ovins/volailles) ; être capable de réaliser les travaux en lien avec les grandes cultures (conduite d'engins agricoles en sécurité, entretien du matériel …). Poste en CDD qui peut déboucher sur un CDI – 35h/semaine avec possibilité d'heures supplémentaires et week-end possible, salaire (de départ) : 11,77€ brut/heure avec kilomètres indemnisés. Connaissance du milieu agricole vivement souhaité. Permis B et véhicule personnel obligatoire

✆ 02 48 23 45 89 ou
06 03 46 99 24

18 - Recherche couple de gardien pour propriété en sologne (18), pré-retraité ou retraité ; logé +rémunération.

✆ 06 08 25 37 18

67 - Recherche salarié(e) agricole pour exploitation familiale polyculture bovins viande.

✆ 06 73 86 61 19

84 - Recherche vendangeurs motivés fin août pour environ 1 mois. SMIC, pas de logement. Vaucluse secteur Orange.

✆ 06 84 52 31 67

89 - Recherche ouvrier(e) exploitation 230 ha, lait 100 VL, pour suivi troupeau, région Puisaye.

✆ 06 71 61 07 53

Demande

71 - Aide agri, sud 71, nord Rhône-Alpes, avant et pendant retraite + cherche vieux logement.

✆ 07 52 13 08 48 ou
07 80 75 27 20

Mariage

25 - Néerlandais 45 ans parle français, secteur agricole cherche F. 40/45 ans secteur agricole/tourisme rural, bonne condition physique et morale pour s'installer dans les Pyrénées.

Écrire à Terre de chez nous
130 bis, rue de Belfort,
25000 Besançon
qui transmettra qui transmettra.

58 - Agriculteur célibataire recherche femme 35 - 55 ans pour vie à deux.

Écrire à Terres de Bourgogne
1, rue des Coulots
21110 Bretenière
qui transmettra (3403)

70 - JH, 44 ans désire rencontrer jeune femme 35 à 42 ans sérieuse afin de faire connaissance. Me contacter par courrier avec photos. Merci annonce sérieuse.

Écrire au journal
La Haute-Saône Agricole et Rurale
17, quai Yves Barbier,
BP 251 70005 VESOUL
sous la référence 102876.

Animaux

Bovin

03 - Elevage Lena Olivier 03360 Urçay vend reproducteurs limousins de l'année et de 2 ans fils de Lano (RRE), Loustick (RRE), Magistral (RRVS), - vaches pleines HBL, vêlage d'automne et 10 laitonnes VIA GIE LAUV LIM (3101).

✆ 06 28 02 04 05

07 - Retraité vend cause surnombre vaches allaitantes + génisses 15 mois +broutards vaccinés indemne IBR. Tel le soir de préférence ou laisser message.

✆ 09 79 72 18 16.

21 - Elevage charolais Baudot 21140 Mont et Massène vend taureaux apte de suite à la saillie, choix important. Elevage ayant sélectionné depuis des décénies, facilités de vêlages, toutes garanties apportées et livraison toutes distances, sélection de père en fils depuis longtemps. (2703)

✆ 06 07 75 59 74 Jean-Luc
06 67 58 18 03 Michel
06 74 69 62 41 Bertrand

58 - Vends 10 taureaux 18 mois + veaux de l'année HBC, SC, vêlage facile, bonne qualité maternelle, GS, livraison assurée. EARL Colmont. (3202)

✆ 06 08 78 05 01 ou
06 99 25 33 53

71 - Vends broutardes Aubrac et veaux reproducteurs Aubrac, Jonnier à Saint-Jean-de-Trézy.

✆ 07 84 53 27 48

71 - Vends vaches et génisses Parthenaise, pleines, vêlages 09/10, le tout indemne IBR.

✆ 06 75 46 74 38 ou
06 20 76 65 65

89 - Elevage charolais HBC vend taureaux reproducteurs prêts à saillir, -vaches, -génisses. Vente permanente femelles et mâles reproducteurs.Livraison posible. GAEC Cadoux Père et Fils -89420 St André en Terre Plaine (3006)

✆ 06 89 18 05 87
06 79 50 15 71 - GAEC CADOUX

Caprin

26 - Vend 30 chèvres saanens pleines élevage adhérant Capgènes 1233 L/ch à 38.6 TB et 36.5 TP prix 100 euros/ch.

✆ 06 02 11 40 39

Ovin

74 - Achète agneaux gras ou maigres, brebis pleines ou suitées, réformes, chèvres pleines ou en lait. Paiement comptant.

✆ 06 08 06 98 65

88 - Vends béliers Texel I 18 mois TB valeur génétique à partir du 15/08 agneaux agnelles livraison possible EARL Dion.

✆ 06 95 52 31 90

Chien

07 - Vends 4 chiots Border Collie. Bonnes origines. Nés le 05 juin 2023. ID de la mère : FR/377598. Numéro Siren : 250268743344050.

✆ 06 09 44 15 43

58 - Donne chiots croisés Berger des pyrénées, bon pour garde, n° mère : RH-78990CIP, SIRET : 43499794600018 (3401).

✆ 06 14 26 16 97

Des professionnels à votre service

GARAGE DU MOUESSE



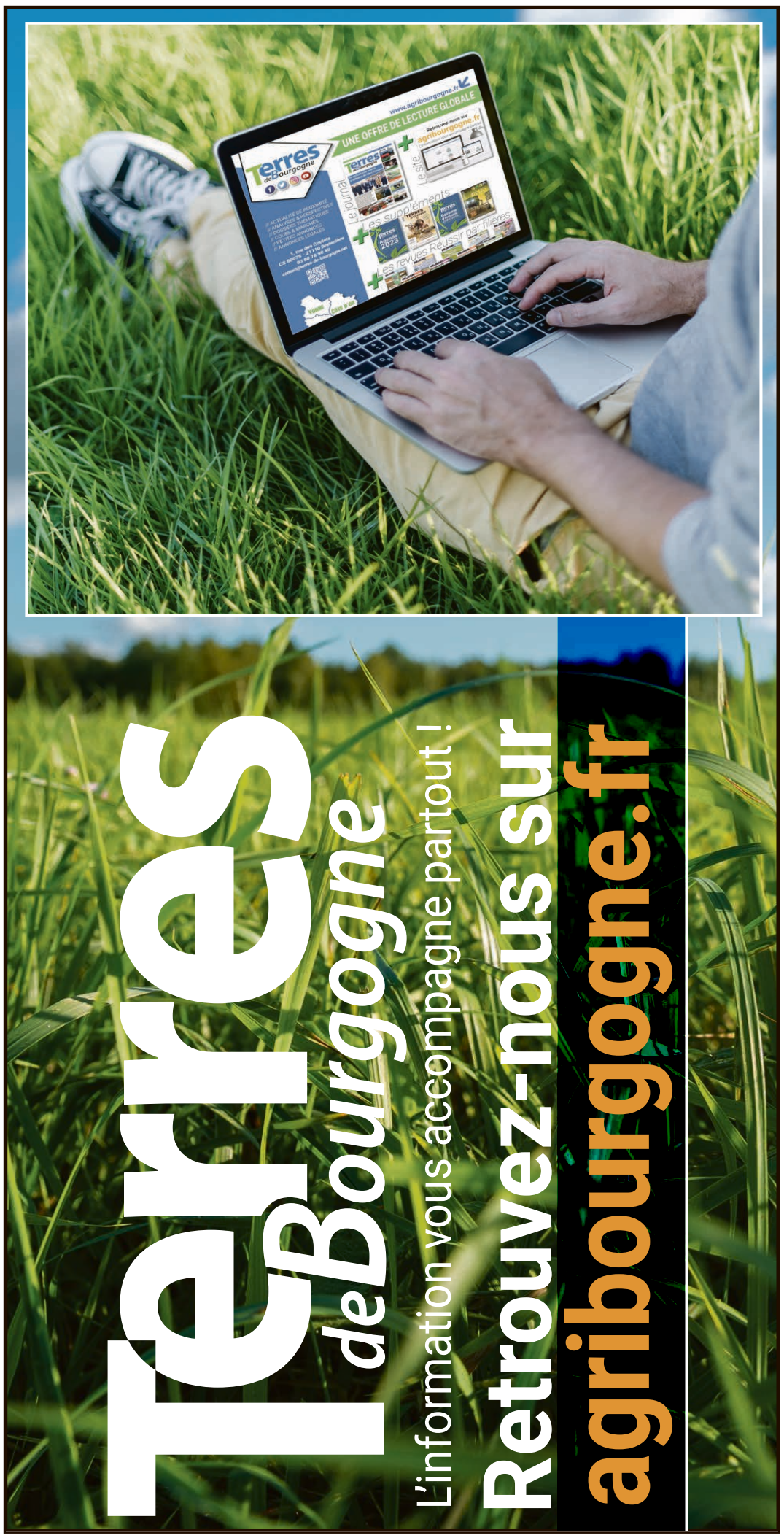
QUAD 4X4 à partir de 5 325 €HT

Pour TGB : garantie 5 ans pièces / 2 ans M.O.

SEGWAY Powersports › France TGB 4x4 POLARIS

51 fg du Grand Mouësse - Nevers - 03 86 57 06 28 - bruno.sabio@wanadoo.fr

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35



ANNONCES LÉGALES

CÔTE D'OR

// MODIFICATION

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

SAS LEON GROUP
au capital de 5 000 euros
Siège social : 52 Rue Auguste Brullé
21000 DIJON
899 382 378 RCS DIJON

Selon une décision du 28/07/2023, les associés ont décidé à l'unanimité d'étendre l'objet social aux activités suivantes : Acquisition d'immeubles, mise en valeur, transformation, aménagement, construction, administration et exploitation par bail, location nue et meublée ou autrement desdits immeubles dont elle peut être propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement, et ce, au moyen de ses capitaux propres ou au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement. Acquisition de terrains, exploitation et mise en valeur de ces terrains pour l'édification d'un immeuble et l'exploitation par bail ou autrement de ces constructions qui resteront la propriété de la Société. Vente à titre exceptionnel desdits immeubles. Prise de participations dans toutes sociétés et cession à titre exceptionnel desdites participations, et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.
POUR AVIS
Le Président

AL23009528

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SAS PODINNOV
au capital de 1 000 euros
Siège social : 2 Chemin Cornillot
21220 SEMEZANGES
534 474 648 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 16/08/2023, le Président a décidé de transférer le siège social au 1 Rue de Taizé – 21240 TALANT et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
POUR AVIS
Le Président

AL23009530

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SARLU KEYS CONCEPT
au capital de 5 000 euros
Siège social : 18 Rue Audra
21000 DIJON
899 601 694 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 8/08/2023, l'associée unique a décidé de transférer le siège social au 45 Boulevard Raymond Poincaré – 06160 ANTIBES à compter du 8/08/2023, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis
La Gérance

AL23009531

// DIVERS

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS

Appel à Candidatures du 21/08/2023
La SAFER Bourgogne-Franche-Comté (département 21) se propose de louer les biens fonciers suivants, par bail SAFER :
MAREY-SUR-TILLE: terres - Urbanisme : RNU
14 a 40 ca
- 'Les vernots': ZL- 27
VILLEY-SUR-TILLE: terres - Urbanisme : RNU
30 a 70 ca
- 'Les montants': ZD- 66
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 11/09/2023 à Safer Bourgogne-Franche-Comté, 11 rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE , Tél.: 0380789989 où des compléments d'information pourront être obtenus.
Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL23009538

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

ART SUPPORT
Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 21 rue Constant Pierrot, 21000 DIJON

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à DIJON du 7 août 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : ART SUPPORT
Siège : 21 rue Constant Pierrot, 21000 DIJON
Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 10 000 euros
Objet : Apporteur d'affaires dans le secteur de la logistique du transport, de l'emballage, de la palettisation et du conditionnement de marchandises
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Monsieur Thierry LANIER, demeurant 21 rue Constant Pierrot, 21000 DIJON
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
POUR AVIS
Le Président

AL23009487

AVIS DE CONSTITUTION

Par un acte SSP en date du 15/08/2023, il a été constitué une SASU
Dénomination : AM-TECH
Siège social: 14 bis avenue Aristide Briand, 89100 Paron
Capital: 1000 euros
Objet: Réseau télécommunication et services.
Durée: 99 ans
Président: SOUFI Mustapha (109 Boulevard de la république 77420)
Immatriculation au RCS de Sens

AL23009542

CCE Comptabilité Conseil aux Entreprises

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à DIJON du 21 août 2023 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société à responsabilité limitée. Dénomination sociale : JACQUET.SFG. Siège social : 43 rue du Bourg, 21000 DIJON. Objet social : la vente, par tous moyens, de produits dérivés issus de la culture GEEK et de la culture POP (comics, mangas, série TV, jeux vidéo, films...). Création et vente de produits artisanaux, épicerie fine, boissons non alcoolisées, Organisation de campagnes promotionnelles et évènementielles. La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités. Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés. Capital social : 6 000 euros. Gérance : M. Bryan JACQUET demeurant 29 rue de l'Ile 21000 DIJON. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON. Pour avis La Gérance

AL23009543

NIÈVRE

// MODIFICATION

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

ALOAH SAS au capital de 2000€ Siège social : 41 A rte de Busserolles 58180 Marzy. 914 954 979 RCS Nevers L'AGE du 01/08/2023 a décidé d'étendre l'objet social à: Maintenance industrielle et travaux généraux Dépôt au RCS de Nevers

AL23009524

GÉRANCE

Par décision du 2/08/2023 de l'assemblée générale de la société PARADIS - ECOLE DE CONDUITE NIVERNAISE, SARL au capital de 162 000 € ayant son siège à NEVERS 58000 4, route de Sermoise, RCS NEVERS 405 146 051, les associés ont pris acte de la fin du mandat de cogérante de Mme Colette PARADIS, décédée le 26 décembre 2022 et que depuis, M. Hervé LEFEBVRE qui était cogérant poursuit seul le mandat de gérant de la société. Pour avis : Hervé LEFEBVRE

AL23009540

NOMINATION DE CO-GÉRANT

Par décision collective du 02/08/2023 de la société SCI ESPACE « PARADIS & CO », SCI au capital de 1 000 €, ayant son siège Route de Sermoise, La Jonction, 58000 NEVERS, RCS Nevers 437 833 148, Monsieur Hervé LEFEBVRE, demeurant 6 rue Paul Vaillant Couturier, 58000 NEVERS et Madame Florence RATIER épouse MOUTTON, demeurant 4 rue Henri Barachin, 58000 NEVERS, ont été désignés co-gérants de la société en remplacement de Madame Colette PARADIS, décédée le 26/12/2022. Pour avis : Hervé LEFEBVRE

AL23009541

YONNE

// MODIFICATION

COMMISSAIRE AUX COMPTES

TETENAL, SASU au capital de 1 066 799 €, siège social : Zone Activité Les Terres du Canada, 4 rue Louis Blériot 89470 MONETEAU, 332 773 829 RCS AUXERRE. D'une décision de l'associée unique du 28/06/2023, il résulte que la société WEMA AUDIT, SAS au capital de 10 000 € dont le siège social est sis 7 rue des Corroyeurs 67200 STRASBOURG, immatriculée au RCS de STRASBOURG sous le numéro 819 213 448, représentée par la société WEMA GROUPE SAS en sa qualité de Présidente, a repris le mandat de Commissaire aux comptes de la société TETENAL en remplacement de la société CENTR'AUDIT, dissoute et dont le patrimoine a été transmis à la société WEMA AUDIT en date du 31/12/2022. Mention au RCS d'AUXERRE.

AL23009391

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SCI MAFA
SCI au capital de 233392 €
Siège Social : 2 avenue tertre
89290 CHAMPS SUR YONNE
449425511 RCS de AUXERRE

Par AGE du 19/07/2023, il a été décidé de transférer le siège social au 42 avenue jeanne 95230 SOISY SOUS MONTMORENCY, à compter du 13/02/2023.
Radiation au RCS de AUXERRE et immatriculation au RCS de PONTOISE

AL23009533

MODIFICATIONS

HITEK PRODUCTION SARL
Hitek
SARL au capital de 7 000 €
Siège social : 6 rue du faubourg d'yonne
89380 APPOIGNY
482 527 835 RCS AUXERRE

Aux termes de l'AGE du 18/08/2023, il a été décidé de modifier à compter du 01/09/2023. la dénomination sociale qui devient **GROUPE SOS INFORMATIQUE**
Il a été décidé de modifier l'objet social comme suit :Formation, installation , réparation, dépannage et vente de matériels,Logiciels et services informatiques, matériel de bureau, bureautique, téléphonie et Hi-Fi Vidéo.
Il a été décidé de modifier l'adresse du siége social qui devient :92 Route de PARIS 89380 APPOIGNY.
L'article 2,3 et 4. des statuts ont été modifiés en conséquence.
Mention en sera faite au RCS de AUXERRE.

AL23009534

AUDITEF

AVIS DE MODIFICATION

L'ATELIER DU MACARON
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 Euros
Siège social : 7 PLACE DE L'EGLISE
89300 LOOZERCS
SENS : 903852291

Aux termes d'une délibération en date du 26 JUIN 2023, l'assemblée générale extraordinaire à pris acte :
- De la nomination du Directeur Général, Monsieur CHAT Jean – Baptiste Demeurant 18 Grande Rue St Antoine 89110 Montholon
- de la modification en conséquence de l'article 21 des statuts.
En conséquence, la Société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du registre du commerce et des sociétés de SENS.
La Présidence

AL23009537

Pierre Guillet
Avocat au barreau de Bourges
ancien conseil juridique
51, rue des Pieds Blancs -
18230 SAINT DOULCHARD -
tél. : 02 48 70 95 81

TRANSFORMATION

TEAM EMPLOI
Société à Responsabilité Limitée
au capital de 50.000¤
Siège social : 6 avenue Gambetta -
89000 AUXERRE
Immatriculée au R.C.S. à AUXERRE
sous le n° 831 820 014

L'AGE des associés réunie le 26 mai 2023 a pris la décision de transformer la société en Société par Actions Simplifiée à compter de ce même jour, sans création d'un être moral nouveau, d'adopter le texte des statuts qui régiront désormais la société, et de mettre fin aux mandat de gérant de Monsieur Vincent GRACIA.
L'assemblée a désigné en qualité de président personne morale la société GROUPE ENJOY, S.A.S. au capital de 1.000euros, siège social : 33 boulevard Vauban
- 89000 AUXERRE, R.C.S. AUXERRE n° 918 704 933, dont le représentant permanent sera Monsieur Vincent GRACIA, et en qualité de personne morale directrice générale la société IASB HOLDING, Société à Responsabilité Limitée au capital de 3.377.500euros, dont le siège social est 33 boulevard Vauban
- 89000 AUXERRE, immatriculée au R.C.S. à AUXERRE sous le n° 885 330 233, dont le représentant permanent sera également Monsieur Vincent GRACIA.
Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Tout associé a le droit d'assister aux assemblées et de participer aux délibérations.
Transmission des actions : Les actions de la société ne peuvent être cédées, sauf entre associés, qu'après agrément préalable donné par décision collective des associés statuant à plus des deux tiers du capital social.
Mention en sera faite au RCS d'AUXERRE.
Pour insertion,
Maître Pierre GUILLET,
Avocat spécialement mandaté.

AL23009545

Pierre Guillet
Avocat au barreau de Bourges
ancien conseil juridique
51, rue des Pieds Blancs -
18230 SAINT DOULCHARD -
tél. : 02 48 70 95 81

TRANSFORMATION

AG RECRUTEMENT 89
Société à Responsabilité Limitée
au capital de 50.000€
Siège social : 6 avenue Gambetta -
89000 AUXERRE
Immatriculée au R.C.S. à AUXERRE
sous le n° 831 803 044

L'AGE des associés réunie le 26 mai 2023 a pris la décision de transformer la société en Société par Actions Simplifiée à compter de ce même jour, sans création d'un être moral nouveau, d'adopter le texte des statuts qui régiront désormais la société, et de mettre fin aux mandat de gérant de Monsieur Vincent GRACIA.
L'assemblée a désigné en qualité de président personne morale la société GROUPE ENJOY, S.A.S. au capital de 1.000euros, siège social : 33 boulevard Vauban
- 89000 AUXERRE, R.C.S. AUXERRE n° 918 704 933, dont le représentant permanent sera Monsieur Vincent GRACIA, et en qualité de personne morale directrice générale la société IASB HOLDING, Société à Responsabilité Limitée au capital de 3.377.500euros, dont le siège social est 33 boulevard Vauban
- 89000 AUXERRE, immatriculée au R.C.S. à AUXERRE sous le n° 885 330 233, dont le représentant permanent sera également Monsieur Vincent GRACIA.
La dénomination, l'objet, le siège social, le montant du capital, la durée et la date de clôture de l'exercice social demeurent inchangés.
Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Tout associé a le droit d'assister aux assemblées et de participer aux délibérations.
Transmission des actions : Les actions de la société ne peuvent être cédées, sauf entre associés, qu'après agrément préalable donné par décision collective des associés statuant à plus des deux tiers du capital social.
Mention en sera faite au RCS d'AUXERRE.
Pour insertion,
Maître Pierre GUILLET,
Avocat spécialement mandaté.

AL23009546

// GÉRANCE

S.J.B. Société d'Avocats

AVIS DE CESSION

Suivant acte sous seing privé en date du 11 août 2023, enregistré au Service des Impôts d'AUXERRE 1 le 16/08/2023, dossier 2023 00041728, référence 8904P01 2023 A 01506, la Société MANIAGO, Société en nom collectif au capital de 10 000 €, ayant son siège social 28 rue du 24 Août 89000 AUXERRE, immatriculée au RCS d'AUXERRE sous le n° 797 473 758 RCS AUXERRE, A CEDE à la Société MALTA GRIVEL, Société en nom collectif au capital de 5 000 €, dont le siège social est 28 rue du 24 Août – 89000 AUXERRE, immatriculée au RCS d'AUXERRE sous le n° 978 110 468 RCS AUXERRE, un fonds de commerce de café, bar, petite restauration, confiserie, bimbeloterie, jeux de la française des jeux, dépôt de presse, auquel est annexé la gérance d'un débit de tabacs, connu sous l'enseigne « LE SAINT AMATRE », sis et exploité 28 Rue du 24 août – 89000 AUXERRE, moyennant le prix de 100 000 €. La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 11/08/2023. Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, au siège du fonds cédé pour la validité et, pour toutes correspondances, au cabinet S.J.B., Cabinet d'Avocats, 43 rue du Clos – 89000 AUXERRE.

AL23009544

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

S.J.B. Société d'Avocats

CLÔTURE DE LIQUIDATION

VILOMANS
Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 10 000 euros
Siège social : 16 Avenue Pierre de Coubertin
-
89100 SENS
Siège de liquidation :
19 Rue Cécile de Marsangy
Résidence Rive d'Yonne 1 -
89100 SENS
900 456 179 RCS SENS

Aux termes d'une décision en date du 8 août 2023, l'associé unique a approuvé le compte définitif de liquidation arrêté au 30 juin 2023, déchargé Monsieur Virgile LOISEAU, demeurant 19 Rue Cécile de Marsangy - Résidence Rive d'Yonne 1 - 89100 SENS, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation.
Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de SENS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

AL23009529

// CONSTITUTION

Notaires

Etude de Maîtres Caroline BRISSON
et Vincent VILLECOURT,
Notaires à AUXERRE (Yonne),
18-20 Boulevard du 11 Novembre

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Vincent VILLECOURT, Notaire à AUXERRE (Yonne), 18-20Boulevard du 11 Novembre, le 21 août 2023, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
La société a pour objet :
l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement.
Et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société.
La dénomination sociale est : GL-IMMO
Le siège social est fixé à : LES HAUTS DE FORTERRE (89560) 2 rue de l'Eglise, TAINGY
La société est constituée pour une durée de 99 années
Le capital social est fixé à la somme de : DEUX CENT EUROS (200,00 EUR)
Les premiers gérants de la société sont Monsieur Georges PRAULT et Madame Laurence PRAULT née PACAUD
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de AUXERRE.
Pour avis
Le notaire.

AL23009547

Terres de Bourgogne
Annonces légales
03 80 78 90 42
Terres de Bourgogne

Terres de Bourgogne

Abonnement

à retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à
TERRES de BOURGOGNE
1, Rue des Coulots - CS80075
21110 Bretenière

NOM
PRÉNOM
RAISON SOCIALE
RUE
CP | VILLE
TÉL. | PORT.
EMAIL

☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

☐ Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de BOURGOGNE

☐ Je règle €

par carte bancaire n°

Date d'expiration

SIGNATURE

Avec votre abonnement, vous bénéficiez d'un **ACCÈS ILLIMITÉ** au site www.agribourgogne.fr

Choisissez votre revue parmi les titres suivants
Cochez la case correspondante

☐ Réussir Bovins viande — BOVINS VIANDE
☐ Réussir Grandes Cultures — GRANDES CULTURES
☐ Réussir Lait — LAIT
☐ Réussir Porc Tech Porc — PORCS
☐ Réussir la chèvre — LA CHÈVRE
☐ Réussir Pâtre — PÂTRE
☐ Réussir Fruits & Légumes — FRUITS et LÉGUMES
☐ Réussir Vigne — VIGNE
☐ Réussir Volailles — VOLAILLES

Contact : Tél. 03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

Je m'abonne pour 1 AN - 120 €

Je m'abonne pour 2 ANS - 220 €

+ 1 REVUE RÉUSSIR de mon choix
■ pour 1 an 55 €
■ pour 2 ans 110 €

TOTAL

PORTRAIT

// TÉMOIGNAGE

Retour d'expérience du Canada en feu

Fin juin, 75 sapeurs-pompiers français ont été mobilisés pour renforcer les moyens canadiens de lutte contre les « mégas feux » de forêts. Parmi eux, le lieutenant Fabrice Malon, de la compagnie de Chalon-sur-Saône. L'officier livre aujourd'hui le récit des trois semaines passées sur ces feux particuliers, en Amérique du Nord.

« Deux jours après notre arrivée, nous avons rejoint la zone des feux, à environ 500 kilomètres au nord-ouest de Québec. Nous avons suivi deux jours de formation, sur les spécificités du milieu, son immensité, la faune, ainsi que le matériel », raconte Fabrice Malon, le seul sapeur-pompier de Saône-et-Loire à avoir rejoint les feux du Canada. *« Il faut aussi faire attention aux ours. Mais nous n'étions pas préparés aux mouches noires, présentes en plus des moustiques. C'est un insecte inconnu ici : elles ne piquent pas, elles mordent, arrachant des morceaux de peau, ce qui génère des infections. »* Les techniques d'intervention sont les mêmes qu'en France, *« par contre, la stratégie d'attaque du feu est différente »*, stipule Fabrice Malon. *« Au Canada, il y a peu d'engins pour les incendies, car c'est compliqué pour les amener au milieu de la forêt. Ils n'attaquent pas les feux, sauf avec des moyens aériens, Canadairs, hydravions, ou avec les 85 hélicoptères bombardiers d'eau disponibles pour Québec. »* Le détachement de Fabrice Malon disposait d'une dizaine d'hélicos, *« pour acheminer du matériel ou les personnels dans la forêt, pour gagner du temps sur les déplacements. Sinon, il fallait compter deux ou trois heures de transit. Nous avons travaillé par équipes de quatre, mais sans engin d'incendie. Il nous fallait établir 1 000 mètres de tuyaux, en autonomie, en allant chercher l'eau dans les lacs »*. Les journées de travail sont longues, *« avec un début vers 7 h 30, jusqu'à 17 heures en général. Les équipes de quatre fonctionnent en autonomie complète, avec nos sacs à dos, cinq litres d'eau par personne, les sandwiches et une trousse de secours par groupe »*. Le but opérationnel, *« c'était de sécuriser les lisières, pour éviter que les feux ne reprennent. Ces lisières sont de grandes dimensions, longues de 60 à 80 kilomètres parfois. Sans notre action, il y avait un risque pour que des milliers d'hectares se mettent à brûler, alors qu'il y a des camps autochtones, des campements de forestiers à protéger »*.



En plus des sapeurs-pompiers, environ 5 tonnes de matériel avaient été affrétées : des drones, des motopompes (utile pour récupérer l'eau des lacs), du matériel de forestage.



« Le but opérationnel, c'était de sécuriser les lisières », décrit Fabrice Malon (à gauche) envoyé le 28 juin dans un détachement français pour aider la lutte contre les feux de forêt au Canada.

Une stratégie reconnue et efficace

« Les Québécois ont été surpris par notre efficacité ; nous avons gagné leur confiance rapidement, parce que nous avons travaillé de manière chirurgicale », argumente Fabrice Malon. *« Nous avons envoyé des drones, la nuit, au moment où la température faiblit : leurs caméras thermiques ont relevé tous les points chauds, en les géolocalisant. Ces points chauds pouvaient nous poser des soucis, en se réactivant dans la journée. Alors, le matin, nous partions les traiter. »* Au Québec, on ne travaille pas avec les drones, *« pourtant, en dix à douze jours, les feux jusque-là maîtrisés sont devenus des feux éteints. »* Pour les points chauds relativement grands, il fallait beaucoup d'eau. *« Alors, on s'établissait solidement dans la forêt, avec les motopompes et on arrosait pendant deux ou trois heures, en grattant la terre et les souches, pour faire pénétrer l'eau. Sur des boucanes (fumées) assez grandes, mais isolées, qui posent des soucis logistiques, on dégarnissait, on élaguait pour que les hélicos puissent larguer des poches d'eau de 500 litres sur les zones balisées »*.

Comme un coup d'allumette

« Les conditions météo étaient très humides. C'était bizarre : ça a beaucoup brûlé dans des zones marécageuses. Les feux « couraient » sur les mousses, dans les parties qui étaient sèches. Il ralentissait dans les parties les plus humides. Par contre, ça continuait dans les cimes, à 30 ou 40 mètres de haut, en raison de la présence de beaucoup d'épinettes noires, un type de sapin, très très sec. ça s'embrase tout seul, avec un coup d'allumettes », développe Fabrice Malon, tout en rappelant que ces feux se sont propagés sur des milliers d'hectares. *« Les premiers jours, les températures étaient supérieures à 30 degrés. Mais nous avons affronté d'importantes variations, avec des orages, parfois violents. Ils n'avaient aucun impact sur les lisières, car il y avait des croûtes ; sans gratter, sans aller au contact, l'eau ne pénétrait plus. »* Les enjeux sont différents par rapport à la France : *« il n'y a pas de population disséminée dans le territoire, ni de villages partout. Donc, si les flammes s'approchent d'une zone habitée, ils entrent en action »*, rappelle Fabrice Malon, expliquant aussi que *« dans le Sud, la priorité, c'est de protéger la population et les biens. »*



Carlo Zaglia/DGSCGC

Au Canada, on n'attaque les feux qu'avec des moyens aériens : Canadair, hydravions, ou hélicoptères bombardiers d'eau.

Les sapeurs-pompiers français n'ont presque pas vu leurs homologues québécois, *« sauf en ville, dans leurs casernes. Ils ne s'occupent pas du tout des feux de forêt. Ils sont spécialisés dans les feux urbains, la désincarcération et d'autres missions, comme les sauvetages sur les lacs gelés. Ils ne luttent contre ces feux que s'ils menacent leur ville »*.

Frédéric Renaud

Le Canada est confronté à des « mégas feux » depuis 50 ans. *« Ils ont fait appel à la solidarité internationale pour éteindre ces feux. Plusieurs détachements français ont été envoyés là-bas. Un premier groupe est parti début juin, avec 109 sapeurs-pompiers, des civils, professionnels et aussi des militaires, des sapeurs-pompiers de la Sécurité civile. Ils sont rentrés fin juin, après trois semaines de travail »*, **indique le commandant Thierry Vuillemin, chargé de l'engagement opérationnel au Sdis de Saône-et-Loire.** *« Un second détachement est parti fin juin, comprenant Fabrice Malon. Ils étaient 120, 60 militaires et 60 civils, partis de l'aéroport de Marseille, pour être envoyés sur deux feux différents, pendant trois semaines. À ce moment-là, il y avait 900 feux recensés au Canada ! Des incendies d'ampleurs gigantesques, qu'on ne connaît pas en France. 5 tonnes de matériel avaient aussi été affrétées : des drones, des motopompes, du matériel de forestage (tronçonneuse, serpes, etc.) »*. *« Tous les ans, les forêts brûlent au Canada. Cette année, il y en avait plus que d'habitude et surtout, il y avait les folles quantités de fumée qui se répandaient jusqu'à New York et en Europe »*, **confirme Fabrice Malon.** *« Là-bas, c'est normal que ça brûle ! c'est le mode de fonctionnement de la forêt pour qu'elle se régénère, pour que l'épinette noire fasse de la graine. Ce qui est spécifique, c'est l'envergure de ces feux, puisque nous sommes intervenus sur des incendies de 70 000, voire 112 000 hectares »*. **En arrivant au Québec, les sapeurs-pompiers français ont été mis à disposition d'une société privée canadienne, la Sopfeu, chargée de la gestion des feux de forêt.** *« Une organisation bien différente par rapport à la France »*, **souligne Fabrice Malon.**

PORTRAIT

// ARTISANAT

Jonathan Gayard, bouilleur ambulant

Il y a un peu moins d'un an, Jonathan Gayard, entrepreneur en travaux agricoles, a repris un alambic itinérant. D'octobre à mars, il sillonne quatre communes de la Loire et une du Rhône pour permettre à ses clients, les bouilleurs de cru, de transformer leurs fruits en eau-de-vie. Une activité méconnue.



Jonathan Gayard sillonne quatre communes de la Loire et une du Rhône avec son alambic pour permettre aux bouilleurs de cru de produire leur eau-de-vie.

Pour voir l'alambic fonctionner, il faudra repasser. *« C'est une activité saisonnière et très réglementée, que j'exerce d'octobre à mars »*, explique Jonathan Gayard en ce très chaud mardi de juillet. De fait, voilà quelques mois que le bouilleur ambulant établi à Boisset-Saint-Priest (Loire) a mis son matériel en sommeil. Ce qui ne l'empêche pas de détailler le fonctionnement de cet équipement ancestral juché sur une remorque qu'il traîne de village en village avec son tracteur.

Pour simplifier, on a, d'un côté, une chaudière qui sert à faire bouillir de l'eau. À l'autre extrémité du véhicule, une cuve contient de l'eau froide et un serpentin par lequel l'eau-de-vie va circuler avant de s'écouler et être collectée avec un taux d'alcool contrôlé de 50 %. Entre les deux, des tuyaux par lesquels transite la vapeur d'eau, poussée par la pression et qui va se charger d'alcool au contact des fruits fermentés placés au centre de l'attelage dans un à trois tonneaux selon le volume amené par le client. *« Le rendement atteint en moyenne 10 %*, précise Jonathan. *C'est-à-dire que pour 100 kg de fruits, il repart avec environ 10 litres d'eau-de-vie à 50° »*. Jonathan Gayard stationne son alambic dans une commune du Rhône et quatre de la Loire : Génilac, Périgneux, Saint-Hilaire-Cusson-la-Valmitte et Estivareilles. Ayant annoncé sa présence en amont, huit à dix clients ont pris rendez-vous et se succèdent. Une majorité de personnes âgées : *« Quelques jeunes reviennent à cette production, mais il faut être propriétaire d'arbres fruitiers, même si une personne âgée peut envoyer quelqu'un à sa place avec une procuration »*.

Un alambic des années trente

Le professionnel leur consacre en moyenne une heure, en fonction de la quantité de fruits. *« Après quelques semaines de fermentation, chacun a sa recette. Certains mettent du sucre, d'autres pas… Cela dépend des familles »*. Si les locaux sont contents de pouvoir faire leur propre alcool, l'alambic n'attire pas plus que cela les curieux. *« Dans les campagnes, les gens connaissent bien le procédé. À une époque, il y avait un alambic par village ! »* Jonathan Gayard y est venu un peu par hasard. D'abord en déplaçant avec son tracteur les alambics de professionnels bien connus dans le département, puis en leur donnant un coup de main avant d'accepter de prendre la relève. Et voilà comment il a débuté en octobre dernier.

Retour au procédé. Une fois les fruits chargés, Jonathan opère quelques réglages et veille à ce que tout fonctionne. *« Il faut être logique et rigoureux. Il y a des sécurités, mais un accident peut arriver si on n'est pas attentif »*. Il n'est pas peu fier de parler de sa machine, qui date des années 1930. *« Il n'en reste plus beaucoup des comme celle-là… et encore moins avec des personnes de mon âge,* s'amuse-t-il. *Elle a été personnalisée au fil du temps, avec le toit repliable ou un fonctionnement au fioul alors qu'elle devait utiliser du charbon au départ. Il faut bien l'entretenir, avec des changements fréquents de joints pour éviter que la vapeur s'enfuie »*. Sa passion pour le matériel mécanique est l'une des motivations qui ont poussé le trentenaire à se lancer dans cette activité, au même titre que le contact avec les clients, l'aspect itinérant et la préservation d'une tradition ancestrale. *« J'y suis très attaché, même si c'est paradoxal d'avoir un vieil alambic et des tracteurs modernes »*, reconnaît, souriant, celui qui vient de boucler son premier exercice en tant que bouilleur ambulant.

Une activité complémentaire

En effet, cet ancien élève du lycée agricole de Précieux (Campus agronova aujourd'hui, ndlr) est avant tout entrepreneur en travaux agricoles. Il dirige depuis 2006 une entreprise qui emploie trois salariés, aide les agriculteurs dans le transport (fourrages, grains, boues, etc.) ou l'épandage et exploite une plateforme de compostage. *« Comme je n'aimais pas l'école, il fallait apprendre un métier,* raconte-t-il depuis la terrasse de la maison familiale. *Mon truc, ça a toujours été les machines, notamment les tracteurs et les engins agricoles. Je n'aime pas la mécanique automobile, par exemple »*. Il a commencé à travailler à 16 ans et s'est formé sur le tas. L'idée de se mettre à son compte a germé à ses 19 ans et il l'a concrétisée l'année suivante.

Pascale, sa maman, se rappelle bien cette époque. *« Quand il a créé sa société, cela m'a un peu affolée car ce sont de grosses machines agricoles et il n'est pas facile d'emprunter quand on est jeune. En revanche, je n'avais pas de doute sur son sérieux, il était déjà consciencieux et volontaire. Lorsque Jonathan et son petit frère étaient adolescents, on nous demandait d'ailleurs souvent pourquoi ils travaillaient autant l'été, mais leur père et moi ne leur avons jamais demandé »*.

Une famille d'entrepreneurs

Entre deux gorgées de sirop à la menthe – il ne boit pas d'eau-de-vie –, l'intéressé rétorque qu'il a toujours aimé s'affairer. La preuve, il exerce donc deux activités et seconde sa compagne, qui dirige Horticulture du Forez à L'Hôpital-le-Grand, et le couple a trois enfants. *« Je ne m'arrête que quand je dors »*, lance-t-il, amusé. Faut-il parler d'hyperactivité ? Jonathan répond que non, qu'il sait être calme. *« Son père est pareil, ils aiment tout simplement beaucoup leur travail »*, commente Pascale. Hasard ou coïncidence, toute la famille est ou a été à son compte : sa mère était commerçante, son père est électricien, son frère et sa sœur sont respectivement maraîcher et coiffeuse. *« Je n'ai pas non plus beaucoup d'autres distractions… Je jouais au foot à une époque, mais je me suis fait des entorses aux deux chevilles en travaillant »*, ajoute Jonathan Gayard. Pas de quoi inquiéter les bouilleurs de cru qui comptent sur lui, il n'entend pas s'arrêter de sitôt. *« Je continuerai tant que je pourrai. Je le fais vraiment par envie, pour faire perdurer la tradition »*, conclut-il avant de prendre congé… pour retourner travailler.

Franck Talluto

Une activité très réglementée

Le métier de distillateur ambulant – au caractère saisonnier fixé par le code général des impôts – ne s'arrête pas une fois le client reparti avec son eau-de-vie fraîchement produite. *« C'est très réglementé par les douanes,* **signale Jonathan Gayard.** *Détenir un ou plusieurs alambics nécessite une autorisation et je dois déclarer tous les mouvements de mon alambic »*. **Outre leurs fruits, les bouilleurs de cru doivent donc se déplacer avec divers justificatifs (taxe foncière, cadastre, etc.) prouvant qu'ils sont bien propriétaires d'arbres fruitiers. Jonathan en fait une copie, leur fait remplir un formulaire et collecte les taxes dont ils doivent s'acquitter en plus de la facture réglée à Jonathan Gayard pour la prestation de service. Seuls les derniers détenteurs des privilèges – instaurés par Napoléon, on les transmettait autrefois à ses héritiers avant que l'État y mette fin – en sont exonérés sur les premiers litres de leur production.**

Un peu d'histoire



Landes_armagnac.fr

Différentes sources s'accordent pour dater l'apparition de l'eau-de-vie au Moyen Âge. Elle serait le fruit des efforts d'alchimistes souhaitant créer *« un élixir de longue vie »* **(*aqua vitae* en latin). À défaut d'atteindre cet objectif, cette production est utilisée comme médicament.** *« Le fort degré d'alcool (au moins 40°) en faisait de bons antiseptiques. L'aspect médical a ensuite progressivement disparu à partir du XVII^e siècle »*, **peut-on ainsi lire sur le site de Cnews. Outre les productions issues des petites exploitations, on compte de grands noms parmi les eaux-de-vie produites en France, comme l'armagnac, le cognac, le calvados, le marc, le kirsch.**

LOISIRS

// HISTOIRE 1/3

58 Hommage aux Mathieu d'Oyé en Brionnais et aux Damas d'Anlezy

Michel Petit, ancien professeur d'université en géographie physique, s'est attaché à retracer l'histoire des Mathieu d'Oyé en Brionnais étroitement liés aux Damas d'Anlezy. Son travail éclaire l'implantation de l'élevage charolais dans la Nièvre.

Afin d'apporter quelques précisions à la thèse agricole de Maxence de Damas (1907 – École supérieure d'Angers), Michel Petit, ancien professeur d'université en géographie physique, présente son travail axé sur les Mathieu d'Oyé en Brionnais et les Damas d'Anlezy.

Mise au point

En contradiction avec les propos du baron de Damas (1785/1862) dans sa thèse, la famille Mathieu gagnera une importante notoriété en Nivernais et au-delà, grâce à la diffusion de la race Charolaise. Liés aux Digoine qui résidaient au nord de Paray-le-Monial au château de Palinges, les Damas avaient eu connaissance de la réussite dans les années 1720 d'un certain Emiland Mathieu (éleveur dans le sud de Charolles) dans le commerce et la sélection de la race bovine locale. Ainsi, l'hypothèse que le père d'Emiland, Charles, et quelques éleveurs locaux, avaient déjà tentée des essais d'amélioration peut être avancée. Pour comprendre l'implantation du Charolais dans la Nièvre, un panorama de cette dernière à l'époque est nécessaire.

Panorama

Au XVII[e] siècle, la Nièvre est une terre de culture aux faibles rapports et à la population rurale pauvre. Elle s'oriente vers l'élevage bovin à la fin du XVIII[e] siècle. Entre 1892 et 1912, 17 000 métayers en Bourbonnais pour seulement 1 300 en Nièvre (P. Dubost 1920) sont dénombrés. En 1780, l'agronome Arthur Young (1741-1820) traversant le Nivernais détaille : *« Je ne m'y arrêterai point, c'est un pays pas même bon pour les moutons »* assertion démentie avant la fin du siècle. Cet engouement pour l'élevage, qui demande moins de personnel qui est donc plus économique, répondait aux qualités des sols comparables, dans une certaine mesure, à celle du Brionnais.

Introduction

Ainsi, les Damas, vivement intéressés par le Charolais, soumettent un projet aux Mathieu (dont Emiland) : faire venir en Nivernais leur fils aîné Claude Mathieu (1738 – 1793) en qualité de fermier général au château d'Anlezy. Le choix de Claude n'est pas anodin car, selon Onésime Delafond (vétérinaire ; 1805-1861), il est : *« député à la Convention, habile cultivateur, importait dans la Nièvre la race bovine charolaise dont il connaissait les précieuses qualités »*. Cet agriculteur fut aussi *« un des herbagers qui engraissaient des bœufs avec la première pousse des herbes de prairies naturelles et qui en démontra les avantages »*. En 1891, Clément-Edmond Révérend Du Mesnil (historien et généalogiste) détaille : *« Vers 1773 Jean-Pierre Damas Comte d'Anlezy […] prenait comme fermier général Claude Mathieu. À la magnifique terre d'Anlezy, dans la Nièvre, Mathieu apportait un cheptel de bétail charolais et aussi un mode d'exploitation par prés ou par herbages »*. Et c'est peut-être en cela que cette entreprise d'introduction de la race atteignit un succès sans précédent… la suite dans un prochain numéro de Terres de Bourgogne.

Michel Petit
(mis en forme par Chloé Monget)

Pour en savoir plus

M. de Bouillé, 1979 *« historique de la race charolaise Annales des pays nivernais N° 23 »*
H. Carimantran *« Un domaine d'élevage et d'engraissement à Suresnes »*, thèse école vétérinaire Maisons-Alfort
Damas (de) Maxence 1907 *« En nivernais, étude de la production animale dans le canton de Saint-Benin-d'Azy »*, thèse agricole, école supérieure d'Angers. Brochure format 36 x 16, 129 p en vente chez Mazeron, Nevers.
Delafond O, 1849 *« Progrès agricoles et amélioration du gros bétail dans la Nièvre »* Paris, Labbé ed 240 p (accessible bibliothèque Muséum Paris).
De Gaulejac B. 1988 *« Introduction de la race charolaise en Nièvre »*, bulletin Société Nivernaise Lettres Sciences et Arts, archives départementales Nièvre Nevers.

encadré réalisé par Michel Petit.



Le Charolais n'était pas la production phare de la Nièvre au 17[e] siècle.

Agenda Loisirs

Côte-d'Or

• Dimanche 27 août

// Visite au château de Bussy-Rabutin

À l'occasion de l'ouverture de l'aile XIX[e] siècle du château de Bussy-Rabutin, découvrez la chronique familiale des comtes de Sarcus. Pendant cette journée, les médiateurs du château se tiendront à votre disposition pour vous conter le quotidien de cette famille. De leur chantier d'envergure pour restaurer la demeure de Bussy-Rabutin à leur histoire personnelle en passant par la vie quotidienne dans un château en 1840, les guides vous révèleront tout.

Le 27 août de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 16 h.
www.chateau -bussy-rabutin.fr.

• Dimanche 3 septembre

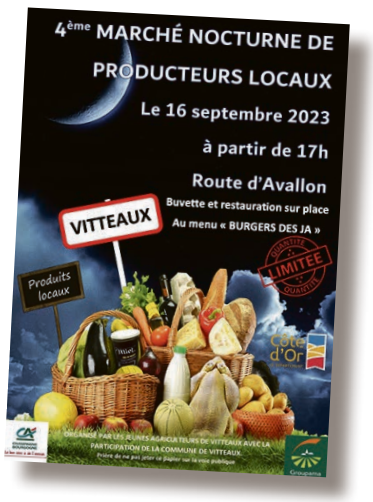
// Vélotour à Dijon

L'événement cyclo-ludique n° 1 en France revient pour la 17[e] fois. Il accueillera 5 000 participants à l'occasion d'une joyeuse déambulation de cyclistes, qui traverseront des lieux habituellement fermés aux personnes à vélo ! Il proposera des parcours de 13 à 23 km à travers la métropole de Dijon, avec 14 lieux insolites ouverts spécialement aux vélos. Les participants partiront à la découverte de la Cité Internationale de la Gastronomie et du Vin, de la Minoterie, du collège Marcelle Pardé ainsi que de deux parkings Divia. Il y aura aussi deux boucles optionnelles pour ajouter jusqu'à 10 km à la balade, avec, au programme, la salle Le Cèdre ou encore le lycée professionnel Antoine.

Sur Facebook : velotour.officiel

• Samedi 16 septembre

// Marché de producteurs à Vitteaux



Les Jeunes agriculteurs de Vitteaux organisent un marché de producteurs samedi 16 septembre. *« Il s'agira de notre quatrième édition. Ce rendez-vous sera une nouvelle fois nocturne et débutera à 17 heures, route d'Avallon »*, présente Guillaume Rousselet, qui a rejoint l'équipe cantonale en 2017, lorsqu'il était étudiant. Le JA de Dampierre-en-Montagne annonce la participation d'au moins trente exposants : *« Il y aura énormément de choix, les produits seront très variés. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'à la fin du mois d'août pour les personnes intéressées. les artisans locaux sont également conviés »*. Des animations seront proposées aux enfants. Côté restauration, des burgers et des grillades seront au menu. Les trois précédentes éditions de ce marché avaient réuni une moyenne de 2 000 visiteurs : les organisateurs en attendent au moins autant ce 16 septembre.

Nièvre

• À partir du 2 septembre

// Concours de labour JA

Les JA se mobilisent cette année pour les concours de labour, voici les dates par canton :
Corbigny le 2 septembre à La Collancelle (Laurent Cornu) – renseignement : 06 18 25 60 00.
Moulins-Engilbert le 9 septembre (chez Olivier De La Roche Aymon - SCEA du domaine de Givry)- renseignements : 07 50 84 31 98 et 07 86 95 37 96.
Brinon-sur-Beuvron le 23 Septembre à Germenay – renseignement : 07 88 62 72 67.

• Les 9 et 10 septembre

// Comices

Cette année, l'agriculture sera fêtée avec le comice de Nevers Magny Cours, les 9 et 10 septembre.

• Jusqu'au 16 septembre

// It's wine Time

La nouvelle édition de « It's wine time » est lancée tous les jeudis, vendredis et samedis. Entre les découvertes des villages historiques, des bords de Loire ou encore des vignes via des promenades dans les terrains de Sancerre, Pouilly et des Coteaux du Giennois, les participants pourront aussi à l'issue de ces virées déguster 4 vins de l'appellation – à chaque fois différents. Sur réservation : plein tarif 12 € - Gratuit pour les enfants de moins de 18 ans. Retrouvez l'agenda complet : https://sancerre-pouilly-giennois.com/agenda/

www.sancerre-pouilly-giennois.com

• Dimanche 17 septembre

// 2[e] journée du Jambon du Morvan

La Confrérie du Jambon du Morvan vous convie à sa 2[e] journée dédiée au Jambon du Morvan ouverte au grand public le 17 septembre à Arleuf. L'événement débutera par la messe et bénédiction des bannières à 10 h à Arleuf puis, à 11 h, le grand défilé en musique avec les « Gars d'Arleuf » déambulera dans les rues. À 11 h 45, aura lieu l'intronisation dans la Confrérie à la salle des fêtes de la ville puis à 12 h 30 une dégustation de Jambon du Morvan mettra les convives en appétit pour le buffet (sur réservation avant le 12 septembre 15 euros par adulte – hors boisson). La journée se clôturera par des danses à 15 h animées par les « Galvachers du Morvan ».

Renseignements et réservation :
www.jambondumorvan.fr

Yonne

• Samedi 16 septembre

// Les marchés de la ferme aux abeilles

De 15 heures à 19 heures, chez Christine Busson (la ferme aux abeilles) à Fouchères (1, le Puits de Fer). L'occasion de rencontrer les producteurs du réseau Bienvenue à la ferme, avec la présence du gaec des Vins Vieux (Chablis et Épineuil), Jérôme Rabuat (produits de canard), la famille Charlois (cidres, jus de pomme et ratafia), le gaec Desmoutier-Breton (fromages de chèvre), le domaine Thibaut (vins de l'auxerrois), l'earl la Maiterie (poulets, œufs, asperges), les Jardins de la Croisière (légumes bio), Christine Fernandez (soumaintrain), les délices du Metz (yaourts au lait entier), Jean-Pierre Meyer (céramiste – potier), l'huilerie des Fouets (huiles), l'earl Dubois (viande d'agneau, de porc et de bœuf), les escargots d'Armeau (escargots), Cent pour cendre (lessive et produits ménagers artisanaux), Philippe Lepage (paysan boulanger), L'amour est dans le lait (glaces et sorbets), Jean-Romain Troussard (produits cosmétiques), Monclem (bières locales) et Affuteur de couteaux.

// PATRIMOINE

89

Un morceau d'histoire au cœur de Coulanges-la-Vineuse

En plein cœur du village de Coulanges-la-Vineuse, se trouve un ancien pressoir viticole, qui daterait, selon les estimations, du Moyen-Âge. Un patrimoine unique que nous sommes allés voir pour vous.



Le pressoir de Coulanges-la-Vineuse se trouve en plein cœur du village.



Le puits d'ancrage dans le sol est visible grâce à cette grille.



Cette seconde roue permettait de démultiplier les forces. Elle a été installée durant la première guerre mondiale.

Il y a des morceaux d'histoire, parfois à quelques pas de chez nous, dont on ne soupçonne pas toujours l'existence. Cette semaine, nous allons vous parler de l'un d'entre eux, le pressoir viticole de Coulanges-la-Vineuse, situé en plein cœur du village. À l'heure actuelle, l'année exacte de sa création n'est pas connue. Mais sur l'une de ses poutres, une date est inscrite : celle de 1751. Pourtant, le pressoir semble plutôt correspondre à une époque bien plus ancienne. « *On ne sait pas si cela correspond à la date de son installation ou à une date de restauration* », confie Élisabeth Lips, adjointe à la mairie de Coulanges-la-Vineuse. « *On pense que ce pressoir date plutôt du Moyen-Âge. On a fait des comparaisons avec des pressoirs similaires que l'on trouve au château du Clos de Vougeot (Côte-d'Or) et à Champvallon. Ces pressoirs sont construits d'après des techniques médiévales allemandes, semblables à celles que l'on retrouve sur celui de Coulanges-la-Vineuse. C'est un pressoir à abattage, comme il est appelé* ». S'il n'est plus actif aujourd'hui, ce dernier a toutefois servi jusqu'au début du XX[e] siècle, aux alentours de 1921 et 1927.

Une vue sur le puits d'ancrage

On lui trouve plusieurs particularités. « *La première, est qu'il est de très grande taille. Il est constitué de quatre poutres de 10 mètres de long provenant du bois de la forêt de Saint-Fargeau. Autre particularité : il possède un puits d'ancrage dans le sol, très ancien, avec des tessons inversés. Ce sont des blocs de bois qui forment comme une toile d'araignée autour de la poutre qui permet d'avoir de l'humidité sur cette même poutre* », détaille Élisabeth Lips. « *Aussi, le pressoir possède une roue supplémentaire, située à côté de la roue principale à taquets, qui a été installée pendant la première guerre mondiale. Celle-ci permet de démultiplier les forces de manière que moins de personnel soit nécessaire pour faire tourner le pressoir. Les hommes étant à la guerre à cette période, il ne restait que les femmes et les enfants. C'était donc à eux de poursuivre le travail au pressoir. Avec ce système de roue supplémentaire, il pouvait fonctionner avec seulement une ou deux personnes. Il suffisait de relier les deux roues entre elles par une corde et de faire tourner la première pour que la seconde s'actionne à son tour. C'est un système plutôt ingénieux et assez rare* ».

Encore aujourd'hui, le pressoir possède toutes ses pièces d'origine. « *On trouve encore par exemple le caveau en pierre qui permettait de recueillir tout le jus du raisin* », ajoute l'adjointe à la mairie du village.

Le musée de la vigne

Ce morceau d'histoire est bien évidemment accessible aux visites, sur rendez-vous, auprès de la mairie de Coulanges-la-Vineuse. Avec pour but de « *transmettre le patrimoine du village et les savoirs ancestraux* », assure Élisabeth Lips.

Le pressoir n'est d'ailleurs pas le seul endroit historique du village. Toujours dans la thématique de la viticulture se trouve, juste en face, le musée de la vigne. « *Il est composé de deux salles : la première où l'on retrouve tout ce qui est outils et mobilier liés au travail de la vigne ; la seconde où l'on retrouve un patrimoine vernaculaire lié à différentes thématiques sur l'histoire du village. Dans cette salle, il y a par exemple le kiosque du village, datant de la fin du XIX[e] siècle, qui a été reconstitué* ».

À travers ce musée, Coulanges-la-Vineuse met son histoire à l'honneur. « *Le musée est installé dans les locaux d'une ancienne entreprise viticole. On a gardé de grosses cuves en céramique datant du début du XX[e] siècle, jusque dans les années 1950. Des cuves qui ont été fabriquées pour stocker et revendre du vin, à l'époque où des viticulteurs s'étaient lancés dans le négoce de vin afin de rebondir après la destruction d'une majorité des parcelles du vignoble du Coulangeois, à la fin du XIX[e] siècle, après le passage du phylloxéra de la vigne, une variété de pucerons ravageurs parasite de la vigne* ».

Quelques bénévoles du village travaillent également sur un projet, toujours en lien avec le musée. « *On est en train d'inventorier divers outils ancestraux de la vigne dans le but de les exposer dans le musée. Le projet consiste à proposer une chronologie liée à l'histoire des techniques viticoles et agricoles. C'est un gros travail, que l'on fait petit à petit* », conclut Élisabeth Lips.

Le patrimoine de Coulanges-la-Vineuse ne s'arrête pas là. Prochainement, vous retrouverez dans le journal un article qui mettra en avant la maison renaissance et la maison Jeanne d'Arc. De quoi en apprendre encore un peu plus sur ce village qui, comme le dit l'adjointe à la mairie, « *a beaucoup de cachet et peut proposer un patrimoine architectural allant du XII[e] au XXI[e] siècle* ».

Christopher Levé

Toutes les informations sur le pressoir et le patrimoine de Coulanges-la-Vineuse sont à retrouver sur le site coulangeslavineuse.fr. Les visites du pressoir se font sur rendez-vous, auprès de la mairie, au 03 86 42 20 59.



Dans le musée, on retrouve notamment l'ancien kiosque du village, qui a été reconstitué.